4e Trimestre 1958 N° 41

XVIIe SIÈCLE

BULLETIN

de la "Société d'Étude du XVIIe siècle"

Missionnaires Catholiques à l'intérieur de la France

pendant le XVIIe siècle

Siège Social de la " Société "

24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IXe arrt

Téléphone : Provence 50.56 C. Ch. Post. : Paris 6511.05

Le Numéro : 300 francs. — Abonnement annuel : FRANCE : 1.000 francs ; ÉTRANGER : 1.500 francs ; U. S. A. : 4 dollars.

Revue publiée avec le concours
de la DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS ET DES LETTRES
et du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LA VIE
de la
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DU XVIIe SIÈCLE

Les Relations Internationales au XVIIe siècle

sous la direction de M. V.-L. TAPIÉ, professeur à la Sorbonne

---

22 NOVEMBRE

M. V.-L. TAPIÉ, Professeur à la Sorbonne :

LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE AU TEMPS DE LOUIS XIV

20 DÉCEMBRE

M. G. LIVET, Professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg :

LOUIS XIV ET L'ALLEMAGNE

JANVIER

M. A. BOURDE, chargé d'enseignement à la Faculté des lettres d'Alger :

LOUIS XIV ET L'ANGLETERRE

FÉVRIER

Conférence hors cycle.

MARS

M. J. MEUVRET, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes :

LOUIS XIV ET L'ITALIE

MAI

M. Léon NOËL, membre de l'Institut, Ambassadeur de France :

DIPLOMATIE - DIPLOMATES AU TEMPS DE LOUIS XIV

RÉDACTION DU BULLETIN

Prière d'adresser toute correspondance
et documentation concernant la rédaction
- - - - du Bulletin à - - - -
M. Pierre JAILLET
105, Rue de l'Abbé-Groult - Paris - 15^e

MISSIONNAIRES CATHOLIQUES A L'INTÉRIEUR DE LA FRANCE

pendant le XVIIe siècle

*

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Ce recueil d'articles, consacrés aux missions catholiques à l'intérieur de la France au cours du XVIIe *siècle, n'a nullement la prétention d'être exhaustif ; autrement, il ne serait pas à l'abri de graves reproches, ne serait-ce, par exemple, que pour avoir oublié des missionnaires de marque, comme le Bienheureux Maunoir et M. Le Nobletz. De sa part également ce serait une ambition par trop démesurée : dépouiller les archives des Ordres religieux et des diocèses, faire le relevé des missions prêchées, les étudier du point de vue financement, préparation, déroulement, résultats, établir des tableaux comparatifs, et de toutes ces recherches déduire des conclusions aussi solides que peut le permettre l'histoire, tout cela, pensons-nous, sur le point qui nous occupe, n'est pas près de se faire, étant donné l'état actuel des études en ce domaine. Heureux seulement si nous pouvons éveiller la curiosité d'un jeune chercheur, qui mû d'une sainte ambition se livrerait au travail et nous donnerait sous la forme d'un ouvrage définitif les résultats de ses efforts.*

Tel qu'il se présente, ce recueil est loin d'être dépourvu d'intérêt ; d'abord par la qualité des missionnaires, dont quatre sont des saints canonisés, et le cinquième un religieux de haute vertu ; ensuite parce qu'ils sont représentatifs d'écoles diverses, l'un étant évêque chargé d'un diocèse, trois autres fondateurs de Congrégations et par suite formateurs d'âmes sacerdotales, chacun suivant une méthode qui lui est propre, et le cinquième l'un des plus ramarquables parmi les prédicateurs de son Ordre.

A noter qu'ils sont de dates différentes et qu'ils permettent de connaître le XVIIe *siècle depuis son aurore jusqu'à son déclin. Enfin les régions évangélisées sont diverses. Si saint François de Sales est cantonné dans la Savoie et saint Louis-Grignon de Montfort dans l'Ouest de la France, saint Jean-Eudes et saint Vincent de Paul envoient leurs fils dans tout le pays et Honoré de Cannes fait entendre sa voix dans presque toutes les provinces françaises. C'est donc déjà comme un aperçu général qui est donné, aperçu qui pourra donner comme un plan de recherches et permettre des approfondissements.*

Des missions en pays protestants, il est peu question dans ce recueil. Saint François de Sales semble faire exception, et cependant il n'en est rien ; l'évêque-prince de Genève a toujours considéré le pays de Thonon comme terre catholique, faisant partie intégrante de son diocèse, et jamais comme terre de mission ; il avait cette mentalité même avant son élévation à l'épiscopat. Tous nos cinq missionnaires, à ce point de vue, présentent un trait commun : le respect des personnes et le désintéressement ; saint Vincent de Paul va jusqu'à interdire les Controverses avec les Pasteurs ; tous montrent à l'égard du Gouvernement une indépendance réelle et refusent de recourir à la contrainte. Il eût été souhaitable que cette sagesse eût inspiré tous les missionnaires. L'on sait trop, hélas ! qu'il n'en fut rien.

S'il s'agit des missions en pays catholiques, une constatation s'impose : ce sont des missions, non de conversion, mais de perfectionnement ; il ne s'agit pas de ramener des populations à la pratique de la Foi, mais de les faire passer d'une pratique devenue quelque peu moutonnière à une vie plus consciente des exigences et des richesses du Christianisme ; dans ce but le souci de ne pas imposer des dépenses considérables aux paroisses prêchées et d'assurer des missions fondées, de parler un langage simple, sans apprêt, compris de tous et d'assurer par des œuvres la persévérance des fidèles. Aussi l'on peut dire que dans

l'ensemble le succès a été complet. A l'époque où prêche saint Louis-Grignon de Montfort, sévit la crise de la conscience européenne ; l'ensemble du peuple français n'est pas atteint par ce début de déchristianisation ; et cela en grande partie on le doit à ceux qui furent des grands missionnaires à l'intérieur du pays.

JULIEN-EYMARD D'ANGERS.

SAINT FRANÇOIS DE SALES
ET LES MISSIONS A L'INTÉRIEUR

LA MISSION DU CHABLAIS

La mission de Saint François de Sales dans le Chablais ne doit pas être considérée comme une mission en pays étranger, pour apporter l'Evangile, mais comme une mission à l'intérieur, dans son propre diocèse, pour animer les paroisses en perte de vie chrétienne et ranimer les paroisses disloquées par le protestantisme.

L'image le représentant convertissant, en moins de quatre ans, des milliers de protestants endurcis et qui avaient résisté à tout autre qu'à lui, et cela grâce à sa bonté conquérante de saint et grâce à l'initiative des sermons imprimés sur feuilles volantes, pour atteindre ceux qui refusaient de venir au sermon, est sans doute séduisante.

Mais la réalité est différente et plus belle encore.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Il est indispensable de se reporter aux origines du diocèse de Genève, au ve siècle et de voir comment, dans ce diocèse, comme dans tous les diocèses de la Gaule du sud-est, les paroisses rurales ont été fondées.

Dans la deuxième partie du ve et durant tout le vi^e^, lorsque le fonctionnaire, gallo-romain ou burgonde, affecté à la garde d'un poste militaire et fiscal sur un chemin ancien, se convertit, que se passe-t-il ?

Il donne le bâtiment (souvent l'ancien temple païen) et le terrain pour faire une église. Il les donne, non pas à l'évêque,

à qui il demande un curé, ni au curé lui-même, mais à Dieu et au saint Patron, désigné par l'évêque pour présider aux destinées de la paroisse, jusqu'à la fin du monde.

Car la paroisse apparaît à nos ancêtres comme la cellule de base, dans le diocèse et sous l'autorité de l'évêque, successeur des Apôtres. Elle apparaît comme une famille spirituelle commençant sur la terre et se continuant au ciel, comme une famille spirituelle éternelle.

Cette disposition assure à la fondation un propriétaire éternel.

C'est devant Dieu et devant le Patron céleste que fondateur, curé et paroissiens sont responsables.

Ce sentiment d'une responsabilité collective permanente est accrue par un événement social.

Le seigneur païen converti libère peu à peu ses esclaves. Déjà, comme esclaves, ils avaient eu une tradition de vie collective. Dans nos régions, le seigneur avait donné à ses esclaves, pour un usage commun et perpétuel, le tiers de ses terres. Sans doute n'avait-il donné que les terres les plus mauvaises, les lointaines, les terres à défricher. Mais les esclaves avaient pris l'habitude d'une exploitation collective.

Ces esclaves libérés conservent cette propriété collective. C'est l'origine des communaux, qui ont joué un si grand rôle au cours des siècles, dans nos paroisses d'abord et nos communes ensuite.

Les paroissiens de toutes conditions, et non point seulement le seigneur fondateur, prennent l'habitude de gérer des biens pour l'église et pour le curé.

Ce statut de la propriété ecclésiastique, enrichie par des donations, reste pratiquement le même jusqu'à la fin du xe siècle.

CHANGEMENT D'ESPRIT

Vers 980 se produit, dans notre région, l'invasion des Sarrazins, qui se présentent sous forme de razzias, disloquant l'ordre social.

Pour rétablir les paroisses, les évêques les confient à des princes chrétiens ou à des monastères, aux XIe et XIIe siècles.

C'est l'origine de la tentation, chez les nouveaux patrons, laïcs ou ecclésiastiques, des paroisses, de les considérer comme des bénéfices dont ils sont les propriétaires.

Cette situation va s'aggraver, durant les XIIIe et XIVe siècles, et s'installer, durant le XVe siècle, dans ce que l'on pourrait appeler une tranquille jouissance de l'abus. Les Papes ont beau protester, les bénéficiaires trouvent le profil normal et les victimes s'y habituent.

Nous sommes renseignés, de la façon la plus sûre, par les Visites pastorales du XVe siècle, dont les comptes rendus ont été conservés à Genève, à Lyon, à Grenoble.

Le curé, même dans les petites paroisses, n'est plus choisi par l'évêque mais par lui-même ou par le patron laïque qui le nomme. Sauf cas d'indignité évidente, l'évêque est obligé de confirmer la nomination. Le curé réside ou ne réside pas. Dans ce dernier cas, il met un desservant ou ne le met pas. Il ne le paye pas ou le paye mal.

Le plus grave est peut-être dans l'attitude du prêtre et des fidèles à l'égard de l'église et du presbytère. La coutume veut que l'entretien du chœur soit à la charge du curé et celui de la nef à la charge des fidèles.

Le curé en arrive à se dire : « L'église, cela regarde les paroissiens. Qu'ils l'entretiennent s'ils veulent ». Les paroissiens font le raisonnement contraire : « Le curé est assez riche, puisqu'il a un bénéfice ! L'église, c'est son affaire ! »

Le résultat est que les églises et les presbytères deviennent des masures ou tombent en ruine.

Les évêques, dans des diocèses comme Genève ou Lyon, demeurés trop vastes, n'ont plus les moyens ou n'ont plus le courage de visiter fréquemment les petites paroisses. On est stupéfait de constater que des parties importantes de ces diocèses n'ont pas reçu la visite de l'évêque depuis trente ou quarante ans. Beaucoup de chrétiens ne reçoivent plus le sacrement de confirmation.

Comme il n'y avait pas de séminaires et que les clercs étaient préparés par leur curé, l'évêque ne passant pas, il n'y avait pas d'ordination ou bien il fallait aller se faire ordonner dans la ville épiscopale. Raréfaction des prêtres. On devine ce que devient ,dans ces conditions, l'enseignement du catéchisme !

Et l'on comprend comment et combien le Concile de Trente sera désiré par les Papes, par les Evêques, par la Chrétienté.

LA RÉFORME A GENÈVE

Les historiens récents, catholiques et protestants, ayant travaillé directement sur les documents et non pas seulement sur des légendes et des préjugés, constatent de plus en plus que les origines de la Réforme à Genève sont politiques.

La Réforme, dans cette ville, est une suite de l'état féodal, proprement invraisemblable, qui s'y était perpétué. On peut le résumer ainsi : l'évêque, prince temporel, détenait un tiers du pouvoir, les syndics un autre tiers et le duc de Savoie, possessionné dans un tour de la ville, le troisième tiers. Les compétitions d'autorité, les difficultés, les conflits se multiplient.

En 1527, l'évêque Pierre de la Baume, lassé de ce que nous appellerions les complications de l'administration municipale, et pris de peur devant la menace d'une intervention bernoise, quitta brusquement son poste et se retira dans son pays d'origine, en Franche-Comté. Sur les remontrances du Pape Clément VII il revint à Genève en 1532, mais repartit de suite.

Le chef temporel de la cité ayant ainsi abandonné son poste, non seulement sans y avoir été contraint, mais sans avoir été menacé, comme une ville a besoin d'être administrée, c'est ainsi que les Réformateurs, Farel d'abord et Calvin ensuite sont appelés à diriger la ville et c'est eux qui imposent leur religion à leurs sujets.

Pierre de la Baume a abandonné son Chapitre et n'a pas même cherché, dans le reste de son diocèse non touché par la Réforme, une cité de refuge pour que la vie du diocèse continue.

Ses chanoines molestés, menacés, dépouillés de leurs biens, quittent Genève et se réfugient à Annecy, chez les Cordeliers, qui veulent bien les recevoir.

Ses deux neveux et successeurs, Louis de Rye, nommé en 1543 et Philibert de Rye, nommé en 1550, continuent les errements de l'oncle. Ils ne mettent pas les pieds dans leur diocèse.

Genève retrouve enfin un bon évêque en 1556, dans la personne de François de Bachod, qui fut le premier évêque de Genève ayant résidé à Annecy et ayant fixé dans cette ville le siège provisoire du diocèse de Genève.

Il participa au Concile de Trente et en apporta les échos. Mais il ne siégea que trois ans. Son successeur, Ange Justiniani, ne siégea que onze ans et il fallut arriver, en 1579, au prédécesseur de saint François de Sales, Mgr Claude de Granier, pour saluer un grand évêque, au long épiscopat, et qui commença la réforme du diocèse, selon les prescriptions du Concile de Trente.

COMMENT SAINT FRANÇOIS DE SALES DEVINT MISSIONNAIRE DIOCÉSAIN

On ne peut rien comprendre à l'histoire du Chablais si l'on ne se réfère pas à celle de Genève. De même que Genève est devenue protestante par le départ du prince-évêque, ainsi le Chablais, le devint-il, en 1536, par l'invasion des Genevois et des Bernois.

Les Genevois et les Bernois s'étaient emparés de cette riche contrée, parce que le faible Charles III, duc de Savoie, l'avait abandonnée. Les envahisseurs imposèrent leur religion par la violence.

En 1564, le duc Emmanuel Philibert, le vaillant capitaine, vainqueur de Saint-Quentin, mit les envahisseurs dehors en un tournemain. Mais, fixé à Turin et négligeant la partie savoisienne de ses états, le duc abandonna à nouveau le Chablais.

Les envahisseurs revinrent.

Charles Emmanuel, fils d'Emmanuel Philibert, lui succéda en 1580. Agé de dix-huit ans, c'était un beau soldat mais un médiocre politique, fantasque, versatile et courant, en diplomatie, plusieurs lièvres à la fois.

Quand il paraissait en Chablais ou qu'il y faisait connaître sa volonté, Bernois et Genevois disparaissaient et le Chablais reprenait confiance. Quand le duc s'éloignait, la tyrannie bernoise reprenait.

Le Chablais, cela signifiait cinquante-deux paroisses et vingt-cinq mille âmes, catholiques depuis des siècles et ne demandant qu'à persévérer.

Mais devant la faiblesse ou l'incurie du duc de Savoie, abandonnant ses sujets ou les négligeant ; devant son remplacement automatique par les seigneurs de Berne, dont les violences étaient redoutées ; devant la disparition de tous les curés et de tous les biens ecclésiastiques; devant l'impossibilité pratique, pour le Chablais, d'écouler sa production agricole ailleurs qu'à Genève, les Chablaisiens sont tentés de peur.

Main basse a été mise sur les bénéfices ecclésiastiques non seulement par les protestants, qui ne se pressent d'ailleurs pas de remplacer les prêtres par des pasteurs, mais par les patrons catholiques de ces bénéfices, qui continuaient d'en percevoir les revenus sans en assumer les charges. Venait, en tête de ces accapareurs l'Ordre militaire des saints Maurice et Lazare, qui profitait de ses influences à la cour de Turin pour éluder ses devoirs à l'égard des cures possédées par lui.

En 1589, profitant du traité conclu à Nyons entre le duc et les Bernois, Mgr de Granier décide une grande mission en Chablais, préparatoire au rétablissement des cinquante paroisses. Cinquante prêtres y participent.

Mais, dès 1590, Charles Emmanuel ayant changé d'avis, retira ses soldats du Chablais et les envoya guerroyer en Provence.

Les Bernois revinrent et les missionnaires regagnèrent Annecy, et cela non seulement parce qu'ils eurent peur mais parce qu'ils n'avaient aucun moyen de vivre en Chablais.

En 1594, Mgr de Granier reprit le projet de mission en Chablais, en le réduisant à l'envoi de quelques volontaires, acceptant les risques pour leur vie, les souffrances et les privations, car, le diocèse étant pauvre et le duc impécunieux, les missionnaires devraient, là-bas, vivre comme ils pourraient.

Le jeune Prévôt, François et son cousin, le chanoine Louis de Sales, se présentèrent seuls et partirent pour le Chablais, en septembre 1594.

Ils fixèrent leur quartier général au château des Allinges, près de Thonon, non seulement parce que cela leur donnait un domicile central et un refuge sûr, quand ils seraient attaqués, mais parce que la générosité du gouverneur, le baron d'Hermance, ami de la famille de Sales, parait au manque de ressources des deux missionniares.

Quatre ans plus tard la cause était gagnée, mais la vraie bataille de la réorganisation spirituelle du Chablais va commencer lorsque, le Prévôt, devenu évêque, va intervenir, intercéder, répéter, supplier. Il va importuner le duc, le roi de France pour le Pays de Gex, les autorités genevoises et bernoises, l'Ordre Saints Maurice et Lazare, pour arracher, une à une la restitution des biens ecclésiastiques ; permettant de remettre des curés dans les cinquante paroisses du Chablais et dans celles du pays de Gex et de la région annemassienne.

Le saint ne concevra d'ailleurs pas, comme prévôt et ensuite comme évêque, la mission du Chablais comme une aventure personnelle. Il sollicitera des collaborateurs chez les Capucins, avec le fameux Père Chérubin, chez les Jésuites, chez les amis du diocèse.

Il les consultera, les encouragera. Il fera des plans de ranimation des paroisses. Il établira la Sainte Maison de Thonon, comme une œuvre d'éducation et comme une institution d'apprentissage et de reclassement social.

SES INDUSTRIES DE MISSIONNAIRE

S'il fallait, dans l'ordre des moyens employés par lui pour

convaincre les âmes, discerner les plus efficaces, on noterait, chez l'homme le moins systématique du monde, le moins attaché à une méthode ou à des recettes et le plus fidèle, au contraire, aux leçons de l'expérience, ces expériences :

Le saint a vécu en plein milieu à convertir. Il a multiplié les contacts personnels avec les petits et les grands, n'hésitant pas à aborder les pasteurs protestants les plus irréductibles, tels que Théodore de Bèze.

Il les touche par le respect sincère qu'il a pour eux, par la loyauté intellectuelle dont il témoigne et par la charité exquise avec laquelle il les aborde.

Il prêche et il secourt avec persévérance. Il témoigne d'un désintéressement personnel total, au milieu des cupidités de protestants et de catholiques.

Il met toute sa foi et toute sa confiance dans la Sainte Eucharistie, avec l'organisation des Quarante Heures, à Thonon et à Annemasse.

S'il emploie le moyen, que nous appellerions moderne, de l'imprimerie, pour atteindre par les yeux ceux qu'il ne peut atteindre par les oreilles, ce n'est pas un « truc » pour convertir à la sauvette, c'est un moyen pour aider le lecteur à mieux réfléchir.

Il ne fait pas de l'apologétique de combat avec des arguments *ad hominem* ; il prend au sérieux les erreurs qu'il réfute et la doctrine qu'il expose. Il est objectif et réel. Les bonnes feuilles qu'il extrait de l'*Etendart de la Sainte Croix* et des *Controverses* ont non seulement conservé leur valeur intellectuelle et spirituelle au long des siècles, mais elles l'ont accrue.

Il sera l'un des principaux protagonistes de l'infaillibilité pontificale et le fameux passage des *Controverses* relatif à cet objet trouvera sa place de lumière au Concile du Vatican.

LE SAINT ET LE PRINCE

On connaît l'épisode, rapporté par les biographes du saint,

de l'intervention inopinée et autoritaire du duc Charles Emmanuel, à l'issue des Quarante Heures de Thonon, en octobre 1598. Devant l'obstination de quelques personnages chablaisiens, endurcis dans le calvinisme et refusant de se convertir, le duc aurait recouru à la menace : « Sera-ce donc vous, ô mal affectionnés que vous êtes envers Dieu et envers nous-même, qui ferez l'expérience de notre indignation ? Retirez-vous et sortez d'ici... et dans trois jours videz mes états ».

On s'est demandé si le prince n'avait pas agi sur l'instigation de l'évêque, recourant au bras séculier pour convertir de force ceux qui ne s'étaient pas convertis de gré.

Outre que le sentiment eût été contraire au caractère du saint, l'étude des documents montre que le duc avait agi *ab irato* et contre le sentiment de l'évêque, comme il le fit en d'autres circonstances.

La découverte récente, à Rome, par le R.P. Lajeunie O.P. de la correspondance de l'ambassadeur de Henri IV auprès du Saint-Siège a montré que dans le cas le plus important de tentative du duc pour reconquérir Genève par les armes, lors de l'Escalade, en 1602, le pape et l'évêque de Genève avaient été, par amour de la paix en Europe, nettement opposés à cette aventure. La publication de ces textes, à Genève, par la Société d'Histoire de Suisse Romande, a même été l'un des événements contemporains qui ont le plus contribué à la détente entre protestants et catholiques.

Dans le Chablais comme partout ailleurs, dans son diocèse, le saint a toujours été fidèle à sa devise : « Il faut tout faire par amour et rien par force ».

On ne peut évoquer ces faits sans indiquer un point historique extrêmement important, mais pratiquement ignoré jusqu'ici, à savoir les relations de l'évêque et du prince, ou, si l'on préfère, le rôle politique et social de saint François de Sales.

Les archives du Sénat de Savoie, récemment classées, à Chambéry, renouvellent toute la question.

Durant plus de cinquante ans, par suite de l'incompréhension du duc à l'égard de la Savoie et de la négligence dont le duc et sa cour de Turin firent preuve, la Savoie tomba dans une sorte d'anarchie administrative. C'était un pays gouverné de loin mais pratiquement non administré.

Les trois hommes qui, spontanément, courageusement et avec une discrétion infinie — puisque, sans la découverte des documents précités, nous ne le saurions pas — ont paré aux négligences du prince et se sont efforcés d'administrer le pays furent le saint évêque, son ami Antoine Favre, président du Sénat et le cousin de l'évêque, François Paquelet de Moiron, trésorier du duc de Savoie-Nemours.

LA RÉFORME DU DIOCÈSE

En travaillant à appliquer le Concile de Trente dans son diocèse, l'évêque a accompli une tâche immense et insuffisamment connue.

Il s'est donné à la reconstitution et adaptation de la structure des paroisses.

Il a eu toute une politique d'utilisation des congrégations missionnaires et les a puissamment encouragées : Capucins, Franciscains de l'Observance, Dominicains, Jésuites, Barnabites, Oratoriens.

Il a mené, avec une douceur toute salésienne, le bon combat contre les curés négligents ou défaillants dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Il lui est arrivé de constater le départ du curé la veille de l'arrivée de l'évêque dans la paroisse, pour la visite pastorale. Il a réprimandé les curés non résidants. Il a accepté, dans certains presbytères, de coucher sur le plancher, parce que le curé ne lui avait pas offert de lit. Il a exhorté les paroissiens à aider leur curé pour l'entretien de l'église et de la cure, pour les cérémonies et pour le catéchisme.

Il a décidé l'institution d'un séminaire mais n'a pu l'établir, parce qu'il s'est heurté à la cupidité de curés ou de prieurs,

refusant d'attribuer à l'œuvre la part de leur bénéfice décidée par le pape.

L'évêque s'est adressé alors à ses hommes de confiance, les surveillants ou archiprêtres, qu'il venait d'établir, leur demandant, pour le Séminaire, une contribution volontaire. Il eut la douleur de se heurter à un refus et de mourir sans avoir vu son séminaire.

L'œuvre aboutit cependant dix-huit ans après la mort du saint, par la générosité de son deuxième successeur, Mgr Juste Guérin et par celle de sainte Jeanne de Chantal.

En 1640, la sainte obtint de M. Vincent les premiers religieux envoyés par lui pour ouvrir un séminaire. La sainte avait tout préparé : le mobilier, la chapelle et jusqu'aux lits pliants, que les Lazaristes devaient utiliser dans leurs missions. Car les cours, au séminaire, ne pouvaient faute de fonds, avoir lieu quel quelques semaines par an et, le reste du temps, les professeurs missionaient dans les paroisses du diocèse.

Ce fut le premier séminaire lazariste et même le premier séminaire de France. L'expérience amena le pape, quatre ans après, à demander à M. Vincent des religieux pour fonder le premier séminaire romain. M. Vincent envoya le supérieur d'Annecy.

Sainte Jeanne de Chantal a mérité le titre de grand'mère des séminaires de France... et de Rome.

REGARD SUR NOTRE TEMPS

Si saint François de Sales revenait, une des premières choses qu'il nous dirait serait : « Vous êtes bien heureux d'être débarrassés, dans les paroisses, du système des bénéfices ecclésiastiques, contre lesquels j'ai tant lutté, et d'être arrivés à cette solidarité paroissiale entre le curé et les paroissiens et à cette dépendance étroite entre la paroisse et le diocèse. Profitez-en ! Cultivez le talent. C'est un véritable retour à la paroisse primitive ! »

En fait et grâce à l'institution du Denier du Clergé, les paroissiens ont pris conscience de la responsabilité qu'ils ont

de leur église et de leur curé, devant l'évêque et devant Dieu.

Ce sentiment peut être cultivé et valorisé.

Même et surtout dans les paroisses de fondation récente où les fidèles font, avec leur curé, un effort collectif pour bâtir l'église et fonder la paroisse, on est ému par ce véritable rappel des origines chrétiennes.

On est ému par le fait d'une dépendance éternelle à l'égard du saint patron et de ce commencement sur la terre d'une famille spirituelle qui se continuera au ciel.

On comprend que cette solidarité dans le temporel de la paroisse est une indication de la solidarité dans le spirituel et dans l'apostolat.

L'exemple et les enseignements d'un saint comme saint François de Sales peuvent être très utiles pour les curés et pour les missionnaires paroissiaux.

B. Secret.

BIBLIOGRAPHIE

La date et le mode de fondation des paroisses, dans le sud-est de la Gaule, ont été étudiés par feu Georges de Manteyer, archiviste des Hautes-Alpes dans *Les origines chrétiennes de la IIe Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise.* Gap, 1924.

Ses conclusions trouvent confirmation dans l'étude du Cadastre Savoyard de 1730.

En ce qui concerne saint François de Sales et son temps, le résumé présenté dans cet article repose sur un grand nombre non seulement d'ouvrages imprimés locaux mais sur plusieurs centaines de documents manuscrits. Un Groupement d'Etudes Sélésiennes a été formé, à Annecy, en 1952, pour documenter tous ceux qui le désirent. Je répondrai volontiers aux demandes de documentation et éclaircissements : Chanoine SECRET, 16, rue de Boigne, Chambéry (Savoie).

SAINT VINCENT DE PAUL ET LES MISSIONS

EN FRANCE AU XVIIe SIÈCLE

PENDANT la première moitié du XVIIe siècle, s'est opérée en France une œuvre de restauration catholique. A la fin du XVIe siècle, après les désordres des guerres civiles dites de religion, beaucoup d'églises avaient été détruites, bien des paroisses étaient sans curé, d'autres n'avaient qu'un curé incapable, parfois indigne. Dans les campagnes surtout l'ignorance religieuse du peuple était profonde. Si l'on considère maintenant la situation religieuse de la France vers 1650-60, on constate un progrès très net, une véritable transformation. Qu'est-ce qui a opéré le redressement ? Diverses causes fort complexes, n'ayant pas agi partout de la même manière. Il faut citer l'action de bons évêques, soucieux des devoirs de leur charge pastorale, des institutions comme les Séminaires qui ont redonné aux paroisses un clergé digne et bien formé, et surtout les missions populaires s'adressant soit aux paysans, soit aux habitants des quartiers ouvriers des villes. Parmi les organisateurs des missions dans les campagnes, il faut citer en bonne place saint Vincent de Paul.

Dans ces quelques pages nous verrons d'abord saint Vincent missionnaire, puis chef d'une Congrégation de missionnaires, autrement dit : l'exemple et l'enseignement ; dans une troisième partie nous essayerons de donner les caractéristiques des missions telles que les donnaient les premiers disciples de saint Vincent de Paul.

Considérons la vie missionnaire de celui qu'on appelait au XVII[e] siècle Monsieur Vincent. Né en 1581, dans la campagne landaise, près de Dax, il a pu connaître dès l'enfance la misère morale et religieuse du peuple. Plus tard, quand, après bien des vicissitudes, il deviendra curé de Clichy-la-Garenne, en 1612, il pourra multiplier ses expériences, dans cette paroisse pour lors entièrement rurale. Précepteur, à partir de 1613, des enfants de M. de Gondi, général des Galères, il parcourut, en compagnie de ses élèves, les terres que les Gondi possédaient dans l'Ile-de-France, en Champagne, en Bourgogne, en Picardie ; dans cette dernière province, à Folleville en particulier, il put, pour ainsi dire, toucher du doigt, le besoin qu'avaient les habitants de la campagne, d'une réforme religieuse. En 1617, on retrouve Vincent de Paul curé de Châtillon-les-Dombes, au diocèse de Lyon ; cette expérience de six mois seulement, jointe à tout ce qu'il avait constaté jusqu'ici ailleurs, le convainquit de consacrer sa vie à prêcher la mission aux « *pauvres gens des champs* » (ce sera son expression favorite pour désigner les paysans). De retour chez les Gondi dans le courant de 1618, il se donna la tâche d'évangéliser les villages, dans les diocèses de Beauvais, de Soissons, de Sens, d'Amiens, de Chartres... M[me] de Gondi ayant appris ou vérifié par elle-même les heureux effets des missions données par M. Vincent, elle confia à celui-ci la somme de 16 000 livres, à charge pour lui de trouver une communauté qui accepterait de donner des missions de cinq en cinq ans sur toutes ses terres et celles de son mari. Devant les refus essuyés de côté et d'autre, Vincent de Paul fut amené à établir lui-même une communauté missionnaire. Le contrat de fondation prévoyant une dotation de 45 000 livres fut signé par M. et M[me] de Gondi et Vincent de Paul le 17 avril 1625 (*Œuvres de S. Vincent*, t. XIII, p. 197-202). M. Vincent devait, dans l'année, s'adjoindre six ecclésiastiques pour vaquer au salut du peuple de la campagne par les prédications et le catéchisme.

Plus que jamais Vincent missionna ; des collaborateurs s'étant joints à lui, il put assez tôt constituer des équipes sillonnant l'Ile-de-France et les pays voisins, prêchant surtout dans les paroisses rurales. Quoique chargé d'une communauté

déjà nombreuse et d'autres œuvres absorbantes, il continuera de prêcher des missions, au moins jusqu'au mois de juin 1653 (*S. V.*, IV, 586, 589, 604). Jusqu'à la fin de sa vie (27 septembre 1660) il garda la nostalgie de la mission populaire.

◆

Vincent de Paul n'a pas seulement été un missionnaire parmi beaucoup d'autres, il a institué une Congrégation de missionnaires à laquelle il a assigné comme point d'origine le sermon sur la nécessité de la confession générale prêché à Folleville, au diocèse d'Amiens, le 25 janvier 1617, jour de la Conversion de saint Paul (*S.V.*, XI, 2-5, 169-172). La fondation proprement dite eut lieu par le contrat du 17 avril 1625 (cf. *supra*) et par l'acte d'association des premiers missionnaires, signé le 4 septembre 1626 (*S.V.*, XIII, 203-206).

A ses débuts, la nouvelle communauté s'appliqua exclusivement aux missions en campagne, mais bientôt s'adjoignirent d'autres œuvres (en 1628 les exercices des ordinands, en 1633 les conférences des mardis, en 1642 les Séminaires). Ces œuvres, à y regarder de près, ne sont que des développements naturels de l'activité missionnaire. En effet, M. Vincent et ses premiers disciples, en s'occupant de la formation du clergé, ne visaient qu'à donner aux paroisses évangélisées, converties, des pasteurs qui, par leur zèle, leur piété et leurs vertus fussent capables de poursuivre le bien amorcé. Les missionnaires avaient trop souvent constaté qu'une paroisse ramenée à Dieu, au devoir, retombait dans le relâchement par la faute de son curé ignare, négligent ou peu exemplaire.

A mesure que croissait le nombre des sujets, la Congrégation put s'établir en plusieurs diocèses : dans des résidences de missionnaires, des séminaires, des paroisses, des centres de pèlerinage; mais partout la priorité fut accordée aux missions; même dans un séminaire, M. Vincent veut quelques confrères appliqués au ministère rural. Une lettre du 20 juillet 1650 à Philibert de Brandon, évêque de Périgueux, nous fait connaître sa pensée sur ce point : « *Je vous remercie très humblement, Monseigneur, du moyen que vous nous voulez donner*

de rendre quelque petit service à Dieu ; mais je vous supplie avec tout le respect qui m'est possible d'agréer que je vous représente que ce n'est pas assez de deux ouvriers pour un établissement conforme à votre souhait et à notre Institut. Vous avez en vue le séminaire et nous avons obligation aux missions ; notre principal est l'instruction du peuple de la campagne, et le service que nous rendons à l'état ecclésiastique n'en est que l'accessoire. Nous savons par expérience que les fruits des missions sont très grands, pource que les besoins des pauvres gens des champs sont extrêmes ; mais, comme leurs esprits sont grossiers et mal cultivés pour l'ordinaire, ils oublient facilement les connaissances qu'on leur a données et les bonnes résolutions qu'ils ont prises ; s'ils n'ont de bons pasteurs qui les entretiennent dans le bon état où on les a mis. C'est pourquoi nous tâchons aussi de contribuer à faire de bons ecclésiastiques par les exercices des ordinands et par les séminaires, non pour abandonner les missions, mais pour conserver les fruits qui se font par elles ; de sorte, Monseigneur, qu'il est à souhaiter, puisque vous désirez avoir des missionnaires, que vous en ayez au moins quatre pour les deux fonctions... » (*S.V.*, IV, 42-43). D'ailleurs tout prêtre, envoyé par M. Vincent dans une cure ou un séminaire, devait se tenir prêt à prêcher la mission le cas échéant.

La Congrégation de la Mission se réservait, en vertu même de son contrat de fondation et de sa bulle d'érection (12 janvier 1633), la prédication dans les campagnes, laissant les villes « *où il y a archevêché, évêché ou présidial* » aux autres communautés.

Vincent de Paul eut le souci de former ses premiers disciples aux fonctions missionnaires ; dans ses entretiens, dans ses lettres, il leur montrait la grandeur de leur tâche ; lisons, par exemple, ce petit passage tiré d'une répétition d'oraison du 25 octobre 1643 : « *Ne sommes-nous pas bien heureux, mes frères, d'exprimer au naïf la vocation de Jésus-Christ ? Car qui exprime mieux la manière de vie que Jésus-Christ a tenue sur la terre, que les missionnaires ? Je ne dis pas seulement nous, mais les missionnaires de l'Oratoire, de la Doctrine*

chrétienne, les missionnaires capucins, les missionnaires jésuites (*S.V.*, XI, 133-134), et cet autre extrait emprunté à une conférence du 6 décembre 1658 : « ...*instruire les peuples des champs ; voilà où nous sommes appelés. Oui, Notre-Seigneur demande de nous que nous évangélisions les pauvres : voilà ce qu'il a fait et ce qu'il veut continuer de faire par nous. Nous avons grand sujet de nous humilier ici, voyant que le Père éternel nous applique aux desseins de son Fils, qui est venu évangéliser les pauvres et qui a donné cela pour marque qu'il était le Fils de Dieu et que le Messie que l'on attendait était venu. Grande obligation que nous avons donc à sa bonté infinie de lui être associés en ce divin emploi et qu'il nous ait choisis entre tant et tant d'autres, plus dignes de cet honneur et plus capables d'y réussir que nous ne sommes !* » (*S. V.*, XII, 79).

Mais M. Vincent ne se contente pas d'enflammer le zèle de ses confrères, il leur donne des directives pratiques, il leur enseigne une méthode de prédication qu'il appelle la « *petite méthode* ». Dans une longue conférence, le 20 août 1655, il en donna un bel exposé (*S. V.*, XI, 257-287). Voici le passage essentiel : « ...*la grande perversité du monde a contraint les prédicateurs, pour leur débiter l'utile avec l'agréable, de se servir de belles paroles et de conceptions subtiles, et d'employer tout ce que peut suggérer l'éloquence, afin de contenter en quelque façon et d'arrêter comme ils peuvent la méchanceté du monde. Mais, ô Sauveur ! à quoi bon ce faste de rhétorique ? Qu'avance-t-on par là ? Eh ! cela se voit ; si ce n'est peut-être que l'on veuille se prêcher soi-même. C'est donc à la petite Compagnie, préférablement aux autres, à qui Dieu, par sa miséricorde, a voulu s'adresser, pour lui donner sa méthode. Cette méthode vient de Dieu; les hommes n'y peuvent rien ; et les effets font voir que c'est Dieu... Ma prédication donc est de la méthode de bien prêcher ; et afin qu'en traitant de la méthode, je puisse la garder moi-même, je divise mon sermon en trois points : au premier, nous verrons les* MOTIFS *qui nous doivent faire bien affectionner à cette méthode ; au second, je dirai* EN QUOI CONSISTE *cette méthode, afin que nous la connaissions et la puissions à l'avenir mettre en pratique ;*

et au troisième, j'avancerai quelques MOYENS *qui pourront servir pour l'acquisition de cette méthode* » (p. 258-259).

Le fondateur insiste sur la simplicité dans la prédication ; à un missionnaire il écrit, vers 1657 : « *On m'a averti que vous faites de trop grands efforts en parlant au peuple et que cela vous affaiblit beaucoup. Au nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé et modérez votre parole et vos sentiments. Je vous ai dit autrefois que Notre-Seigneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que, cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi plus aisée que l'autre, qui est forcée, et le peuple la goûte mieux et en profite davantage. Croiriez-vous, Monsieur, que les comédiens, ayant reconnu cela, ont changé leur manière de parler et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisaient autrefois ? Mais ils le font avec une voix médiocre et comme parlant familièrement à ceux qui les écoutent. C'était un personnage qui a été de cette condition, lequel me le disait ces jours passés. Or, si le désir de plaire davantage au monde a pu gagner cela sur l'esprit de ces acteurs de théâtre, quel sujet de confusion serait-ce aux prédicateurs de Jésus-Christ si l'affection et le zèle de procurer le salut des âmes n'avaient pas le même pouvoir sur eux !* » (*S.V.*, VI, 378-379). D'ailleurs ce que les auditeurs attendent du missionnaire ce ne sont pas des discours, mais des exposés simples et clairs sur les vérités à croire, des explications sur les devoirs à pratiquer, en somme le catéchisme... Au même confrère, M. Vincent ajoute : « *...le peuple a plus de besoin de... catéchisme et... il en profite davantage...; en faisant ce catéchisme, il semble qu'il y a en quelque façon plus de sujet d'honorer la manière que Notre-Seigneur Jésus-Christ a tenue pour instruire et convertir le monde ; ...c'est notre usage et... il a plu à Notre-Seigneur donner de grandes bénédictions à cette pratique, en laquelle il se trouve plus de moyen d'exercer l'humilité* » (*S.V.*, VI, 379).

Un point sur lequel Vincent de Paul se distingue de beaucoup de ses contemporains : il défend à ses missionnaires de se lancer dans des controverses avec les pasteurs protestants : « *Travaillons humblement et respectueusement,* écrit-il le

1er mai 1635 à son premier compagnon, Antoine Portail, *qu'on ne défie point les ministres en chaire ; qu'on ne dise point qu'ils ne sauraient montrer aucun passage de leurs articles de foi dans la Sainte Ecriture, si ce n'est rarement et dans l'esprit d'humilité et de compassion ; car autrement Dieu ne bénira point notre travail. L'on éloignera les pauvres gens de nous. Ils jugeront qu'il y a eu de la vanité dans notre fait, et ils ne nous croiront pas. L'on ne croit point un homme pour être bien savant, mais pour ce que nous l'estimons bon et l'aimons. Le diable est très savant et nous ne croyons pourtant rien de ce qu'il dit, pour ce que nous ne l'aimons pas. Il a fallu que Notre-Segineur ait prévenu de son amour ceux qu'il a voulu faire croire en lui. Faisons ce que nous voudrons, l'on ne croira jamais en nous, si nous ne témoignons de l'amour et de la compassion à ceux que nous voulons qu'ils croient en nous* » (*S.V.*, I, 295). Nous avons dans cette citation une allusion à un moyen d'action missionnaire peut-être plus efficace que la parole : l'exemple de la charité et des vertus proprement chrétiennes et sacerdotales. Dans la fameuse conférence sur la petite méthode, nous pouvons recueillir ce conseil : « *...ne pas défaire par ses actions ce qu'on aurait avancé par la prédication ; ne pas détruire d'un côté tout ce que l'on bâtit d'un autre ; il faut prêcher principalement par le bon exemple, le bon exemple, être bien dans ses règlements, vivre en bon missionnaire, car sans cela, Messieurs, rien de fait, rien de fait... Il faut être soi-même dans de bons sentiments de la dévotion et la mettre en pratique pour en faire concevoir de bons sentiments aux autres. Si un homme n'a grande estime pour la vertu et grand amour pour ses emplois, il ne l'approchera jamais bien, cela est assuré. Celui qui est lui-même plongé dans le désordre, sans aucun règlement, qui vit dans le libertinage, comment en pourra-t-il retirer les autres ? C'est se moquer. On lui dira : medice cura teipsum...* » (*S.V.*, XI,277).

Rien d'étonnant après cela que les vocations missionnaires aient afflué dans la Congrégation qui, instituée en 1625, comptait à la mort de saint Vincent (1660) vingt-trois établissements. Il faut souligner encore la fidélité générale des disciples à l'enseignement du Maître, pendant tout le temps au moins

où il put lui-même veiller sur l'activité missionnaire de ses confrères, stimuler et orienter leur zèle, redresser les déviations, presque fatales dans une œuvre aussi délicate, aussi exigeante...

N'allons pas croire cependant que la Communauté de M. Vincent se distinguait par une excellence toute particulière au milieu des diverses sociétés religieuses appliquées comme elle à l'œuvre d'évangélisation populaire. La main dans la main, sans rivalité, sans concurrence, capucins, jésuites, eudistes, missionnaires de Saint-Lazare, s'adonnèrent aux missions et contribuèrent à refaire une France chrétienne, chacun suivant son esprit, sa méthode...

Il nous reste, dans une troisième partie, à déterminer les aspects caractéristiques d'une mission, disons « vincentienne ». Quel but M. Vincent assignait-il à la mission ? D'abord amener les fidèles à une confession générale, pour liquider un passé peut-être pas très conforme aux lois de Dieu et de l'Eglise ; ensuite, instruire par le catéchisme. Nous lisons dans une lettre de saint Vincent à un missionnaire, à la date du 30 janvier 1638 : « *Tout le monde demeure d'accord que le fruit qui se fait à la mission est par le catéchisme ; et une personne de qualité disant dernièrement cela, ajouta que les missionnaires s'étudiaient tous à bien prêcher et qu'ils ne savaient point faire le catéchisme... Ma pensée est que ceux qui travailleront doivent l'un faire le grand et l'autre le petit catéchisme seulement, et parler deux fois par jour* » (*S.V.*, I, 429). Le missionnaire en paroisse doit encore s'ingénier à régulariser les mariages, apaiser les discordes, accommoder les procès ; enfin, et c'est une fonction sur laquelle M. Vincent insiste, il doit instituer une confrérie de la Charité en vue de soulager la misère des pauvres. Dans une lettre à sainte Jeanne de Chantal, Vincent de Paul, le 14 juillet 1639, explique tout cela : « *Et pource que vous désirez savoir en quoi consiste notre petite manière de vie, je vous dirai donc, ma très digne Mère : que notre petite compagnie est instituée pour aller de village en village à ses dépens, prêcher, catéchiser et faire faire confession*

générale de toute la vie passée au pauvre peuple; de travailler à l'accommodement des différends que nous y trouvons, et de faire notre possible à ce que les pauvres malades soient assistés corporellement et spirituellement par la confrérie de la Charité, composée de femmes, que nous établissons aux lieux où nous faisons la mission, et qui le désirent... » (*S.V.*, I, 562).

Si l'on veut préciser quelle était la méthode propre à saint Vincent et à ses missionnaires, on se trouve dans l'embarras, tellement cette méthode a varié suivant les temps et les lieux : un souci apostolique d'adaptation a contraint les missionnaires à tenir compte de l'expérience. En restant dans les grandes lignes, disons que les missions étaient prêchées de novembre à juin ; suivant le nombre des habitants elles duraient trois à six semaines, rarement plus ; en principe on reste jusqu'à ce que tous aient fait leur « mission ». M. Vincent écrit sur ce sujet à un de ses confrères le 3 février 1641 : « *Il me reste une difficulté en cela, de savoir la raison pour laquelle vous demeurez si peu en chaque lieu, car la maxime de la Mission est de demeurer et de travailler sur les lieux jusqu'à ce que toutes les âmes aient fait leur devoir ou non ; ce que nous avons dû faire pour cela que ceux qui en ont le plus grand besoin sont toujours ad feces* » (*S.V.*, *II*, 150-151). L'équipe, la bande comme on disait alors, des missionnaires, comptait deux, trois, quatre, cinq ou six « *ouvriers* » d'après l'importance de la paroisse ; parfois les paroisses écartées et peu peuplées étaient groupées dans un centre d'accès facile.

En principe, on ne prêchait que des missions « *fondées* », ce qui permettait de ne rien prendre ni du peuple, ni du clergé ; les missionnaires logeaient dans une maison de louage et transportaient leur mobilier d'une paroisse à l'autre.

En quoi consistaient les exercices de la mission ? En général on adressait aux fidèles une exhortation à la messe du matin, on faisait le *petit catéchisme* dans l'après-midi pour les enfants, le *grand catéchisme* le soir pour les adultes ; ce dernier exercice était le principal de la mission, il durait trois petits quarts d'heure. Les sujets abordés au cours de ces « instructions » étaient : les grandes vérités, les principaux devoirs, suivant le plan du catéchisme ; notons que les missionnaires insistaient

plus particulièrement sur les fins dernières et sur la pénitence. La mission se terminait par diverses cérémonies : la communion générale, la première communion des enfants avec procession solennelle, la plantation d'une croix destinée à rappeler le souvenir de la Mission. Selon les clauses des différents contrats de fondation, les missions se renouvelaient dans les paroisses tous les trois, cinq, huit, dix ou quinze ans ; le plus souvent tous les dix ans. Relevons, dans la lettre utilisée plus haut de saint Vincent à sainte Jeanne de Chantal, quelques points intéressants : « *Quand nous sommes en mission à la campagne, ...on va à l'église à six heures du matin pour célébrer la sainte messe et confesser, en suite de la prédication qu'un de la compagnie vient de faire en suite de la sainte messe qu'il a dite auparavant ; l'on confesse jusques à onze heures ; puis l'on s'en va dîner et l'on retourne à l'église à deux heures pour y confesser jusques à cinq heures ; en suite de quoi l'un fait le catéchisme, et les autres s'en vont dire matines et laudes, pour souper à six heures.*

« *L'on a pour maxime de ne point prêcher, catéchiser, ni confesser dans les villes où il y a évêché et de ne point sortir d'un village que tout le peuple ne soit instruit des choses nécessaires au salut et que chacun n'ait fait sa confession générale ; et l'on va en peu de lieux où il reste quelqu'un qui y manque. Comme l'on a fait dans un village, l'on s'en va en un autre, où l'on fait de même. L'on travaille depuis environ la Toussaint jusques à la Saint Jean et l'on laisse les mois de juillet, août et septembre et une partie d'octobre au peuple pour faire la moisson et les vendanges ; et comme l'on a travaillé vingt jours ou environ, l'on se repose huit ou dix jours ; puis l'on retourne au travail, n'étant point possible de subsister longtemps au delà à ce travail sans ce repos et celui d'un jour par semaine* » (S.V., I, 564-565).

Il n'est pas sans intérêt de se demander quelle était l'attitude des évêques envers les missionnaires. Le plus souvent les évêques suivaient d'un œil favorable le développement de l'action missionnaire ; d'ailleurs M. Vincent et ses prêtres n'exerçaient leur ministère que dans les diocèses où ils avaient positivement été appelés. Très déférent à l'égard des évêques,

Vincent de Paul ne l'était pas moins à l'égard des curés ; il recommande aux missionnaires de solliciter la bénédiction du curé de la paroisse où ils arrivent, de ne rien faire contre son gré, de lui témoigner, en particulier comme devant les fidèles, un profond respect. Ecoutons-le sur ce sujet : « *Nous avons pour maxime de travailler au service du public, sous le bon plaisir de Messieurs les curés, et de n'aller jamais contre leurs sentiments. Et, à l'entrée et sortie de chaque mission, nous prenons leur bénédiction en esprit de dépendance* » (S.V., II, 199). Citons encore cet avis donné aux missionnaires pendant la retraite annuelle de 1635 : « *Porter un grand honneur et respect à messieurs les curés et vicaires des lieux où nous irons ; n'entreprendre rien contre leur gré, ni même sans leur en avoir communiqué, principalement aux choses grandes, comme sont l'établissement de la Charité, la communion des enfants, la procession et le accommodements d'importance, et sans leur approbation* » (*S.V.*, XI, 103-104).

Il faut croire que l'enseignement comme l'exemple de saint Vincent a produit de bons résultats car sa Congrégation, grâce à l'accroissement du nombre de ses membres, a pu s'établir dans de nouveaux diocèses ; l'élan n'a pas ralenti, même après la mort du fondateur. Du vivant de M. Vincent, furent plus particulièrement évangélisés les diocèses de Toul, d'Agen, de Luçon, de Troyes, d'Annecy, de Cahors, de Montauban.

Les missionnaires de Saint-Lazare, formés par saint Vincent de Paul, ont été, à leur place, en union plus tacite qu'explicite avec les membres des autres communautés missionnaires, des artisans du renouveau catholique qu'a connu la France au XVIIe siècle, et cet aspect religieux de notre Grand Siècle n'est pas un des moins attachants, ni des moins riches.

SOURCES

SAINT VINCENT DE PAUL. *Correspondance. Entretiens. Documents.* Edition publiée et annotée par P. Coste, 14 vol, Paris, 1921-1925.

ABELLY (L.). *La vie du venerable serviteur de Dieu Vincent de Paul...*, 3 vol., Paris, 1664.

G. CHALUMEAU.

Les MISSIONS de SAINT JEAN EUDES

JEAN EUDES était le frère aîné de François Eudes de Mézeray, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Né à Ri, près d'Argentan, en 1601, il mourut à Caen en 1680. Béatifié à Rome en 1909, il y fut canonisé en 1925. Après avoir été élève des jésuites dans leur collège de Caen, il appartint à la congrégation de l'Oratoire de 1623 à 1643, sous les supériorats des Pères de Bérulle, de Condren et Bourgoing. Il fonda successivement les séminaires de Caen, de Coutances, de Lisieux, de Rouen, d'Evreux et de Rennes. Il organisa une congrégation sacerdotale, dont les membres héritèrent de son nom : la congrégation des eudistes. A Caen, pour les « filles repenties », il établit une maison de refuge, qui est à l'origine d'une congrégation de religieuses : la congrégation de Notre-Dame-de-Charité. Il écrivit plusieurs ouvrages, qui forment les douze volumes de ses *Œuvres complètes*, publiées entre 1905 et 1911. Ces différents titres suffiraient à sa gloire. Ils ne firent pas sa célébrité. Pour ses contemporains, le Père Eudes fut, avant tout, un missionnaire. Quels furent les traits caractéristiques de ses missions ? Quelle fut leur importance ? Telles sont les deux questions auxquelles cet exposé voudrait répondre.

DE LA PRATIQUE A LA THÉORIE

Le Père Eudes a décrit un certain type de mission paroissiale. Ce modèle a été progressivement élaboré. Avant de le présenter, montrons son élaboration.

Quel en fut le point de départ ? Il est difficile de le préciser. Il y avait bien un missionnaire célèbre à l'Oratoire au moment où le P. Eudes, oratorien, commençait vers 1630-1632 à prêcher des missions. C'était le P. Jean Lejeune. Ses biographes,

malheureusement, laissent dans le vague la mission d'alors [1]. Ses propres témoignages sont tardifs, puisqu'ils semblent dater de 1660 environ. « Vieux nautonier », il donne ses « avis aux jeunes prédicateurs » : « Ne dédaignez pas, leur dit-il, de faire le catéchisme aux enfants et au menu peuple, quelque grand prédicateur que vous soyez, au moins deux ou trois fois la semaine »; il leur recommande aussi de faire « chaque semaine quelques conférences aux prêtres de la paroisse et des lieux voisins » [2]. Ailleurs, il indique une « pratique... des diocèses très bien réglés. On emploie les douze ou quinze premiers jours à instruire et à toucher le peuple par les prédications du matin et du soir, et le catéchisme à midi, puis on fait venir les confesseurs » [3]. Ces « diocèses très bien réglés » peuvent fort bien être ceux de Normandie, dans lesquels le P. Eudes et ses compagnons ne cessent alors de se dépenser. On peut donc supposer qu'une mission d'oratoriens, vers 1630, comporte des prédications quotidiennes et deux ou trois catéchismes par semaine.

Le P. Eudes prêche ainsi des missions. Mais, en 1636, au Fresne, près de Bayeux, chez ses amis les Blouet de Camilly, il détermine le commencement et la fin d'une journée de mission : les missionnaires apprendront aux fidèles à « réciter mot pour mot » une prière du matin et une prière du soir ; ces prières se composent d'un certain nombre de formules, qui se trouvent dans l'*Exercice de piété,* un manuel que le P. Eudes vient de faire imprimer à Caen. En 1641, à Rémilly-sur-Lozon, près de Saint-Lô, des conférences ont été données régulièrement aux ecclésiastiques au cours de la mission ; le

---

(1) L. Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire,* p.p. A.-M. Ingold et E. Bonnardet, Paris, 1904, t. III, p. 58-93 ; E. Cloyseault, *Bibliothèque oratorienne,* p.p. Ingold, Paris, 1882, p. 191-224 ; G. Renoux, *Le P. Lejeune,* Paris, 1875, in-8°, t. IX, 357 p.

(2) J. Lejeune, *Le missionnaire de l'Oratoire,* Lyon, 1825, t. I, p. 7 et 8.

(3) Id., t. IV, p. 2-3.

P. Eudes décide qu'il en sera toujours ainsi. En 1643, à Valognes, des communions générales ont lieu le jeudi et le dimanche, et, le dernier jour de la mission, la procession du Saint-Sacrement est suivie, à la tombée du jour, d'une réunion autour d'un grand feu dans lequel on brûle mauvais livres et gravures indécentes ; le P. Eudes prescrit à ses missionnaires de maintenir ces communions générales et cette cérémonie de clôture. Entre 1641 et 1648 doit se placer l'établissement d'un autre usage, celui des conférences faites, au cours de l'après-midi, à différentes catégories de personnes ; cet usage existait certainement en 1648, comme le montre l'annaliste des eudistes, en racontant la mission de Beaune : « On y donnait, écrit-il, des conférences en particulier aux ecclésiastiques, aux officiers de justice, aux simples bourgeois, aux artisans, aux journaliers et aux manœuvres, aux filles et aux femmes »[4]. En précisant les principaux thèmes qui devront être traités pendant la mission, le P. Eudes en complètera le cadre. Un cadre sans rigidité. La mission s'adapte aux villes et aux champs. Dans une église de campagne, on supprimera ces conférences variées, qui ne conviennent qu'aux différentes catégories sociales largement représentées dans une ville : on multipliera, par contre, les instructions communes ; on ne craindra pas de modifier l'horaire habituel : « en faveur des pauvres vignerons » de Beaune on fera le catéchisme dès 4 heures du matin.

Ces missions qui reçoivent ainsi peu à peu leur organisation présentent un double aspect, extérieur et intérieur. De l'extérieur, mis à part le pittoresque des processions et de quelques aveux collectifs (la foule se jetant parfois à genoux en criant « Miséricorde ! »), on est surtout frappé par des constatations d'ordre numérique, du côté des missionnaires et du côté des auditeurs. Le P. Eudes, sans doute, n'arrive jamais seul dans une mission. Mais, lorsqu'il est oratorien, il n'est habituellement accompagné, que d'un seul confrère, le P. Thomas

---

(4) *Annales* (1722), dans les archives des eudistes (Paris), ms. 27, p. 264.

Goujon [5]. Il doit donc se faire aider par de nombreux confesseurs, qui ne furent vraisemblablement jamais aussi nombreux qu'à la mission de Saint-Etienne à Caen, en janvier 1639 : on estimait alors qu'une centaine de prêtres y travaillaient, si l'on en croit le P. de Condren, renseigné par Jean de Bernières [6]. Lorsqu'il est supérieur d'une nouvelle congrégation, le P. Eudes vient en mission avec une demi-douzaine de ses confrères et un ou deux « associés »; sur place, on a recruté d'autres confesseurs : à Villedieu, en 1659, c'est Jean de Caillemer, le commandeur (Villedieu est une commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem), qui demande à son official et à ses curés de mettre à la disposition des missionnaires « des prêtres doctes, capables et vertueux pour les assister en l'administration des sacrements » [7]; à Châlons-en-Champagne, en 1665, c'est l'évêque, Félix de Vialart, qui place sous l'autorité du P. Eudes « trente-cinq ou quarante prêtres, tant docteurs de Sorbonne que ses anciens confrères [oratoriens] » [8]. Quant aux auditeurs, leur nombre va généralement croissant de l'ouverture à la clôture de la mission. Il y a pourtant des exceptions : des succès immédiats, surprenants. Près de Barfleur, à Gatteville, en 1650, on attendait le P. Eudes, que des affaires retinrent à Paris, « et on compta près de dix mille hommes au premier sermon, c'est-à-dire autant qu'on pouvait en espérer à la clôture des autres missions... on vit tous les jours près de deux mille âmes fréquenter les exercices » [9]. On prêchait, bien entendu, en plein air, comme le faisait, en 1659, le P. Eudes à Vasteville : « Il y a longtemps, écrivait-il le 23 juillet, que je ne prêche plus dans l'église... Je peux dire avec vérité qu'aux dimanches nous

---

(5) BATTEREL, *op. cit.*, t. II, p. 239.

(6) Ch. DE CONDREN, *Lettres*, p.p. P. Auvray et J. Jouffrey, Paris, 1943, p. 274.

(7) *Annales*, ms. cité, p. 616.

(8) *Ibid.*, p. 748.

(9) *Ibid.*, p. 327 ; il est fort possible que ces estimations ressemblent à celles des consuls marseillais en 1583 : les 80 ou 100 000 âmes de leur ville devaient se diviser par 4...

avons plus de quinze mille personnes » [10]. Il n'en était pas toujours ainsi. Quand le P. Eudes parcourait une bourgade, la clochette à la main, pour annoncer la mission, il se doutait bien qu'il n'eût pas suffi d'ébranler la cloche de l'église pour faire venir les paroissiens ; quand il écrivait de Corbeil, en 1651, qu'il se trouvait avec ses missionnaires « parmi un peuple *durae cervicis* », on ne devait pas s'écraser dans l'église.

Plus que cet aspect extérieur d'une mission, qui poursuit un but spirituel, importe son aspect intérieur. Quelles sont les nourritures spirituelles offertes aux fidèles ? Quel profit en tirent-ils ? On aimerait connaître les textes des sermons et des conférences du P. Eudes. Or, ces textes, qui devaient être reliés après sa mort, conformément à un article de son testament, n'ont pas été retrouvés après la Révolution. Une thèse de doctorat a néanmoins été écrite par l'actuel évêque auxiliaire de Sées, Mgr Pioger, sous le titre *Un orateur de l'Ecole française, saint Jean Eudes.* En utilisant les anciennes biographies du P. Eudes, sa correspondance et plusieurs chapitres de ses ouvrages, l'auteur a dégagé les principaux thèmes oratoires et les idées du missionnaire. Pierre-Daniel Huet, qui était caennais, a laissé deux précieux témoignages sur la manière, à la fois vigoureuse et touchante, employée par le P. Eudes dans ses missions : « Il avait une éloquence vive et véhémente, écrit-il, plus propre à toucher ses auditeurs par la terreur qu'à les attirer par la douceur. Son zèle le porta plusieurs fois à s'exposer courageusement à la mort pour assister les malades frappés de la peste. Son principal emploi fut dans les missions par toute la France... » [11]. Dans ses *Mémoires*, Huet écrit : « Que j'eusse le bonheur de jouir de sa conversation ou de l'entendre prêcher, je sentais augmenter ma piété et diminuer ma tiédeur. Je me souviens qu'une fois... je fus tellement enflammé par ses exhortations que mes senti-

---

(10) *Œuvres complètes*, t. X, p. 431 (voir note ci-dessus).

(11) HUET, *Les origines de la ville de Caen*, 2e éd., Rouen, 1706, p. 429.

ments se traduisirent par ces plaintes... »[12]. On touche ici à ces « fruits infinis à la gloire de Dieu », produits par les missions du P. Eudes et admirés par Huet. Multiples et unanimes sont les témoignages relatifs aux conversions, aux réconciliations et aux restitutions. Le zèle intrépide du P. Eudes, en particulier, impressionnait toujours ses auditoires, touchés en outre par ses interventions audacieuses en faveur des pauvres ou des persécutés : pendant une mission prêchée dans l'église Saint-Pierre, à Caen, au moment où le chancelier réprimait la révolte des Nu-pieds, il avait obtenu de Séguier la grâce de plus de soixante prisonniers ; dans la cour du séminaire de Saint-Sulpice, en présence d'Anne d'Autriche et d'une foule le courtisans, le 2 septembre 1660, il n'avait pas craint d'évoquer les misères du peuple et la cruauté des archers de la gabelle cassant « les cruches des pauvres femmes voisines de la mer ». Plus encore qu'à Paris ce langage direct était goûté dans les campagnes et contribuait à la transformation intérieure des paysans et de leurs seigneurs.

* * *

De cette expérience vécue, le P. Eudes a tiré des leçons : il a expliqué le rôle du missionnaire dans *le Prédicateur apostolique ;* il a codifié la mission paroissiale dans les *Constitutions* rédigées pour sa congrégation sacerdotale. *Le prédicateur apostolique* est un court traité, de rédaction tardive, publié cinq ans après la mort de l'auteur. Ce n'est pas l'art de composer des oraisons funèbres. C'est un manuel pour apprendre à être un bon missionnaire : recueilli, édifiant et suffisamment instruit ; le chapitre VI contient la liste des ouvrages qu'il doit connaître, de la Bible à la Vie des saints, en passant par les œuvres de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, de Louis de Grenade, de Pierre Canisius et d'autres auteurs, sans négliger « quelque livre français pour apprendre

---

(12) Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, p. 352 ; le passage cité est suivi de vers latins (p. 353) ; Ch. Nisard a traduit le *Commentarius* (*Mémoires de D. Huet,* Paris, 1853).

à parler comme il faut ; non pas néanmoins ces livres dont le langage est trop poli et recherché, le style trop étudié et trop peigné, et le discours pompeux et enflé, mais ceux qui ont une expression claire, forte, naturelle et sans fard »[13]. Après l'indication des sujets à traiter, une douzaine de chapitres indiquent plusieurs manières de les présenter. Ces manières ne sont que des variantes de la « petite méthode » : saint Jean Eudes comme saint Vincent de Paul, qui l'admire, prêche « à la missionnaire »[14]. Ainsi le chapitre XII expose la « manière de prêcher sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise » :

« 1. Après avoir fait connaître ce que le commandement ordonne, ou ce qu'il défend, il faut apporter les raisons et les motifs qui nous doivent porter à le garder.

2. Faire voir les péchés qui se commettent ordinairement contre ce précepte, par pensée, par volonté, par paroles, par actions, par omission et par induction [persuasion]...

3. Donner les moyens d'observer le précepte que l'on explique et d'éviter les péchés qui se peuvent commettre contre lui »[15]. Viennent ensuite quelques chapitres ayant trait au langage et à la manière de parler, à la voix et à la prononciation, aux gestes et aux mouvements du corps, aux moyens d'émouvoir et aux défauts des prédicateurs à la mode. Quant aux sujets traités, dans les conférences faites aux personnes de « divers états », on les devine grâce à deux livres du P. Eudes, *le Bon confesseur* et *le Catéchisme de la mission :* on y trouve, en effet, de longues listes des fautes que peuvent commettre les ecclésiastiques, « les gouverneurs, magistrats et autres seigneurs temporels », « les officiers de finances », « les juges et conseillers », « les gens du roi, avocats et procureurs », « les receveurs, exacteurs et semblables », « les capitaines et

---

(13) *Œuvres complètes,* t. IV, p. 32.

(14) VINCENT DE PAUL, *Correspondance, entretiens, documents,* p.p. Pierre Coste, Paris, 1924, t. XI, p. 287.

(15) *Œuvres complètes,* t. IV, p. 49-50.

soldats », « les sénéchaux des seigneuries », « les médecins, apothicaires et chirurgiens », « les taverniers, cabaretiers et bouchers »... [16].

Dans les *Constitutions* laissées par le P. Eudes à ses disciples, c'est la mission elle-même qui est décrite. Il convient d'abord de lui choisir une date favorable : dans les villes, en hiver « tant que l'on pourra » : à la campagne, durant les autres saisons, qui sont « les plus commodes » [17]. Le mauvais état des chemins et des routes, la neige, la crue des rivières rendaient souvent très difficile l'accès d'une église de campagne : la mission, on l'a vu, était, en fait, un centre d'attraction pour toute une région (la mission de Denneville se termina par une procession de vingt-quatre paroisses). Les missionnaires se préparaient à leur tâche par une retraite de trois jours. Durant les étapes du voyage, ils devaient catéchiser les enfants et les domestiques dans les maisons qui les recevaient. Avant d'ouvrir la mission, ils s'informaient « des besoins particuliers du canton et des abus qui y pourraient régner »; dans les villes, la mission proprement dite était précédée de quelques sermons pour la préparer. L'horaire adopté s'adaptait aux circonstances. La mission proprement dite, par contre, comprenait un certain nombre d'exercices jugés nécessaires : les deux principaux, chaque jour, étaient le sermon et le catéchisme : chacun de ces exercices durait environ une heure. La journée du missionnaire se passait généralement ainsi : levé à 4 heures et demie, il faisait oraison avec ses confrères et récitait avec eux une partie du bréviaire (les petites heures) : à 6 heures, il était à l'église pour « ouïr les confessions » et célébrer la messe : à 9 heures, il faisait réciter aux fidèles agenouillés la prière du matin et leur adressait une instruction qui durait trois quarts d'heure et, au jour le jour, traitait des obligations du baptême, de l'horreur du péché, de la confession, des Commandements, et tout spécialement du blasphème, de l'impureté, de l'ivrognerie, etc...; de 10 à

16 *Ibid.*, t. II, p. 497 et ss.; t. IV, p. 328 et ss.

17 La partie VIII des *Constitutions* des eudistes expose « ce qui appartient aux missions » (*Œuvres complètes*, t. IX, p. 368-379).

11 heures et demie, il demeurait à son confessionnal ; des prières (litanies, examen de conscience) précédaient le repas, durant lequel on faisait une lecture ; à 1 heure, le missionnaire faisait le catéchisme, armé d'une longue baguette, qui lui servait à désigner les enfants interrogés (habituellement quatre à la fois : deux filles d'un côté, deux garçons de l'autre) ; il terminait cet exercice, auquel assistaient les parents des enfants et autres adultes, particulièrement nombreux le dimanche, par le chant d'un cantique et la prière du soir ; de 2 à 6 heures, il restait à son confessionnal (très souvent, bien au delà de 6 heures). Faut-il ajouter que le mot « confessionnal » doit être pris au sens large ? Le meuble que nous connaissons sous ce nom était encore peu répandu, et jamais une église de campagne n'en aurait eu assez pour les très nombreux confesseurs des missions. Ces confesseurs devaient revêtir le surplis et se coiffer du « bonnet carré »; « en confessant, ajoute le P. Eudes, ils ne se serviront point de la manche de leur surplis pour couvrir leur visage, mais d'un mouchoir qu'ils auront à cette fin » [18].

Quelle était la durée d'une mission ? Sur ce point les *Constitutions* du P. Eudes ne contiennent pas de prescriptions. Leur auteur avait pourtant sur ce point des idées précises, fruits de son expérience. Il en fait part à M. de La Vieuville, évêque de Rennes, avant de prêcher dans sa cathédrale, en 1669-1670, une mission qui durera plus de quatre mois : « afin qu'une mission fasse quelque changement dans les mœurs et qu'elle détruise le vice et les mauvaises coutumes, il est nécessaire qu'elle dure pour le moins sept ou huit semaines. Nous n'en faisons point dans les plus petites paroisses de la campagne qui ne dure six semaines ; autrement on plâtre le mal, mais on le guérit pas ; on rompt les mauvaises herbes, mais on ne les déracine pas; on fait du bruit, mais peu de fruit »[19]. Ces six semaines constituaient un minimum. L'ancien annaliste des eudistes, Pierre Costil, rapporte que les missions duraient

(18) *Œuvres complètes,* t. IX, p. 374 (*ibid.,* IV, 285 ; IX, 199).
(19) *Ibid.,* t. XI, p. 99.

en moyenne « onze à douze semaines », en d'autres termes, deux mois et demi. Le P. Eudes consentit parfois des exceptions. La plus courte mission qu'il ait donnée semble avoir été celle de Mauregard, près du Mesnil-Amelot, dans le diocèse de Meaux : elle ne dura que dix jours. Il y eut aussi des exceptions à la durée des sermons, comme l'atteste un témoin de la mission de Rennes : « Le dimanche de la Quasimodo, 13 avril 1670, au matin, le R.P. Eudes, le plus ancien des missionnaires, a fait une prédication qui a duré depuis huit heures jusqu'à dix heures pour dire son adieu » [20].

Si le P. Eudes, en homme d'action, a tout naturellement tiré la théorie de la pratique, il n'a jamais conçu cette théorie comme un ensemble de prescriptions rigides. Homme de Dieu, il a, par ailleurs, beaucoup plus compté sur l'action de la grâce divine que sur tous les procédés de nos méthodes. Mais, en bon saint normand qu'il était, il n'a jamais affiché le moindre dédain pour ces moyens humains, qu'il n'a cessé d'employer lui-même et de recommander aux autres.

APERÇU HISTORIQUE

Il existe des biographies du P. Eudes. Ce sont des hagiographies [21]. Pas encore une biographie critique, digne de ce nom. Il existe une étude consacrée à la prédication du P. Eudes [22]. Il n'y a pas une histoire de ses missions. Les biographes en parlent, plus soucieux, bien entendu, d'édification que de précision. Ils se copient généralement les uns les autres. Leur récit de telle ou telle mission vaut ce que vaut le premier récit qu'ils reproduisent. Quand ils veulent parler de toutes les missions, leur imagination remplit trop souvent les lacunes de leurs documents. Tel est le cas d'un biographe, auteur de quatre gros volumes : quand il ne sait qu'un nom et une date,

---

(20) R. Duchemin, *Journal d'un bourgeois de Rennes au XVIIe siècle* (1650-1685), p.p. P. Delabigne-Villeneuve, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, 1855, p. 166.

(21) Voir bibliographie *in fine*.

(22) Livre de Mgr Pioger, déjà cité (voir bibliographie).

il brode ; il suppose des foules nombreuses et des conversions éclatantes, généralités d'une exactitude suspecte, puisque nous savons fort bien que le P. Eudes, comme tous les missionnaires, s'est parfois heurté à des populations qui boudaient sa mission : ainsi à Corbeil, on l'a déjà indiqué, il rencontre des chrétiens au cou raide (*durae cervicis*) et il n'en fait pas mystère dans une lettre, datée du 18 mai 1651 [23]. Il importe donc d'être sur ses gardes. Pour avoir une assez bonne connaissance des missions du P. Eudes, le mieux est encore de recourir au plus consciencieux des biographes, l'eudiste Pierre Costil (1669-1749), auteur d'*Annales* et d'une *Vie,* restées manuscrites. Il ne s'est pas contenté de compulser les documents conservés dans sa congrégation, il a écrit dans certaines paroisses où le P. Eudes avait prêché ; il reproduit souvent textuellement les renseignements qu'il en a reçus. Ses meilleurs récits se situent entre 1650 et 1652. Pour cette courte période, il avait entre les mains le journal d'un témoin oculaire, l'eudiste Jacques Finel, qui suivit le P. Eudes comme un historiographe du roi suivait le monarque en campagne ; ce témoin n'était pas dépourvu d'humour, à en juger par Costil, car nous ne possédons pas même une copie de ce journal. Entre 1632 et 1650, puis entre 1652 et 1676, Costil s'est particulièrement attaché, pour suivre les missions, au propre journal du P. Eudes : un document précieux dans sa brièveté, mais de rédaction tardive, qui a été conservé [24].

Il importe d'abord de recenser et de compter, pour rectifier l'histoire admirative. Peut-on dire, par exemple, après Huet, que le P. Eudes a prêché « par toute la France » ? Dans l'état actuel de nos connaissances, l'exagération est manifeste. Entre 1632 et 1676, il y a environ 130 diocèses en France. Or le P. Eudes n'a pas dû prêcher dans plus de 20 diocèses, et nous ne connaissons encore de façon certaine que 14 diocèses dans lesquels il ait donné des missions : 6 diocèses de Normandie (Bayeux, Coutances, Evreux, Lisieux, Rouen, Sées) et 8 autres

---

(23) *Œuvres complètes,* t. X, p. 395.

(24) *Ibid.,* t. XII, p. 103-135.

diocèses (Autun, Châlons-sur-Marne, Chartres, Meaux, Paris, Rennes, Saint-Malo, Soissons). En faisant le total des missions prêchées effectivement par le P. Eudes — on les grossit souvent de celles qui n'ont été prêchées que par ses disciples — on obtient un total de 115 missions : 90 en Normandie et 25 hors de la Normandie. Dans les diocèses de Normandie, par quantité croissante, les missions se répartissent ainsi : 1 dans le diocèse de Sées, 4 dans le diocèse de Rouen, 4 dans le diocèse d'Evreux, 17 dans le diocèse Lisieux, 19 dans le diocèse de Bayeux et 45 dans le diocèse de Coutances. Autrement dit : la Normandie a été le champ principal de l'apostolat missionnaire du P. Eudes ; dans cette Normandie, le Cotentin en a été la région privilégiée, puisque le P. Eudes y a prêché autant de missions que dans tout le reste de la province [25]. Quant aux 25 autres missions, elles se répartissent ainsi : 1 dans le diocèse de Châlons, 2 dans les diocèses de Chartres et de Meaux et de Soissons, 4 dans le diocèse d'Autun, 5 dans les diocèses de Paris et de Rennes. Si l'on considère enfin l'ensemble des 115 missions et si l'on essaie de les diviser en deux catégories, missions urbaines et missions rurales, on peut estimer que 65 % des missions du P. Eudes ont été données dans des paroisses de campagne. Il apparaît ainsi que le P. Eudes avait commencé par donner l'exemple à ses disciples, à qui il recommande ceci : « La mission étant très nécessaire partout, on la fera aux champs et aux villes ; mais pourtant plutôt aux champs qu'aux villes » [26].

Il est également intéressant d'envisager ces missions à travers le temps, c'est-à-dire durant une période de quarante-cinq ans, entre 1632 et 1676. Pendant qu'il est oratorien, du début de l'année 1632 au mois de mars 1643, le P. Eudes prêche 33 missions, dont 29 en Normandie. Supérieur d'une nouvelle congrégation sacerdotale, du mois d'avril 1643 au mois de février 1676, le P. Eudes prêche 82 missions, dont 61 en Nor-

---

(25) J'ai étudié *les Missions de saint Jean Eudes en Normandie*, dans les *Cahiers Léopold Delisle*, t. VI, 1957, pp. 111-130.

(26) *Œuvres complètes*, t. IX, p. 368.

mandie. Le ministère du P. Eudes en dehors de sa province est donc beaucoup plus considérable dans cette seconde partie de sa vie. Mais, d'un bout à l'autre de cette existence, le rythme de l'activité missionnaire reste constant, malgré des soucis nouveaux créés par des fondations (séminaires et refuges), malgré des maladies plus nombreuses et le poids des ans. En réduisant à deux mois la durée moyenne d'une mission et en tenant compte de la lenteur des voyages, on constate que le P. Eudes passe environ la moitié de chaque année au service des missions. Si l'on ajoute à cette activité proprement missionnaire, les obligations inhérentes à tout prédicateur de renom (des retraites dans les séminaires et les couvents, des sermons de circonstance dans les églises paroissiales et les communautés religieuses), on se trouve en présence d'un zèle oratoire assez rare. Jusqu'à soixante-quinze ans, pas trace chez cet homme d'« une voix qui meurt et d'une ardeur qui s'éteint » : en janvier 1676, en plein air, trois fois la semaine, à Saint-Lô, il prêche la « controverse » dans une ville où les huguenots sont encore nombreux ; en 1678, il monte encore dans la chaire de l'église Saint-Pierre à Caen, pour y donner des sermons de charité en faveur de l'Hôpital général, et « il s'y trouva tant de monde que l'église, quoique très grande, pouvait à peine contenir la multitude des auditeurs... il excita une telle émotion chez ceux qui l'entendirent qu'ils fondaient tous en larmes » [27].

* * *

Pour montrer la difficulté que présenterait une histoire détaillée de toutes les missions du P. Eudes, examinons, non pas le déroulement de toute une mission, mais une seule après-midi d'une mission : la clôture d'une mission de la paroisse Saint-Sulpice, prêchée dans l'église Saint-Germain-des-Prés du 4 juillet au 2 septembre 1660.

Ouvrons d'abord les *Annales* des eudistes, œuvre de Pierre Costil. La date de la clôture de la mission n'est pas indiquée.

---

(27) J. Martine, *Vie du R.P. Jean Eudes*, t. II, p. 337.

Des hagiographes friands de précisions lui en donneront une, le 8 septembre. Erreur manifeste. Mais revenons à nos *Annales*. Costil ne peut omettre l'événement de cette clôture : la présence de la reine mère Anne d'Autriche ; bien plus, il affirme que la reine mère avait été « fort assidue » à la mission. Ici, il se trompe, lui aussi, comme nous allons le voir. Il rapporte quelques « remontrances », présentées par le P. Eudes dans la chaire de Saint-Germain, et poursuit ainsi son récit : « On fit ensuite la procession et on porta le Saint-Sacrement dans la cour du séminaire de Saint-Sulpice, qu'on avait destiné pour le lieu de la station, et où l'on avait élevé un autel des plus magnifiques, étant orné des plus riches ameublements des dames de la cour. Ce fut là où le P. Eudes, ayant pris en main le Saint-Sacrement et étant environné de plus de cinq cents ecclésiastiques, revêtus d'aubes ou de surplis, en présence de la reine [Anne d'Autriche] et d'une multitude innombrable, fit une exhortation d'une demi-heure si touchante qu'il tira des larmes des yeux de tout ce peuple, surtout lorsqu'ayant représenté qu'après avoir crié tant de fois les jours précédents: Vive le roi ! comme on avait fait à l'entrée solennelle qu'il avait faite à Paris avec la nouvelle reine Marie-Thérèse d'Autriche le 25 d'août auparavant [lire le 26 août], il était bien juste de rendre de pareils honneurs au Roi éternel, et de crier à présent : Vive Jésus ! Car il n'eut pas plutôt prononcé ces paroles qu'il fut suivi des acclamations de tout ce peuple, et même de la reine, qui répandit aussi des larmes abondantes, son grand cœur ne pouvant plus retenir sa tendresse à la vue d'un spectacle si touchant. C'est ce que M. Manchon [un des missionnaires du P. Eudes], qui en était tout proche, se faisait un plaisir de rapporter » [28].

Ouvrons maintenant les *Mémoires* de Godefroi Hermant, chanoine de Beauvais, savant professeur de la Sorbonne, qui dirigeait plus volontiers ses pas vers Port-Royal que vers Saint-Sulpice. Il sait la date de la clôture de la mission. Mais il suppose ceci : c'est dans l'église même de Saint-Germain

---

(28) *Annales*, ms. cité, p. 628-629.

que le P. Eudes a « pris le Saint-Sacrement en la main » et y a demandé « l'entière extermination des disciples de saint Augustin ». Son récit continue : « Après avoir fait cette prédication dans l'abbaye de Saint-Germain, il alla à Saint-Sulpice, où l'on avait dressé dans la grande cour un trône pour reposer le Saint-Sacrement, et toutes les pierreries et l'argenterie de Mme la duchesse d'Aiguillon, de Mme la comtesse de Brienne et des autres grandes dames du faubourg y avaient été employées. Le Père Eudes y fit encore un petit discours fort pathétique pour porter le peuple à adorer le roi des rois en leur montrant le Saint-Sacrement et en leur proposant pour modèle ce qu'ils venaient de faire dans la pompe magnifique de l'entrée du roi dans Paris, où l'on avait crié tant de fois : Vive le roi, il leur fit crier : Vive Jésus. M. de Rennes [Henri de La Motte-Houdancourt], grand aumônier de la reine mère, joignit sa voix avec celle du peuple pour crier comme les autres : Vive Jésus ! et la plupart des assistants reçurent le cri de cet évêque comme la marque d'une rare piété, et parurent fort édifiés de sa conduite » (29). Du jansénisme, il fut effectivement question à Saint-Germain-des-Prés: Hermant n'en veut pas savoir davantage. Du calvinisme, de l'athéisme, du retranchement du luxe (des « mangearts du peuple avec leurs superbes maisons, leurs dorures »), du soulagement des peuples, de la gabelle odieuse aux riverains de la Manche, dont il fut également question à Saint-Germain, pas un mot dans Hermant.

Si, contrairement à ses habitudes, la *Gazette de France* est muette sur la venue de la reine mère à Saint-Germain et à Saint-Sulpice, le 2 septembre 1660, deux Pères de l'abbaye, dom Nicolas Canteleu et dom Claude Chantelou, nous renseignent fort bien. Voici ce qu'écrit le premier qui est sacristain : « La reine arriva sur les quatre heures et fut accueillie par le R. Père général [dom Bernard Audebert] et autres supérieurs. Elle fut conduite dans la nef jusqu'au commencement du sermon qu'elle s'assit dans son fauteuil devant la chaire du

---

(29) G. Hermant, *Mémoires*, p.p. A. Gazier, Paris, Plon, 1907, pp. 481-482.

prédicateur, ayant autour de soi plusieurs princesses et dames. Le fauteuil, le carreau et le tapis qu'on mit devant elle furent apportés par ses officiers, et aux princesses et aux dames, qui étaient à sa suite, on donna seulement des petites chaires de paille et des bancs de bois. Le sermon fini, elle fut reconduite à son carrosse par nos RR. Pères, où étant on lui fit présent d'une pyramide de beaux fruits dans un plat, lesquels elle reçut avec remerciement ; de là elle fut conduite à Saint-Sulpice, pour assister à une procession du Saint-Sacrement, laquelle se devait faire par ledit Père Eudes avec la permission du R.P. prieur [dom Ignace Philibert] pour terminer la mission »[30]. Quant à dom Chantelou, il termine ainsi son récit : « les amis de la mission eurent assez de crédit pour attirer la reine mère, qui l'honora de sa présence et entendit le Père Eudes assez favorablement, quoiqu'il lui dit ses pensées sur les affaires de l'Eglise et de l'Etat avec assez de liberté. Ce fut le plus bel effet de cette grande mission »[31].

Une « histoire véritable » devrait tenir compte de ces différents points de vue, qui se recoupent et permettent de corriger ce que chacun a de trop étroit. L'annaliste des eudistes, ému par les larmes d'autrui, n'a pas toujours le regard clair. Le théologien de la Sorbonne a le regard borné par les in-folio de saint Augustin. Le sacristain de Saint-Germain ne voit pas au delà du porche de son église. Après-midi privilégiée que cette clôture de mission. Tant de témoignages, et de cette qualité, sont, il est vrai, exceptionnels. L'historien devra se résigner bien souvent, pour plus d'une mission, à ne rien savoir, après avoir longtemps cherché. Qu'il imite alors, de Conrart, le silence prudent...

* * *

Dans cette histoire des missions du P. Eudes, il faudrait

---

(30) N. CANTELEU, dans J.-B. VANEL, *Les Bénédictins à Saint-Germain-des-Prés*, 1630-1792, *Nécrologe*, Paris, 1896, pp. 18-19 ; dans l'original, il n'y a pas « chaises de paille », comme l'écrit Vanel, mais « chaires de paille » (f.fr. 18818, p. 187).

(31) Cl. CHANTELOU, *Abrégé des choses plus remarquables de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, B.N., f.fr. 18816, f° 96 v°-97 r°.

enfin s'attacher à leurs incidences économiques et sociales. Une mission entraîne, on s'en doute bien, des frais importants: voyages, hôtelleries, séjour prolongé dans le lieu de la mission, repas des auxiliaires qui viennent confesser, etc... Convenait-il de demander aux auditeurs des missions de couvrir ces frais ? Le P. Eudes ne le pensa pas. Ce procédé eût paru tout particulièrement maladroit dans les campagnes, où les paysans ne cessaient de se plaindre de la taille et des dîmes. Facilement les missionnaires eussent donné l'impression d'être intéressés. Il fallait être d'autant plus délicat sur ce chapitre que l'on vivait dans un temps où les prêtres avaient coutume « de recevoir de l'argent pour entendre les confessions » [32]. Il convenait donc que la mission fût vraiment offerte et qu'elle ne coûtât pas un denier à ceux qui en bénéficiaient. Pour éviter de tendre la main au « menu peuple », il n'y avait qu'un moyen : recevoir des dons de riches bienfaiteurs. Ce qui eut lieu.

Le P. Eudes a tenu à conserver le souvenir de ces donateurs. On les trouve dans son « journal ». Les groupes d'anonymes sont peu nombreux et relevés dans des formules comme celles-ci : « quelques particuliers » (de telle ou telle paroisse) ; « les habitants du lieu » ou « les habitants de la ville » (ainsi à Granville en 1665). Les groupes de bienfaiteurs nommément désignés ne sont pas rares. Mais, la plupart du temps, c'est une seule personne qui pourvoit aux frais de la mission. En complétant le journal du P. Eudes par les renseignements fournis par les anciennes *Annales* des eudistes, il serait facile d'établir un répertoire des bienfaiteurs des missions du P. Eudes. Dans l'ordre alphabétique, la liste commencerait par la duchesse d'Aiguillon et se terminerait par Vialart de Herse, évêque de Châlons ; on y verrait, près des noms de grandes maisons, de modestes gentilhommes, des parlementaires, des officiers de justice et de finance, de simples marchands. L'appartenance de plusieurs de ces bienfaiteurs à la Compagnie du Saint-Sacrement est connue depuis longtemps. Le total de tous les bienfaiteurs, dont nous savons les noms, est bien

---

[32] MARTINE, *Vie du R.P. Jean Eudes*, t. I, p. 218.

inférieur à celui des missions : une cinquantaine pour cent quinze missions. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette disproportion : nombreux sont en effet les bienfaiteurs qui ont défrayé deux ou trois missions ; à lui seul, Gaston de Renty a pourvu aux frais de neuf missions.

Dans le cortège de ces bienfaiteurs, accordons la première place au premier ordre, le clergé. Au premier rang, plaçons Richelieu, puisque la duchesse d'Aiguillon n'était le plus souvent que la trésorière de ses « bonnes œuvres » ; c'est M. le cardinal qui, l'année même de sa mort, en 1642, « fournit la subsistance » de la grande mission de Saint-Ouen à Rouen. Parmi les évêques : Philippe Cospéau, évêque de Lisieux, fait prêcher dans sa ville épiscopale et à Pont-Audemer ; Henri de Maupas, évêque d'Evreux, invite aussi le P. Eudes dans sa ville épiscopale et à Elbeuf ; François de Nesmond, évêque de Bayeux, contribue aux frais de la mission prêchée à Caen dans l'église Saint-Pierre en 1665-1666 ; Félix de Vialart défraie la mission de Châlons ; Claude Auvry, l'ancien évêque de Coutances, le célèbre trésorier de la Sainte-Chapelle, fait donner à ses frais la mission des Quinze-Vingts à Paris en 1660. Près de ces évêques, il y a quelques abbés et, en particulier, M. Olier, qui invite le P. Eudes à Saint-Sulpice en 1651. Il y a même une abbesse : c'est Laurence de Budos, l'abbesse de Sainte-Trinité, Mme de Caen, qui fait donner une mission sur les terres de l'abbaye, à Ouistreham, en 1638.

C'est vraisemblablement sur la recommandation de cette abbesse que le duc de Saint-Simon appela le P. Eudes, en 1647, pour donner une mission à La Ferté-Vidame : en 1644, par son mariage avec Diane-Henriette de Budos, M. le duc de Saint-Simon était devenu le neveu de Mme de Caen. L'année suivante, le P. Eudes était appelé à La Fère-en-Tardenois par Mme la Princesse. Aucun lecteur de notre célèbre mémorialiste — fils, on le sait, d'un second mariage — n'en sera surpris, puisque Diane-Henriette de Budos était la cousine germaine « de Madame la Princesse, mère du héros, de M. le prince de Conti et de Mme de Longueville, avec qui, et surtout avec M. le Prince le père et Madame la Princesse, ce mariage lia

mon père de plus en plus »; aussi n'est-ce pas sans une certaine fierté que le P. Eudes fait état de cette mission de 1648 « demandée et défrayée par Mme la princesse de Condé, mère de MM. les princes de Condé et de Conti » (33). En 1649, c'était le duc de Liancourt, encore membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui défrayait la mission de Saint-Sauveur-Lendelin.

Les autres bienfaiteurs ne sont pas de cette haute volée. Ils comptent pourtant dans leurs rangs le premier des grands officiers de la Couronne, Pierre Séguier, chancelier de France, dont Louis XIV fit un duc. C'est par l'intermédiaire de sa sœur, Jeanne de Jésus, prieure des carmélites de Pontoise, que Séguier contribua aux frais d'une mission du P. Eudes. Celui-ci, dans son « journal », parle ainsi de la mission de Pontoise : « procurée et défrayée par les soins de la Révérende Mère Jeanne de Jésus, carmélite, sœur de Monseigneur le chancelier Séguier, en l'année 1653 » (34). Près du chancelier de France, nous pourrions placer deux présidents au Parlement de Rouen, Jean Le Roux de Langrie et Jacques Poërier d'Amfreville ; trois trésoriers des finances à Caen, Jean de Bernières de Louvigny, François de Malherbe et Robert de Répichon ; toute une noble galerie de seigneurs normands. Un nom suffit pour indiquer le réseau d'amitiés qui soutint le P. Eudes dans toutes ses œuvres : le nom de Gaston de Renty. Ce gentilhomme, dont la vie fut courte (1611-1649), déploya une étonnante activité : « nous le retrouvons partout, comme Vincent de Paul », constate l'abbé Bremond (35). Pendant dix ans, il fut l'âme de la Compagnie du Saint-Sacrement (36). Il avait une entière confiance dans le P. Eudes

(33) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Boislisle, t. I, p. 196-197 ; Eudes, *Œuvres complètes*, t. XII, p. 115.

(34) *Ibid.*, t. XII, p. 116-117.

(35) H. Brémond, *Hist. litt. du sent. rel.*, t. VI, p. 388.

(36) Sur l'appui fourni au P. Eudes par la Compagnie du S.-S. et sur Renty, voir R. Allier, *La Cabale des dévots*, Paris, 1902 ; sur la Compagnie du S.-S. à Caen, M. Souriau, *Le mysticisme en Normandie au XVIIe siècle*, Paris, 1923 (paru, en 1913, sous un autre titre : *Deux mystiques normands, G. de Renty et J. de Bernières*).

Il le fit prêcher à Landelles (1641), à Arnay-le-Duc (1645), à Couches-les-Mines (1645), à Bény-Bocage (1646), à Autun (1645-1646), à Beaune (1648), à Citry-en-Brie (1648) ; et c'est encore à ses frais, après sa mort, que furent données les missions de Saint-Sever (1649) et de Villedieu-les-Poêles (1659). Est-il besoin de rappeler que les missions et les séminaires étaient des œuvres particulièrement chères aux confrères de la célèbre compagnie secrète ? Regrouper autour de Caen et de Rouen les principaux bienfaiteurs du P. Eudes nous permettrait sans doute de retrouver quelques-uns des membres les plus actifs des deux plus importantes filiales normandes de la Compagnie de Paris, dirigée par Renty.

* * *

L'étude des missions du P. Eudes ne contribue pas seulemen à faire mieux connaître un puissant moyen de restauration religieuse, mis en action au XVII[e] siècle. L'œuvre révèle aussi l'artisan, ses collaborateurs et ses clients. Une histoire des missions du P. Eudes nous permettrait de connaître encore mieux le XVII[e] siècle et tout particulièrement les Normands du XVII[e] siècle.

Charles BERTHELOT DU CHESNAY.

BIBLIOGRAPHIE

La meilleure bibliographie relative à saint Jean Eudes, à ses missions et à ses prédications se trouve dans André Pioger, *Un orateur de l'Ecole française, saint Jean Eudes,* Paris, Bloud et Gay, 1940, p. 439-450 (la liste de ses missions, p. 436-438) ; des ouvrages postérieurs à 1940 sont indiqués dans une bibliographie sommaire, à la fin d'un opuscule intitulé *les Eudistes,* paru en 1956 (p. 30-32) et signalé par *XVIIe siècle* (n° 32, p. 567-568); pour les missions de Normandie en particulier, voir l'article signalé ci-dessus par la note 25.

Il existe une édition critique des livres et de la correspondance de saint Jean Eudes : *Œuvres complètes,* p.p. les Pères J. Dauphin et Ch. Lebrun, Vannes, Lafolye, 1905-1911, 12 vol. in-8°.

Les principales biographies imprimées de saint Jean Eudes sont :

Julien Martine, *Vie du R.P. Jean Eudes,* p.p. Ed. Le Cointe, Caen, 1880, 2 vol. in-8°.

Denis Boulay, *Vie du vénérable Jean Eudes,* Paris, 1905, 1908, 4 vol. gd. in-8°.

Henri Joly, *Saint Jean Eudes,* 5e éd., coll. « Les saints », Paris, J. Gabalda, 1926, in-16, VIII-219 p.

Emile Georges, *Saint Jean Eudes,* 3e éd., Paris, P. Lethielleux, 1936, in-8°, 512 p.

Dans un livre récent du cardinal Grente, *Ces Français qui furent des saints* (Paris, A. Fayard, 1956), un chapitre est consacré à *Saint Jean Eudes missionnaire* (p. 55-67).

LE PÈRE HONORÉ DE CANNES

CAPUCIN MISSIONNAIRE AU XVII[e] SIÈCLE

Le classicisme du grand siècle ne rencontra pas — sous le rapport de la prédication — un entier succès auprès des chrétiens du temps. Ces derniers demandaient moins de solennité dans l'exposé, moins de rhétorique dans la diction, et plus de simplicité directe. Ce désir de revenir à la prédication apostolique détermina les missions : « séries d'instructions et d'exercices religieux en un lieu donné, pendant une période de temps déterminée » (1). Les sermons qui les constituaient et les exercices qui en formaient la trame renfermaient la pratique intégrale de la vie chrétienne. Les prédications durant ce laps de temps devenaient plus fréquentes, plus pathétiques aussi, parce qu'elles créaient un climat de vie chrétienne intense, où conférences, catéchismes, processions, réconciliations, abjurations parlaient aux âmes.

Tout en ayant vraisemblablement pour origine les Quarante-Heures créées par Paul V en 1556 à la demande du P. Joseph de Milan, capucin, les missions se répandirent surtout en France, à partir de 1624, dans le Poitou sur l'initiative du cardinal de Richelieu et du P. Joseph du Tremblay. Bientôt on en prêcha dans la France entière, voire même dans le Midi, à Millau, par exemple, en 1632, sur le désir même de Louis XIII en vue de lutter surtout contre les Calvinistes et les Camisards (2), à Sauves (3), etc... En Bretagne, surtout, les Capucins

(1) Ubald d'Alençon, *Leçons d'histoire franciscaine*, Paris, 1918, p. 172, Bibl. des Cap. de Paris, mss. 1 992, 2 086.

(2) Bibl. des Capucins de Paris, ms. 41, fol. 56 : « Sa Majesté a ordonné et ordonne qu'en ladite ville [de Millau] il y sera établi ainsi qu'il a été fait en plusieurs autres de la Province de Languedoc, qui étaient ci-devant occupées par ses sujets de la religion prétendue réformée qui lui étoient rebelles, une mission des Pères Capuçins... »

(3) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 41, fol. 89.

furent des pionniers : à Montfort-sur-Meu où ils prêchèrent très souvent à partir de 1696 [4], à Cintré, à Piré [5] en 1695 et à Saint-Brieuc-des-Ifs près de Bécherel [6].

C'est autour de l'année 1660 qu'il faut marquer les débuts du P. Honoré de Cannes dans la prédication. A vrai dire, déjà en 1656, étant simple étudiant, il avait pris part à la mission de Saint-Maximin, mais ses grands voyages commencèrent vers 1673, et il ne cessa plus dès lors, de rayonner dans la France entière.

De 1670 à 1673, sa renommée s'était répandue en dehors des limites de la province, et les Capucins de la province de Paris furent les premiers à le demander en 1675. Cette province comptait alors des prédicateurs d'un certain renom sans doute : les PP. Pascal de Paris, Hilaire de Meulan, Hyacinthe de Paris, Claude et Albert de Paris [7], et surtout le P. Séraphin [8]. Les Supérieurs virent tout ce que pouvaient gagner leurs prédicateurs à l'école du P. Honoré. Sur leurs instances,

---

(4) Bibl. des Capucins de Paris, ms. 2 325.

(5) Abbé PARIS-JALABERT, *Anciens registres paroissiaux de Bretagne*, s.l.n.d., *Piré*, p. 73.

(6) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 2 325.

(7) Le P. Albert de Paris mourut à Saint-Honoré le 21 février 1727 (Bibl. des Cap. de Paris, ms. 101, 690). Il a laissé comme ouvrages : la *Véritable manière de prêcher selon l'esprit de l'Evangile...*, Paris, MDCXCI ; les *Visites au Très Saint-Sacrement, ou entretiens affectifs... pour chaque semaine...*, Paris, MDCXCIII ; les *Conférences chrétiennes sur le symbole des apôtres*, Paris, 1699 ; et surtout le *Manuel de la Mission, à l'usage des Capucins de la Province de Paris, ou tout ce qu'ils ont jusqu'à présent observé dans les Missions de plus utile pour la conversion des âmes...*, Paris, MDCCII.

(8) Sur le P. Séraphin il faut citer surtout : SAINT-SIMON, *Mémoires*, coll. Grands écrivains de la France, Paris, 1881, t. III, p. 79-81. - *Journal de Dangeon*, t. V, p. 360, 376 sq. 8. - LE GENDRE, *Mémoires*, p. 14-15. - *L'Intermédiaire*, 1870-1873, col. 240. De lui nous possédons les *Homélies sur les évangiles des dimanches, suivant l'année liturgique*, Paris, 1895-1897.

ce dernier fut autorisé à prêcher hors de sa province [9], et arriva dans la capitale au cours de 1675 [10].

Afin de lui procurer l'occasion de se faire connaître du clergé parisien, ses confrères de Paris lui confièrent « quelques sermons détachés qui attirèrent et passionnèrent cette grande ville ». C'est au cours de la même année que Jean Favre, évêque d'Amiens, eut l'occasion de l'entendre. Cet évêque, d'ailleurs religieux cordelier, s'était fait un nom parmi les orateurs de l'époque ; Paris et Versailles s'en souvenaient encore. Enthousiasmé, il s'empressa de demander au P. Honoré une mission pour Abbeville. Celui-ci y fit merveille. « On ne saurait dire tout le bien que fit cette Mission... mais par dépit, les Calvinistes incendièrent le couvent [des Capucins]. Le P. Honoré qui n'avait qu'à parler pour être obéi, obtint de son auditoire les fonds nécessaires à la reconstruction » [11]. Les évêques voisins de Beauvais et d'Arras voulurent aussi l'avoir dans leur diocèse respectif. D'Artois, le P. Honoré revint à Paris aider à la mission de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois [12].

---

(9) L'obédience lui fut remise à Marseille le 26 novembre 1674 par le P. Etienne de Césène, Général de l'Ordre.

(10) En 1675, les Capucins étaient nombreux à monter dans les chaires parisiennes. Durant le Carême de cette année citons le Père Vincent de Troyes, à Notre-Dame ; à Saint-Barthélemy, le P. Séraphin de Paris ; à Saint-Gervais, le P. Gervais de Paris ; à l'abbaye royale de Panthemont, le P. Nicolas de Paris. Il en était de même chaque année. Cf. *Liste chronologique* (1646-1788) *des Capucins ayant prêché avents et carêmes à Paris, Versailles et Saint-Germain* (Bibl. des Cap. de Paris, ms. 1 624, fol. 58-59). C'est une copie d'un opuscule très rare ayant appartenu à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés intitulé *Liste générale et véritable des prédicateurs avec les noms et qualités de tous ceux qui doivent prescher le caresme...*, Paris [1672]. L'unique exemplaire est aujourd'hui conservé à la Bibl. Nationale sous la cote LK7 6743. Cf. Bibl. des Cap. de Paris, ms. 1623 B.

(11) *Annales des Cap. de Provence*, Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1817, 1843.

(12) « *Carême* 1676, *Saint-Germain-l'Auxerrois, R.P. Vincent de Troyes, Capucin, premier définiteur, et dans la mesme église il y aura un second sermon en forme de mission qui se fera tous les jours ouvriers à* 4 *heures du soir et les dimanches et festes à* 9 *heu-*

Le succès fut tel qu'un « ministre de Neufchâtel se convertit, fit abjuration publique et exposa dans un petit livre les motifs de sa conversion »[13]. Cette mission devait décider de la carrière du missionnaire. La même année on le demanda à Saint-Louis-en-l'Ile, où le montant des dons et des restitutions permit d'achever l'église alors en construction. Le curé de Saint-Roch aurait bien voulu lui aussi assurer à sa paroisse le concours du missionnaire, mais le désir du duc de Charost prévalut. Le P. Honoré dut se rendre à Calais où le rejoignirent deux de ses confrères de la province de Provence, le P. Félix d'Aix et le Fr. Thomas de Saint-Tropez qui devaient l'accompagner désormais dans ses pérégrinations. La Mission de Calais dura du 15 août 1676 au 4 octobre. On accourait de dix lieues à la ronde et force fut au P. Honoré de s'adjoindre quinze prédicateurs capucins de la province de Paris. Restitutions, procès arrangés, fondations d'œuvres pies marquèrent son passage[14].

Le désir du curé de Saint-Roch put enfin se réaliser en janvier et février 1677. C'est en cette église parisienne que le P. Honoré eut pour auditeur assidu le P. Bourdaloue.

A la cour de Louis XIV il n'était bruit que du capucin provençal. Un jour, le roi demanda à brûle-pourpoint au célèbre jésuite ce qu'il en pensait : « Sire, répondit-il, ce que je peux dire à votre Majesté c'est qu'aux sermons du P. Honoré on restitue les bourses qu'on a coupées aux miens »[15]. Comme partout ailleurs on assista à d'innombrables réconciliations, et le P. Honoré reçut au cours de cette mission pour 17 000 écus de papiers volés « qu'il remit à M. le Procureur Général pour qu'il en fit rechercher les propriétaires »[16].

---

res du matin par le R.P. Honoré de Cannes, missionnaire » (Bibl. des Cap. de Paris, ms. 1624, fol. 60).

(13) Lettre du P. Albert de Paris..., Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1818.

(14) *Annales des Cap. de Provence*, ms. 561 (94), p. 836 ; 562 (95), p. 1819, 1843. - *Dictionnaire de Provence*, 1783-1787, t. III, p. 402.

(15) Ubald D'ALENÇON, *op. cit.*, p. 178.

(16) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 561 (94), p. 835, 562 (95), p. 1820.

De Paris, le P. Honoré partit pour Noyon assisté d'un autre grand prédicateur de l'époque, le P. Séraphin de Paris [17]. La Mission terminée le 20 avril, il commençait le 10 mai suivant celle de Sens où l'appelait un prélat de grand mérite, Jean de Carbon de Montpézat. Successivement évêque de Saint-Papoul [18], archevêque de Bourges, puis de Toulouse, où il ne fit que passer, le nouvel archevêque de Sens était un administrateur de haute classe, et l'un des buts principaux de son épiscopat fut la lutte contre le jansénisme que son prédécesseur et le clergé avaient plus que favorisé. Le P. Honoré se surpassa et l'un des curés de la ville publia à l'issue de la Mission qu'il avait vu communier dans son église plus de cinq cents personnes [19]. Le missionnaire quitta la Bourgogne pour remonter vers le Nord et évangéliser successivement Dunkerque, Saint-Omer et Rouen [20].

Le 12 avril 1678, le P. Honoré arrivait à Toulouse dont l'archevêque n'était autre que le frère de celui de Sens, Joseph de Montpézat. Le missionnaire aurait dû normalement ne rencontrer qu'un succès quelconque puisque trois des meilleurs prédicateurs de l'époque venaient de s'y faire entendre. En vue d'éviter un échec que l'on jugeait certain, d'aucuns conseillèrent au P. Honoré de différer l'ouverture de la Mission. Il n'en tint aucun compte et le mardi de Pâques, 12 avril, la Mission commençait. Bien des gens ne purent trouver place dans les églises et trois mois durant, il tint en haleine la grande cité. La victoire était complète [21].

---

(17) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1819, 1843.

(18) Saint-Papoul (Aude), arr. et cant. de Castelnaudary. Cf. Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, Paris, 1889, col. 1481.

(19) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1819-1843.

(20) *Dict. de Provence*, t. III, p. 402, 2e col. - Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1844.

(21) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1825, 1844, 1856. - *Chroniques manuscrites des Cap. de Toulouse* (Bibl. des Cap. de Paris, ms. 553 (5), p. 22. - Tolra de Bordas, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon*, 1884, p. 305. Ces deux derniers textes placent sans preuves la Mission de Toulouse en 1677. Les *Mémoires* du P. Albert de Paris, plus sûres, la mettent en 1678.

On le croirait à peine, mais, finie la Mission de Toulouse, l'infatigable missionnaire se mit en route pour Arras où il commença la Mission le 10 octobre, après être passé par Paris. Il y tomba malade avec son compagnon, le P. Félix d'Aix (22). Puis, ce fut le tour de Nevers où le P. Jérôme de Quimper l'assiste avec dix-huit autres capucins (23). Moulins, enfin, où les débuts furent assez pénibles : le peuple ne paraissait guère empressé à venir écouter le prédicateur. Bientôt, cependant, le P. Honoré s'affirma et les églises se révélèrent trop petites pour contenir la foule des auditeurs. La Mission se déroulait en plein carnaval. « Ce temps parut changé en carême, il n'y eut ni bal ni assemblées de jeu ni divertissements. Les violons et autres instruments de fêtes mondaines furent portés dans la chambre du P. Honoré d'où ils ne sortirent que pour les processions (24).

Après le Bourbonnais, la Bourgogne, le P. Honoré se fit entendre successivement à Beaune, Dijon, Semur, Avallon. Le 19 novembre 1679, il ouvrait la Mission de Grenoble qui dura jusqu'au 17 janvier 1680, donc presque deux mois. « Plus de trente des plus habiles prédicateurs que les Capucins ayent dans leur Ordre en plusieurs Provinces sont présentement à Grenoble pour servir pendant cette nouvelle Mission à instruire un nombre infini de gens qui accourent en foule ». C'est en ces termes que le *Mercure galant* parle de la Mission de Grenoble (25). Les restitutions furent si abondantes que l'on put bâtir un hôpital général. L'empressement des fidèles était tel pour assister aux sermons du P. Honoré, que deux ou trois heures avant qu'il montât en chaire, les places étaient toutes occupées.

---

(22) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 566 (95), p. 1820, 1944.

(23) Arch. Mun. de Nevers, reg. de délibérations, 1678, BB 29. - Bibl. des Cap. de Paris, ms. 2325. - Abbé BOUTILLIER, *Les Anciens prédicateurs de la ville de Nevers*, p. 24.

(24) Henri DE GRÈZES, *Vie et missions du P. Honoré de Cannes*, Paris, 1895, p. 155.

(25) *Mercure galant*, novembre 1679, p. 298.

Durant le carême de 1680 nous retrouvons le P. Honoré à Lyon dans l'église Saint-Nizier. « Bien que cette église soit très vaste, bientôt, elle ne suffit plus à contenir l'affluence des auditeurs. On fut obligé d'y joindre l'église du grand hôpital de Notre-Dame-du-Port-du-Rhône ». Là comme ailleurs, le grand missionnaire transforma la ville. « Décidément, écrivait un vicaire général de Lyon, il y a ici quelque chose de surnaturel. Ceux qui comme nous habitent Lyon depuis longtemps ne le reconnaissent plus aujourd'hui. Ils pourraient comme l'Histoire Sainte le dit d'une cité consumée par les flammes, chercher Lyon dans Lyon même » [26].

L'Auvergne à son tour devait entendre le P. Honoré. Quelle ne fut pas cependant la surprise de celui-ci quand il apprit que les chanoines de Clermont-Ferrand lui refusaient de parler dans la cathédrale. Mais la stupeur fut encore plus grande en ville à la nouvelle de la mort subite du plus acharné d'entre eux. Il n'en fallut pas davantage pour que la cathédrale lui fût ouverte, mais, ajoute le chroniqueur : *ne quid deterius contingeret* [27]. Là encore, la parole du P. Honoré porta son fruit.

A Limoges, on n'avait pas oublié les prédications du P. Lejeune, le célèbre oratorien aveugle. Sur les instances de l'évêque Louis de Lascarès d'Urfé, filleul de Louis XIV, le P. Honoré accepta en 1680 de donner la Mission. Son zèle et sa doctrine lui acquirent un renom mérité. « M. Drouet, secrétaire de Mgr de Limoges, manda à M. Grandet, supérieur du séminaire d'Angers, que la mission du P. Honoré avait renouvelé toute la ville ; qu'on n'avait point entendu parler d'un tel missionnaire en nos jours » [28].

Après avoir parcouru les villes de Mende et de Marvejols [29], le P. Honoré aborda Périgueux. Là, le missionnaire, devant

---

(26) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1805, 1806, 1844.

(27) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1806 ; *Histoire du séminaire d'Angers*, t. II, p. 250 ; *Mercure galant*, février 1681, p. 194.

(28) *Histoire du Séminaire d'Angers*, t. II, p. 250.

(29) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1809, 1880.

l'affluence des pénitents, se vit obligé de demander le renfort de quarante confesseurs des environs [30].

Après la Mission d'Angoulême, qui se déroula du 10 avril au 15 mai 1681, le P. Honoré revint au cours de l'été de cette même année dans sa province dont le Père Général, Bernard de Port-Maurice, faisait la visite. Il en repartit bien vite au début de l'automne, pour commencer, le 15 octobre, la Mission à Villeneuve-d'Agen, où l'évêque, Mgr Mascaron, adversaire décidé des Calvinistes, l'avait prié de venir. « Au cours de la Mission, le P. Honoré tomba dangereusement malade et on désespéra de le sauver, quand, contre toute attente, il revint à la santé. A peine rétabli, sourd aux supplications de ses confrères, de ses amis, de Mgr Mascaron lui-même, qui le pressaient de prendre un peu de repos, il ne quitta Villeneuve que pour aller prêcher la Mission de Marmande » [31]. Puis il descendit à Tarbes [32], Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, Argelès. Dans ces petites paroisses, le P. Honoré demeura simplement six jours. Ensuite ce furent Villefranche-de-Rouergue [33] et Rodez [34] de juin à août 1682, puis Saint-Giniez.

Après Carpentras [35] et Tarascon [36] où le P. Honoré

---

(30) *Relation de la Mission que les RR. PP. Capucins ont faite dans la ville de Périgueux, l'année* 1681. Extraite du Livre de Raison d'un bourgeois de Périgueux, publiée dans les *Annales Franciscaines,* t. XII (1880-1881), p. 171, 201 ; Bibl. des Cap. de Paris, ms. 1742, fol. 205.

(31) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1845.

(32) *Mémoyre de la Mission faite en Bigorre la présente année* 1682 *par les Révérends Pères Capucins nommés Honoré, Nicolas, etc... Envoyés par Sa Sainteté nostre Saint-Père le Pape Innocent onzième,* publiée par le P. Apollinaire de Valence à la suite de la *Bibliotheca provinciarum Occitaniae et Aquitaniae,* Nîmes, 1894.

(33) Arch. dép. de l'Aveyron G 250 ; E. CAHOL, *Annales de Villefranche,* t. II, p. 4476 sq.

(34) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 566 (95), p. 1845; *Annales des Cap. du Languedoc,* Bibl. des Cap. de Paris, ms. 554 (6), p. 11434.

(35) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1810.

(36) Henri DE GRÈZES, *Archives capucines. Le couvent de Tarascon,* N.-D. de Lérins, 1891, p. 83.

demeura du 14 octobre au 28 février, il arriva à Aurillac (37) où la duchesse de Noailles qui l'avait mandé, se chargea de tous les frais de la Mission. Après de petites stations dans le Midi, le P. Honoré de Cannes arriva à Angers en avril 1684. Une Relation (38) nous permet de suivre jour par jour les exercices de la Mission dont l'initiative revient plus à M. Grandet, supérieur du Séminaire et ami du P. Honoré, qu'à l'évêque Henri Arnauld. Ce dernier n'était autre que le propre frère d'Arnaud d'Andilly, d'où sa sympathie non dissimulée pour les jansénistes. M. Grandet et les directeurs du séminaire luttaient contre la secte que soutenait plus ou moins ouvertement l'évêque. Celui-ci qui, avant l'arrivée du missionnaire, déclarait très volontiers que la Mission était la « Mission de M. Grandet » changea brusquement d'avis devant les résultats spirituels inattendus, obtenus par le P. Honoré.

Au cours de la Mission d'Angers, les archevêques de Tours et d'Albi avaient écrit des lettres fort pressantes au P. Honoré pour l'inviter chez eux. L'évêque d'Angers, transformé à la vue des résultats de la Mission, ne laissa pas partir le missionnaire avant qu'il eût prêché à Saumur, fief calviniste important. Sur l'initiative de l'évêque, un arrêt du Conseil du Roi prescrivit de fermer les temples de la ville durant la Mission, et l'église Saint-Pierre, choisie comme la plus adaptée, se révéla bien vite trop exiguë pour contenir la foule qui venait de quinze à vingt lieues à la ronde, des diocèses de Tours, Poitiers, Luçon, La Rochelle. La ville ne fut pas non plus assez grande pour loger tout ce monde. La plupart furent contraints de coucher sous des boutiques ou sur la place. Tous

---

(37) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1811.

(38) *Relation de ce qui s'est passé dans la ville d'Angers au cours de la Mission du P. Honoré de Cannes, Capucin, Missionnaire apostolique, en l'année mil six cens quatre-vingt-quatre.* A Saumur [1684], in-4°, Bibl. Nat. LK7 265. Elle fut écrite par MM. Grandet et Musard sur le désir d'Arnaud (*Mémoires* de M. Grandet, t. II, p. 275). La Bibl. des Cap. de Paris possède un exemplaire et une copie manuscrite moderne : ms. 176, p. 69. Cf. Bibl. Mun. d'Amiens, ms. 564, fol. 116 : *Mandement de l'évêque d'Angers relatif à la Mission...* 22 *avril* 1681. Le P. Honoré arrivait de Perpignan.

ces gens passaient une partie de la nuit à chanter des cantiques de la Mission, attendant l'ouverture des portes de l'église. A peine certains jours pouvait-on passer dans les rues tant la foule y était dense. De son côté, le P. Honoré se vit obligé de parler en plein air auprès de la Loire, en dépit de la chaleur du mois d'août (39).

De Saumur, le P. Honoré arriva enfin à Tours. Les missionnaires s'y trouvaient réunis au nombre de vingt-cinq, et les exercices se déroulèrent dans la cathédrale (40). Après celle de Nantes dont on sait peu de choses, le P. Honoré revint à Paris où, du 6 janvier 1685 au 17 février, il prêcha la Mission dans la paroisse Saint-Sulpice(41). En cette année, les Capucins bien souvent se firent entendre dans les chaires de la capitale : le P. Rogatien de Nantes, à l'abbaye royale de Montmartre, le célèbre P. Séraphin de Paris, à Saint-Etienne-du-Mont, le P. Rémi de Reims, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (42), tandis qu'une autre Mission commençait à Saint-Médard (43). A Saint-Sulpice, on réhabilita des mariages, on assista à des abjurations de calvinistes. Comme partout ailleurs, le missionnaire

---

(39) *Relation de ce qui s'est passé dans la ville de Saumur pendant la Mission du P. Honoré de Cannes, Capucin, Missionnaire apostolique, en l'année* 1684, in-4° (Bibl. du Grand Séminaire d'Angers). C'est l'œuvre de MM. Grandet et Musard. - GRANDET, *Mémoires*, t. II, p. 628.

(40) *Memorabilia Provinciae Turonensis*, Bibl. des Cap. de Paris, ms. 43, p. 49. - GRANDET, *Mémoires*, t. II, p. 288.

(41) Durant le carême et le jubilé de 1651, saint Jean Eudes avait déjà prêché une Mission à Saint-Sulpice. Cf. *Vie de M. Olier*, t. II, p. 500-502 ; HAMEL, *Histoire de l'église Saint-Sulpice*, p. 116.

(42) *Liste générale et véritable*..., Bibl. des Capucins de Paris, ms. 1624, fol .79. Cf. Simon DE DONCOURT, *Remarques historiques*, 2e édit., pièces justificatives, 6e partie, p. 963-967 ; L. BERTRAND, *Bibl. Sulp.*, t. I, p. 8 ; *Bulletin des anciens élèves de Saint-Sulpice*, n° 26, p. 306.

(43) « *Liste générale*...», Bibl. des Cap. de Paris, ms. 1624, fol. 79. Il faut noter ici que pour une fois — et c'est chose rare — le Père Honoré de Cannes, pressé par la date d'ouverture de la Mission à Saint-Sulpice prit le carrosse de Nantes, après avoir passé la nuit à Angers et prêché aux Ursulines (Cf. *Annales des Cap. de Provences*, Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1820).

donna des retraites appropriées aux principaux états de vie, voire même aux mousquetaires et aux gardes françaises [44]. La Mission de Saint-Sulpice terminée, celle de Saint-Etienne-du-Mont s'ouvrit le lendemain 18 février pour s'achever le lundi de Pâques 6 avril 1685. Le P. Honoré se révélait infatigable [45]. Après Chinon, le missionnaire arriva à l'abbaye royale de Fontevrault, où l'abbesse, Marie-Madeleine de Rochechouart-Mortemart, sœur de M[me] de Montespan, l'avait mandé pour prêcher la retraite aux religieuses [46]. De retour en Anjou, le P. Honoré parcourut successivement Le Lude, Baugé, Beaufort, La Flèche où M. de La Jouannière, avocat au Présidial, fonda une Mission quinquennale [47]. Puis, ce fut le tour de Château-Gontier [48], de Laval [49], où l'évêque du Mans le pressait de venir. La Bretagne était toute proche. Rennes d'abord l'accueille de novembre à janvier 1686, et douze Capucins sont obligés de l'aider [50] ; Châteaubriant ensuite [51] où le prédicateur dut parler en plein air pour se faire entendre d'une foule évaluée à vingt mille personnes.

---

(44) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1820 ; GRANDET, *Mémoires*, t. II, p. 286-296 ; *Mercure galant*, mars 1685, p. 301. Les Capucins devaient encore prêcher à Saint-Sulpice les années suivantes, jusqu'en 1691, assez régulièrement ; v.g. les PP. Gabriel de Péronne, Antoine de Brest, Séraphin de Paris (de 1688 à 1691). Cf. Bibl. des Cap. de Paris, ms. 725, p. 4.

(45) *« Les RR. PP. Capucins feront la Mission à Saint-Etienne-du-Mont pendant tout le carême, durant lequel temps il y aura tous les jours quatre actions. La première à 5 heures du matin par le P. Clément de La Canourgue ; la deuxième à 10 heures par le P. Claude de Paris ; la troisième à 1 h. 1/2, une conférence de théologie morale en forme de dialogue par le P. François de Granvilliers, et la quatrième à 5 heures par le P. Honoré de de Cannes ». Liste véritable...*, Bibl. des Cap. de Paris, ms. 1624, fol. 78.

(46) GRANDET, t. II, pp. 56-57, 303.

(47) GRANDET, t. II, pp. 303, 315, 323.

(48) GRANDET, t. II, p. 323 ; Manuscrit d'Alexis Allaire, sieur de l'Ozellière, dans la *Gazette de Château-Gontier*, 16 mai 1891 ; ANGOT, *Dictionnaire historique de la Mayenne*, Laval, 1900, t. I, p. 41.

(49) GRANDET, t. II, p. 327.

(50) P. GOUDÉ, *Histoire de Châteaubriant*, Rennes, 1870, p. 461.

(51) DULAURENS DE LA BARRE, *Histoire de Châteaubriant*, p. 170.

Au cours de 1686, se placent aussi deux Missions données par le P. Honoré à Guérande et au Croisic dont aucune chronique ne parle. Deux textes heureusement en révèlent l'existence, l'un qui n'est autre que la signature du P. Honoré dans le registre d'état-civil à la date du 16 mars 1686 « Révérend Père Honoré de Cannes, Capucin missionnaire... pendant la Mission en cette ville [du Croisic] », le second constitué par une ampliation de l'acte de fondation de la Mission faite le 19 mars 1686 à Guérande [52].

A Quimper, l'évêque François de Coëtlogon accueillit les missionnaires et « logea chez luy ces bons Pères, le couvent des Capucins étant par trop éloigné de la cathédrale où ils passaient le jour à prêcher et à confesser [53].

Après Morlaix [54], le P. Honoré prêcha à Caen [55], puis à Amiens [56] où il n'avait fait que passer en 1675 pour se rendre à Abbeville. A l'issue de la Mission d'Angoulême [57] qui suivit, le missionnaire songea à faire assurer par une fondation régulière le retour périodique des missions. A la fin de 1687 on le retrouve à Grenoble où le cardinal Le Camus l'avait rappelé [58]. Un succès semblable au premier marqua

---

(52) Arch. dép. Loire-Atlantique, G 301 (fonds de Saint-Aubin de Guérande) ; P.-L. PÉROUAS, *Les missions intérieures aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le doyenné de La Roche-Bernard*, Lille, 1955, ronéotypé, p. 64.

(53) *Journal ou Relation d'une Mission faite à Quimper par le Révérend Père Honoré de Cannes, Capucin, duquel plusieurs desseins de sermons sont ici rapportés.* A Quimper, MDCLXXXVI.

(54) Acte de fondation d'une méditation hebdomadaire et d'une Mission décennale à Morlaix (Arch. dép. du Finistère, Série H, fonds « Capucins »).

(55) Albert DE PARIS, *Manuel...*, p. 108.

(56) *Lettre d'un Ecclésiastique à Mgr l'Evêque de XXX au sujet de la Mission faite par les Capucins dans la ville d'Amiens* (Bibl. mun. d'Amiens, ms. 3814) ; Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1823.

(57) *Semaine religieuse d'Angoulême*, 27 mars 1887 ; *Matin Charentais*, 3 avril 1887.

(58) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 455 (61), année 1694.

son passage en Dauphiné. Une des dernières missions triomphales qui illustra l'apostolat du missionnaire eut lieu à Limoux (mai 1690). En dépit des intempéries, des incendies, de diverses difficultés, on compta 40.000 livres de restitutions [59].

Un grand orateur du siècle de Louis XIV désirait lui aussi une Mission pour sa ville épiscopale : c'était Bossuet. Il invita le P. Honoré et voulut prononcer lui-même le sermon d'ouverture [60]. L'évêque de Meaux « aurait pu se reposer entièrement sur [les missionnaires] car on les avait choisis tous gens de beaucoup de mérite, mais il voulut prendre aussi sa part de leurs travaux... Il prêcha bien l'espace de quinze jours et fit faire la communion générale trois fois »[61]. Après la Mission de Coulommiers, à laquelle Bossuet assista également [62], le P. Honoré descendit vers le midi, à Moulins d'abord où il prêcha en septembre 1762 puis à Salon. Cette Mission est la dernière connue du P. Honoré de Cannes.

---

(59) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p.1832; 553 (5) ann. 1690.

(60) Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1823, 1842 ; Joseph Lebarcq, *Histoire critique de la prédication de Bossuet,* 1891, p. 326.

(61) Bossuet à Meaux, dans le *Correspondant,* 10 sept. 1899, p. 88. L'abbé Le Dieu donne 1690 comme date de la Mission de Meaux (Abbé Le Dieu, *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet,* Paris, 1856, t. I, p. 183). Cette date est fausse, cf. la lettre écrite par Bossuet à Mme d'Albert le 17 mai 1692 (*Correspondance de Bossuet,* édit. Ch. Urbain et E. Levesque, Paris, 1912, t. V, p. 172: « Je n'ai pas moyen de vous aller voir pendant le jubilé ni durant le reste de la Mission. On ne peut non plus vous envoyer le P. Claude qui est un des principaux prédicateurs ». Le P. Claude de Paris prit l'habit au couvent de Saint-Jacques, à Paris, le 6 novembre 1644. Prédicateur et confesseur en plusieurs provinces. Il avait composé un recueil de ses Missions. Il mourut à Paris au couvent du Marais le 20 mai 1707 à 83 ans (Bibl. Nat., f. 25.047, p.46).
Sur la Mission de Meaux et le P. Honoré de Cannes : *Revue Bossuet* (25 juillet 1904), p. 165 ; Bussy-Rabutin, *Correspondance ;* édit. Lalanne, t. IV, p. 442-475 ; La Monnoye, *Œuvres, Lettres à l'abbé Nicaise,* Paris, 1770, t. II, p. 127 ; P. Romain Joly, *Histoire de la prédication,* Amsterdam, 1777 ; Griselle (Eugène), *Bourdaloue, histoire critique,* Paris, 1901, t. II, p. 843 sq.

(62) Communication de notre confrère M. Jean Guéguiner, archiviste en chef de Seine-et-Marne, Cf. aussi Bibl. des Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1841 ; *Dictionnaire de Provence,* t. I, p. 403.

Ce qui frappe surtout chez le P. Honoré, c'est la rapidité de ses voyages, d'autant plus surprenante que les voyages à pied étaient un usage général pour les Capucins du XVIIe siècle. M. Grandet en donne la preuve : « Il fit, écrit-il, une si grande diligence qu'en moins de trois semaines il fit deux cents lieues, la plupart à pied... partis de Perpignan le mardi de la Semine-Sainte qui était le 28 mars, ils arrivèrent à Angers le 18 avril [63].

A peine le P. Honoré a-t-il terminé la mission de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, que le « lundi de Pâques... il partit de grand matin avec son compagnon pour aller à pied le même jour coucher à Etampes, où il y a onze grandes lieues de Paris » [64]. Notre missionnaire utilise aussi le bateau. C'est de cette façon, par exemple, qu'il quitte Grenoble, Angers, Saumur, Nantes. Quand il craint de ne pouvoir arriver à temps pour commencer une mission, il n'hésite pas à prendre le carrosse. Pour commencer à la date fixée la mission de Saint-Sulpice à Paris, « comme il étoit l'homme le plus exact et le plus religieux à tenir sa parole, dit M. Grandet, il m'avoit écrit de retenir deux places au carrosse d'Angers à Paris [65].

Quelle était la méthode missionnaire du P. Honoré de Cannes ?

Tout d'abord, rappelons que le missionnaire est invité soit par l'évêque, comme à Amiens, à Sens et dans la plupart des grandes villes [66], soit par des curés comme à Paris, à Figeac [67], ou par les municipalités, les corps de ville, ou les consuls dans le Midi, comme à Saint-Tropez [68], et à Cavail-

---

(63) *Relation d'Angers*, p. 3.

(64) GRANDET, *Mémoires*, t. II, p. 303.

(65) GRANDET, *op. cit.*, t. II, p. 290.

(66) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1817, 1819.

(67) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1813.

(68) Henri DE GRÈZES, *Archives capucines, le couvent de Saint-Tropez*, Bar-le-Duc, 1893, p. 32.

lon [69]. Parfois, mais plus rarement, c'est un membre de la noblesse, quelque noble dame pieuse et fortunée, telle la duchesse de Noailles à Aurillac qui assuma tous les frais de la Mission [70], ou Mme de Bélizé à Saint-Louis-en-l'Ile [71].

Dans son *Manuel*, le P. Albert de Paris écrit : « Le P. Hononé nous apprit plusieurs beaux secrets... il apprit de nos anciens Pères plusieurs belles pratiques... cette communication a produit un cours de mission qu'on peut appeler parfait » [72]. Chaque jour de la semaine était en effet divisé en quatre parties ou actions. C'étaient : le *sermon instructif*, la *méditation*, la *conférence* et le *sermon pathétique*. Parallèlement à la conférence, il y avait le catéchisme pour enfants et adolescents.

1) « Le sermon instructif qui suivait la messe, écrit le P. Albert, a lieu de très grand matin pour les artisans, vignerons, domestiques, gens de boutiques et de travail. Le tout doit être terminé à la pointe du jour en hyver, et à 5 h. en été » [73].

2) « La méditation faite du haut de la chaire par le prédicateur a lieu d'ordinaire à une heure tardive de la matinée. Quelquefois aussi on la fait dans l'après-midi à la place de la

---

(69) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1811. - Les corps de ville payaient les prédicateurs. Les archives municipales de Rennes en fournissent la preuve grâce à un certain nombre d'ordres de paiement et de quittances : A Montfort-sur-Mer, les Capucins prédicateurs de carême recevaient en 1675, 100 livres pour leur station, et la communauté de ville leur permit de faire une quête en ville pour leurs frais de nourriture et de logement (Bibl. Cap. de Paris, ms. 2325).

(70) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1811.

(71) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1811.

(72) *Manuel de Mission, à l'usage des Capucins de la Province de Paris, où tout ce qu'ils ont jusqu'à présent observé dans les missions de plus utile, pour la conversion des âmes, est mis en ordre pour en faciliter la pratique, par le P. Albert de Paris...* A Troyes, chez Jacques Oudot, 1702, cit. p. 15.

(73) Albert DE PARIS, *op. cit.*, p. 43.

conférence qui se fait alors le matin... On tâche de le leur apprendre en leur donnant d'abord quelques règles qu'on leur explique. Puis, le prédicateur fait tout haut l'oraison, disant ses pensées et faisant de temps en temps des pauses pour donner le temps de réfléchir. Cet exercice ne peut guère avoir lieu que dans les villes parce que là seulement, on trouve un plus grand nombre de gens qui ne sont pas obligés de travailler toute la journée... Quoy que cet exercice fut nouveau à la plus part des auditeurs, il n'a pas laissé de s'y trouver autant de monde qu'aux prédications ».

3) « La conférence est la plus agréable et la plus attrayante de toutes les actions, celle que plusieurs estiment la plus profitable et qui semble être le propre de la mission... Un missionnaire fait le personnage d'ignorant ou de pécheur et demande à être éclairé. Un autre lui donne la solution. L'auditeur ayant bien entendu la difficulté posée par l'interrogateur écoute nécessairement... la réponse de l'autre. Cette conférence, continue le P. Albert de Paris, sied mieux dans l'après-midi, d'abord parce que cette façon de dialoguer est plus ennemie du sommeil qui d'ordinaire est à redouter en ce temps-là, ensuite, parce que cela distingue mieux la mission et frappe davantage l'esprit de ceux qui, venus de loin ne peuvent assister aux exercices du matin et du soir. On peut néanmoins la placer à une autre heure, lorsqu'on le juge plus convenable à la population. C'est ainsi qu'à la cathédrale de Meaux (1692), la conférence avait lieu de grand matin ».

4) Quant au sermon pathétique du soir, « c'est l'exercice où il y a ordinairement le plus grand concours de peuple. Aussi doit-il être fait par celui des missionnaires qui réunit le plus de vigueur et le plus de renommée. Ce sermon doit être populaire, pathétique et enlevant... » Avec un art admirable, le P. Honoré savait choisir et coordonner la matière des quatre exercices de la journée ». On trouvait qu'il donnait au peuple tout le secours possible. Ainsi, le P. Clément, son compagnon, prêchait le matin sur les commandements de Dieu, mais d'une façon très simple et sans mouvement oratoire. A 10 h. le

P. Honoré traitait le même sujet en forme de méditation. A 1 h. un autre faisait la conférence sur le symbole de la foi. Le soir, c'était le grand sermon toujours sur la matière traitée dans la journée. »

Au cours des missions, le P. Honoré prêchait des *retraites* et c'est sous ce rapport qu'il est un novateur. Dans ses plus petites missions il y fut fidèle : retraites aux classes sociales les plus diverses : gentilshommes, magistrats, ecclésiastiques, commerçants, artisans, soldats. Au début, le P. Honoré hésita beaucoup. « Il ne les entreprit, écrit le P. Albert, qu'en tremblant et contre ses lumières naturelles ». Le succès dépassa toutes les espérances et le missionnaire en fut lui-même étonné. Dès lors il ne les omit jamais. Il réserva des retraites spéciales pour les artisans, les laquais et les domestiques « ces gens quoy que grossiers et occupez des choses de la terre témoignèrent en cette occasion avoir une ferveur non commune et une avidité extrême des choses du ciel » (74). En 1684 et 1691 aux missions de Perpignan, le missionnaire réunit les soldats de la garnison, et à Saint-Sulpice, en 1685, les mousquetaires du roi (75). Même les malades et les prisonniers purent participer à la mission. Durant celle d'Amiens, « à la prière des administrateurs des hôpitaux et de ceux qui ont la direction spirituelle des prisons, on fit des missions en forme, y prêchant soir et matin et confessant toute la journée. Il se trouva même une chaîne qui devait partir pour les galères composée de vingt-deux hommes qui furent tous confessés avant leur départ » (76).

Mais l'un des moindres succès du prédicateur ne fut certes pas les retraites d'ecclésiastiques. A Rodez, « tous les ecclésiastiques firent les exercices spirituels dans une retraite générale... où on assembla tous les curés et autres ecclésiastiques de

(74) *Relation*, p. 12.

(75) Ubald D'ALENÇON, *op. cit.*, p. 179.

(76) *Lettre d'un Ecclésiastique...*, citée par Henri DE GRÈZES, *op. cit.*, p. 308.

chaque canton » [77]. A Angers encore, « Monseigneur nostre Evêque, écrit l'auteur de la *Relation,* fit à son ordinaire une forte exhortation à ses curez, et quoy qu'il fut si enrhumé, qu'en commençant on ne le put presque pas entendre, sa voix se fit si nette... qu'on n'en perdit pas une parole. Il les convia tous de se trouver à une retraite qu'il leur vouloit faire faire sur la fin de la mission... Cette retraite se fit dans la grande salle de l'évêché, où sans exagération il se trouva à sept heures du matin plus de mil ecclésiastiques tant de la ville que de la campagne, dont plusieurs étoient venus de douze lieues... On voyoit mêlez ceux qui occupent les premières dignitez du diocèse, des docteurs, même régens en théologie, des prédicateurs et généralement de tous les ordres ecclésiastiques... » [78].

C'est d'ordinaire dans une chapelle ou une église autre que celle de la mission que se faisait la retraite, avec deux exercices par jour de deux heures chacun, intercalés entre les quatre actions de la mission. Parfois, les exercices de la retraite supplantaient les actions générales du matin.

Au début de chacun de ses sermons, le P. Honoré faisait ce que le P. Albert de Paris nomme dans son Manuel l'*Abrégé de la foi,* petit développement sur une vérité déterminée. « L'expérience a fait connaître que cela est d'une très grande utilité » [79]. De fait, cet Abrégé se révéla efficace pour les calvinistes.

Au cours de la Mission, se déroulaient les *confessions,* en particulier durant les retraites [80].

---

(77) Arch. dép. de l'Aveyron, G 250.

(78) *Relation,* p. 15. A la mission de Saumur, le P. Honoré *« leur parla de l'obligation qu'ont les prêtres de se bien préparer à dire la Sainte Messe... il dit des choses capables de faire trembler les anges et de toucher le cœur des démons »* (*Relation de ce qui s'est passé dans la ville de Saumur...,* 1684, p. 6).

(79) Albert DE PARIS, *Manuel,* p. 56.

(80) *Relation d'Angers,* p. 4.

Exception faite des petites missions, les prédicateurs ne suffisaient pas à la tâche. Il leur fallait s'adjoindre des confesseurs supplémentaires. On en compte douze à Rennes [81], vingt-cinq à Tours et à Carcassonne [82], quarante à Périgueux [83]. Ces confesseurs auxiliaires étaient, soit d'autres réguliers, soit des prêtres des diocèses. Quand la ville possédait un couvent de Capucins, le P. Honoré faisait appel à ses confrères. A la mission d'Amiens (1686) deux jours avant la Toussaint, on vit dès cinq heures du matin déambuler dans les rues trente capucins se rendant à la cathédrale pour y entendre les confessions « à la faveur de quelques lanternes qu'ils portaient eux-mêmes ». Ils en repartaient à onze heures pour dîner et revenaient « un quart d'heure avant deux heures de relevée » pour repartir le soir après le sermon de cinq heures, toujours dans le même ordre [84].

Quant aux *processions*, elles ont une certaine importance dans les missions du P. Honoré de Cannes. C'est par une procession qu'en général, on ouvre une mission, ce fut le cas à Angers en 1684 [85]. Elles ont encore lieu après les communions générales. A Périgueux (1681) « M.M. les Pénitents bleus après une exhortation sur le sujet de leur communion partirent en procession et se rendirent à Saint-Front recevoir la bénédiction du St Sacrement... s'étant retirés, ils eurent un autre discours de la bouche d'un de leurs supérieurs » [86].

Durant les missions deux institutions originales et efficaces fonctionnaient : le *Bureau charitable* et le *Bureau d'accommodement*.

---

(81) GOUDE, *op. cit.*, p. 461.

(82) Bibl. Cap. de Paris, ms. 43, p. 49.

(83) Relation de la Mission que les RR. PP. Capucins ont faite dans la ville de Périgueux, l'année 1681 (dans *Annales Franciscaines*, t. XII (1881), p. 172.

(84) *Lettre d'un Ecclésiastique...*, p. 5.

(85) *Relation... d'Angers*, p. 6.

(86) *Relations de la Mission... de Périgueux* (*Ann. Fr.*, XII (1881), p. 175).

Le premier, dont les missionnaires ne s'occupaient pas mais dont ils lançaient l'idée et confiaient à des prêtres ou à quelques laïcs avait pour but la distribution des sommes d'argent provenant des restitutions non précisées et des aumônes. Il s'occupait encore, avec l'aide de quelques magistrats et hommes de lois d'assister les pauvres qui avaient à défendre des intérêts légitimes et ne pouvaient le faire faute d'argent ou de conseil.

A Abbeville, « les dames et demoiselles... donnèrent pour l'assistance des pauvres quantité de colliers, de bagues et de pierreries [87]. Durant la mission de Rodez, M. Mard de Frézals, conseiller au Parlement, envoya quérir le P. Honoré, et lui bailla 45.000 livres pour les pauvres [88]. A Amiens, ce sont des lits que l'on distribua aux familles nécessiteuses [89].

Au Bureau d'accommodement, au contraire, ressortissaient les réconciliations entre familles et particuliers, ainsi que l'arrêt des procès soit par arbitrage soit par transaction. « L'accommodement des procès, dit M. Grandet dans la *Relation* d'Angers, est un grand moyen de sanctifier les villes parce qu'ils sont la source des querelles... et la ruine de la charité » [90]. A l'encontre du précédent, la direction du Bureau d'accommodement incombait à un missionnaire à condition qu'il ne fût pas originaire du pays ou de la région, et n'y comptât pas de parents ou d'amis. On en écartait aussi les avocats, « ceux-ci, explique le P. Albert dans son Manuel, étant naturalisés à plaider... les gens véritablement propres pour ce ministère, ce sont d'anciens magistrats » [91]. Les heureux résultats se firent sentir à chaque mission. Les gens d'Abbeville constatèrent la réconciliation de six gentilhommes

(87) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1817, 1843.

(88) *Livre-journal de Maître Massabon avocat et notaire à Saint-Geniez*, s.d. [1682], p. 9.

(89) *Lettre d'un Ecclésiastique*..., p. 5.

(90) *Relation*... *d'Angers*, p. 37.

(91) Albert DE PARIS, *op. cit.*, p. 79.

« que M.M. les Maréchaux de France n'avoient pu accommoder » [92]. A Angers, le P. Honoré n'eut pas plus tôt terminé son sermon sur le pardon des injures que l'« on vit dès le soir éclater trois à quatre cents réconciliations dans la ville...» Mais ce fut à Carpentras, en 1682, qu'on assista au succès le plus sensationnel. Qu'on en juge par la qualité des plaideurs : « M.M. du Chapitre plaidaient contre les bénéficiers. Après avoir de part et d'autre épuisé toutes les juridictions locales, les parties avaient porté leur affaire en Cour de Rome... » De son côté, Mgr Gaspard de Lascaris de Cartellar, évêque de Carpentras, était en procès avec MM. de la ville [93]. Le P. Honoré proposa une transaction à l'amiable et la paix revint dans la cité. Ce *Bureau d'accommodement* continua parfois de fonctionner même après le départ des missionnaires comme à Tarascon [94] afin d'achever ce que l'on n'avait pu faire durant la mission.

Aux réconciliations s'ajoutaient aussi les *restitutions*. Pour sauvegarder le secret, les confesseurs ne se chargeaient jamais de remettre par eux-mêmes la restitution à l'intéressé... [L'argent] était centralisé entre les mains d'un tiers de probité reconnue... qui faisait... parvenir aux intéressés ce qui leur revenait [95]. Elles étaient de toute sorte « pour des intérêts usuraires, pour des fraudes faites au jeu, pour des frais effectués avec trop de dureté par des créanciers..., on a rendu des papiers, des titres, des fondations..., on a fait accomplir des testamens dont l'exécution avoit été différée depuis longtems, on en a cassé d'injustes » [96]. A Saint-Roch (Paris) en 1677, le curé déclara dans le discours de clôture « qu'à sa connaissance, 77.000 livres argent comptant avaient été remises pour

---

(92) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1817, 1843.

(93) Bibl. ap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1810.

(94) Henri DE GRÈZES, *Le couvent de Tarascon, N.-D. de Lérins*, 1891, p. 86.

(95) Henri DE GRÈZES, *Un grand missionnaire...*, p. 78.

(96) *Relation... d'Angers...*, p. 24.

être rendues à des particuliers, et plus de 22.000 livres comme restitutions indéterminées »[97]. Grâce aux restitutions de cette sorte et aux aumônes, la ville de Mende put être dotée d'un hôpital dont elle manquait. A Carpentras « on habilla cent pauvres et on... laissa aussi à la ville un fonds de 800 écus pour faire donner une mission tous les sept ans »[98].

A la prédication, le P. Honoré de Cannes joignait les livres de mission. « Un libraire, dit la *Relation* de Quimper, suit le P. Honoré pour y débiter les livres qu'il a composés »[99].

A l'instar des autres missionnaires de son temps, le P. Honoré utilisait encore des feuilles volantes, des tracts et de tout petits livres. Une grande feuille portait ainsi le titre d'*Avis très important pour les confesseurs et les pénitents.* Il distribuait aussi des images populaires, qui ont une relation certaine avec ces emblèmes d'amour divin si à la mode au XVIIe siècle[100]. Leur origine est sans aucun doute profane : le désir de magnifier Louis XIV, de célébrer ses victoires et les splendeurs de Versailles, mais bien vite les graveurs composèrent des images dans un but strictement religieux et les prédicateurs virent de suite tout le profit qu'ils pourraient en retirer. La plupart du temps il s'agit des étapes de la vie spirituelle, de l'union de l'âme avec Dieu, de la nécessité de travailler à son salut. Au cours du XVIIIe siècle, les capucins du Croisic distribuèrent des images du Sacré-Cœur qui seront à l'origine de ces emblèmes portés par les Vendéens sur les champs de bataille[101].

La mission était arrivée à sa fin ; restait à la clôturer par l'érection d'un calvaire qui en commémorât le souvenir. La croix, le P. Honoré en propageait le culte au cours de la mission. Aux diverses processions qu'il organisait, chaque fidèle

---

(97) Bibl. Cap. de Paris, ms. 561 (94), p. 835 ; 562 (95), p. 1820.

(98) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1808.

(99) Henri DE GRÈZES, *op. cit.*, p. 95.

(100) Bibl. Cap. de Paris, ms. 1539 et 1552.

(101) L. PÉROUAS, *op. cit.*, p. 134, note 26.

portait une croix de moyenne grandeur qui restait ensuite dans les maisons comme un mémorial. L'érection solennelle de la croix avait lieu vers la fin de la mission et donnait lieu à une grandiose manifestation de piété. A Toulouse, en 1678, « MM. les Pénitents-Noirs qui sont tous gens de qualité, et qui comptent parmi eux plusieurs magistrats au Parlement, voulurent assister en corps à la plantation de la croix. Lorsqu'ils furent arrivés à Saint-Etienne, le Père leur prêcha sur la pesanteur de croix de N.-S... Ces Messieurs élevés dans la délicatesse... prirent ce pesant fardeau. Par groupe de trente, se relevant de distance en distance, ils le portèrent jusqu'au lieu désigné » [102].

Mais il fallait surtout penser à maintenir les résultats de la Mission après le départ des prédicateurs. Dans ce but, le P. Honoré, là où il ne trouvait pas déjà des confréries déjà existantes, en fondait, telles celle du Rosaire. On fondait encore une Confrérie du Saint Sacrement ou une Confrérie des Pénitents comme à Tarbes en 1682 [103]. Mais ce que le missionnaire désirait surtout, c'étaient des fondations de missions périodiques qui se dérouleraient tous les sept ou dix ans. C'est ainsi qu'on l'entendit après six années à Angoulême (1681-1687), à Perpignan et à Grenoble (1684-1691) ; à Amiens après dix ans (1675-1685), à Moulins, etc...;

Il provoquait encore la « fondation d'une méditation périodique, hebdomadaire ordinairement » [104]. C'était, le plus souvent un bienfaiteur qui réservait une somme d'argent à titre d'honoraires au prédicateur chargé de prêcher la méditation. « J'ai appris, écrivait le P. Albert de Paris en 1702, qu'à Quimper et à Caen où nous fîmes la mission en 1686, des ecclésiastiques ont continué avec bien du fruit la méditation

---

(102) Bibl. Cap. de Paris, ms. 562 (95), p. 1826.

(103) *Mémoyre de la Mission faite en Bigorre*..., 1682, publié dans la *Revue catholique du diocèse de Tarbes*, 17 mai 1873. Cf. P. Apollinaire de Valence, *Bibliotheca provinciarum Occitaniae et Aquitaniae*, Nîmes, 1894, p. 132.

(104) Albert de Paris, *op. cit*, p. 108.

qui y avait été fondée pour tous les samedis de l'année » [105]. Dans d'autres cités, on érigea un Mont de piété, ou une Compagnie de Dames de charité. On se plut encore à assurer la survivance du *Bureau d'accommodement* [106]. Il y eut encore et surtout l'Œuvre des *retraites* dans le but de permettre aux fidèles de faire de temps à autre une retraite dans un établissement régulier qui put les accueillir pour un prix modique et payer le prédicateur. La *Relation* de Quimper nous apprend ainsi que le P. Honoré fit donner 800 livres à l'Œuvre des retraites des hommes dirigée par les Jésuites et 800 livres à celle des femmes dont se chargeaient les Capucins [107].

Telles étaient dans leurs grandes lignes les missions du P. Honoré.

Leur succès s'explique en grande partie par l'éloquence et le genre oratoire du prédicateur. En effet, ses manières frustes parlaient à l'imagination et à la sensibilité de ses auditeurs, amenaient à la réflexion. Le P. Honoré a aussi usé en chaire, du stratagème classique à cette époque de la tête de mort, mais il ne se servait de ces procédés qu'avec l'autorisation des évêques : « Monseigneur notre évêque, écrit l'auteur de la *Relation* de Quimper, pria ce Père d'employer toutes ses adresses pour toucher les cœurs. Car, dans certains diocèses il y eut des évêques qui l'ont empêché de joindre à la force de ses discours des processions, des représentations de tableaux et des têtes de mort » [108]. Si certaines histoires d'un goût douteux ont émaillé certains de ses sermons, lesquels d'ailleurs ne nous sont pas parvenus, il faut affirmer que dans l'ensemble, la prédication du P. Honoré fut digne, simple, et directe.

Sa doctrine sûre et évangélique, sa parole essentiellement populaire plaisaient à ses auditeurs. Chez lui, nul mélange du

---

(105) Albert DE PARIS, *op. cit.*, p. 108.

(106) *Relation... d'Angers*, p. 29-30.

(107) *Journal ou Relation d'une mission faite à Quimper par le Révérend Père Honoré de Cannes...*, Quimper, MDCLXXXVI, p. 8.

(108) *Journal ou Relation d'une mission faite à Quimper...*, p. 6.

sacré et du profane, pas de fausse rhétorique comme chez les prédicateurs contemporains. « Ses discours étaient soutenus de... raisons tirées du bon sens, de comparaisons familières et de quelques exemples assez communs. Il n'accablait pas l'auditeur, de passages... de citations... On ne s'ennuyait pas à l'entendre ; il semblait tenir tout le monde cloué et attaché à l'église... souvent on y passait six à sept heures de suite pour y avoir place. Bien souvent aussi, il est arrivé que des gens qui n'étaient venus au sermon que pour rire, s'en retournaient touchés jusqu'aux larmes » [109].

Le P. Honoré a su par sa dignité s'imposer à ses auditeurs, et user à bon escient de ce charme qui émanait de ses paroles, et dont il savait user comme en se jouant. « Ce que je trouve de particulier en cet homme rare, écrit l'auteur de la *Relation* d'Amiens, c'est le maniement de sa voix. Il parle d'une manière si insinuante... et l'Evangile qu'il annonce de la part de Dieu seul, lui donne une si grande autorité qu'il enlève le consentement, sans qu'il le demande, et sans qu'on ose le lui refuser. Il a par dessus cela des éclats de voix si foudroyants et qui tonnent si à propos qu'il fait recevoir ses discours comme venant du ciel... Enfin, il sait si bien flatter avec naïveté les auditeurs, avant et après les grands coups, que, ne pouvant douter que les uns et les autres ne viennent de la même main, on reçoit tout avec une égale satisfaction » [109].

Gardons-nous d'omettre également que des prédicateurs célèbres de l'époque l'apprécièrent : Bourdaloue à Saint-Roch, Bossuet à Meaux, Guillaume Le Boux à Périgueux, Favre à Amiens et bien d'autres qui se firent un nom dans les chaires de Paris et de Versailles. Si des orateurs célèbres du grand siècle goûtèrent le P. Honoré, n'est-ce pas justement à cause de son talent réel et de sa profonde conviction ?

Parmi les orateurs qui illustrèrent la chaire française dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le P. Honoré de Cannes

(109) GRANDET, *Mémoires*, t. II, p. 259.

occupe une place de choix. Ne convenait-il pas de le tirer de l'oubli et de le replacer dans la ligne évangélique des grands prédicateurs du siècle de Louis XIV ?

P. Raoul de Sceaux,
Archiviste des Capucins de la Province de Paris.

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort

SAINT Louis-Marie Grignion de Montfort [1] a la réputation d'avoir été un original, au sens douteux du terme. Qu'il ait eu des attitudes non conformistes, des gestes curieux, voire bizarres, on ne saurait le nier, mais ces détails, dont on a d'ailleurs exagéré l'importance, sont comme l'envers de son tempérament : nature forte, ardente, entière, qui avance sans faiblir dans une direction très claire pour lui, sans beaucoup d'échanges avec les autres, sans grand souci de l'opinion. M. Grignion était moins fait pour la vie de communauté ou pour le ministère paroissial que pour la mission, telle que l'entendait le XVIIe siècle. A cette vocation, la Providence d'ailleurs l'avait préparé tout à la fois par de solides études chez les Jésuites de Rennes puis à Saint-Sulpice, par des épreuves déroutantes au travers desquelles, six ans durant, il chercha péniblement sa voie, par des relations avec les représentants des principaux courants missionnaires de la fin du XVIIe siècle, surtout du courant breton. Ainsi modelé, il était prêt à réaliser une grande œuvre apostolique.

Lorsqu'il est ordonné prêtre, en 1700, tous les grands missionnaires français sont déjà morts ; Montfort sera le dernier de la lignée, le benjamin. Il héritera des méthodes longuement élaborées par eux et désormais à peu près fixées ; surtout, il trouvera un pays travaillé par ses devanciers et par toute la Réforme Catholique, un pays qui n'est plus une terre de mission. Il va l'évangéliser de 1700 et surtout de 1706 jusqu'à sa mort en 1716, soit dix à douze années pleines, soixante à soixante-dix missions : carrière très brève. Peut-être est-ce

---

(1) Grignion de Montfort, né à Montfort, près de Rennes, en 1673, est mort en 1716 à Saint-Laurent-sur-Sèvre (aujourd'hui Vendée). Pour connaître le déroulement de sa vie, voir ses principaux biographes : Joseph Grandet, Nantes, 1724 ; Picot de Clorivière, Rennes, 1785 ; Louis Le Crom, Pontchâteau, 1947. Pour saisir sa physionomie, consulter plutôt Georges Rigault, Pontchâteau, 1947.

l'une des raisons pour lesquelles il est resté un missionnaire régional. En effet, né au diocèse de Saint-Malo, mort au diocèse de La Rochelle, sa vie se déroulera presque toute en ces deux régions, Haute-Bretagne et Poitou-Aunis. Pour chacune de ces deux régions, nous étudierons un secteur où il a particulièrement travaillé, afin d'être plus à même ensuite d'analyser sa pastorale et d'apprécier l'influence qu'il a exercée [2].

LE DOYENNÉ DE LA ROCHE-BERNARD

Le doyenné de La Roche-Bernard formait la partie ouest du diocèse de Nantes [3]. Compris entre la Basse-Loire, l'Atlantique et la Basse-Vilaine, il était limité à l'est et au nord par une ligne conventionnelle qui partait des faubourgs de Nantes pour rejoindre les abords de Redon, soit environ 1 900 kilomètres carrés. Dans l'ensemble, un paysage typique de Haute-Bretagne : granit, landes, bocage, avec cependant, le long de la Loire d'immenses prairies qui aboutissaient aux marais de la Brière, et, à l'extrémité sud-ouest, la région de Guérande, très maritime, comme une pointe avancée de la Basse-Bretagne [4]. La population totale devait osciller autour de 110 000 habitants.

---

(2) Nous avons choisi à dessein deux secteurs très différents aujourd'hui, puisque sur la Carte religieuse de la France rurale, du chanoine Boulard, l'ancien doyenné de La Roche-Bernard est une région A, l'Aunis une région B.

(3) L'ancien doyenné de La Roche-Bernard correspond aujourd'hui à la partie nord-ouest de la Loire-Atlantique et à la bordure sud-est du Morbihan.

Pour toute cette partie sur le doyenné de La Roche-Bernard, nous renvoyons à notre mémoire pour le D.E.S. présenté en 1956 devant la Faculté libre des Lettres de Lille : « Les missions intérieures aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le doyenné de La Roche-Bernard » (dactylographié).

(4) Nous ferons abstraction ici des paroisses des rives de la Loire et de celles de la périphérie de Nantes, comme aussi des petites villes de Guérande, Le Croisic et La Roche-Bernard ; toutes présentaient une physionomie particulièrement intéressante, mais le saint n'y a pas prêché.

Le doyenné se découpait en quarante-sept paroisses et neuf succursales, paroisses pour la plupart très étendues à la manière bretonne : la moitié d'entre elles comptaient 2 000 âmes, neuf plus de 4 000. Dans les paroisses maritimes, la population vivait surtout de l'industrie du sel et participait activement aux courants commerciaux. Dans toute la zone intérieure, la terre était ingrate : nombreuses friches et jachères, maigres cultures ; métayers et journaliers menaient une vie pauvre, souvent misérable.

Quelle était la vitalité religieuse ? Il n'est pas possible de fournir, pour la période 1700-1710, des chiffres précis sur la communion pascale, mais on peut estimer que celle-ci était quasi-unanime ou même unanime ; en effet, trente ans auparavant, lors d'une Visite archidiaconale, il semble bien qu'il n'y ait pas eu un seul cas d'abstention dans les trente-trois paroisses visitées [5]. Or, selon les principes posés par le Professeur Le Bras, la communion pascale était alors le vrai critère de la pratique religieuse.

Cette pratique reposait sur une mentalité favorable. Sans doute la côte apparaît déjà comme moins foncièrement religieuse ; les esprits y sont légers, ardents mais inconstants ; ce n'est qu'une ombre légère. Toute la partie terrienne est un pays de foi ; le peuple y est, dit-on, « docile » et « dévot » [6]. Docile parce que le pays reste fermé sur lui-même, fidèle à ses traditions. Dévot, la meilleure preuve en est dans le succès très rapide que connut, vers 1670, la pratique du mois d'adoration : les paroisses assuraient chaque année l'adoration du Saint Sacrement pendant un mois entier, jour et nuit. Cela paraît un indice très sûr de pays fervent.

Sans doute tout n'était pas parfait. On remarquait surtout un manque de respect, une trop grande familiarité envers les choses saintes et aussi un attachement très fort à la tradition,

---

(5) Visite de 1675, Arch. Dép. Loire-Atlantique, G 50.

(6) La mentalité, avec ses nuances régionales, apparaît surtout dans le « Mémoire des missions... » de M. Hacquet, Arch. de la Compagnie de Marie, Rome.

à la routine même, témoin cette obstination à inhumer les défunts dans les églises, malgré les interdictions réitérées de l'Evêché. Cependant, l'impression d'ensemble est celle d'un pays pratiquant, fervent même, un pays aux structures paroissiales et féodales chrétiennes, dont il fallait continuer la réanimation spirituelle.

Le clergé était nombreux, quatre ou cinq prêtres par paroisse en moyenne, jusqu'à dix et douze en certaines. Mais la majorité de ces prêtres, facilement oisifs, se contentaient de desservir quelques-unes des nombreuses chapellenies. Le ministère paroissial revenait au « recteur », aux vicaires, un ou deux, quelquefois trois ou quatre lorsque la paroisse était très étendue et très peuplée. Peu d'écoles ou d'associations de charité, semble-t-il ; par contre les confréries de dévotion, surout celles du Rosaire, existaient dans plus de la moitié des paroisses. Peu d'indications sur la valeur du clergé ; il devait être assez fruste, mais passablement digne pour l'époque. Tous les prêtres avaient passé au Séminaire au moins la valeur d'une année ; la plupart y avaient reçu l'empreinte d'un très grand prêtre, M. de La Noë-Ménard, directeur au Séminaire depuis 1685, un homme austère, rigoriste même, zélé, désintéressé, dont l'influence rayonnait à travers le diocèse [7]. Si l'évêque, Mgr Gilles de Beauveau, ne semble pas avoir été une personnalité de premier plan, M. de La Noë-Ménard, et avec lui quelques ecclésiastiques comme M. du Moulin-Henriet, l'archidiacre chargé du doyenné de La Roche-Bernard, travaillaient à rendre plus solide, plus austère la religion du peuple. Leur effort pastoral portait principalement sur deux points, l'instruction religieuse et la dignité du culte et des lieux saints.

Pour cette œuvre, l'archidiacre du Moulin-Henriet, très au courant des besoins du doyenné qu'il visitait tous les deux ans, envoyait des missionnaires dans les paroisses [8]. Pour ce

---

(7) Sur M. de La Noë-Ménard, voir A. BACHELIER, *Le Jansénisme à Nantes*, p. 26 à 30.

(8) *Nouvelles Ecclésiastiques*, n° du 26 juin 1749.

ministère, il pouvait disposer des Capucins dont l'équipe missionnaire bretonne bien fournie travaillait de temps à autre dans le doyenné, des Jésuites ou des Récollets à l'occasion, voire de quelques prêtres séculiers. C'est lui sans doute qui, en février 1709, envoya Grignion de Montfort dans la partie centrale du doyenné ; il y prêcha neuf missions au moins : Cambon, Pontchâteau, Crossac, Besné, Missillac, Herbignac, Camoël, Assérac et Saint-Molf, ces deux dernières dans la région côtière; en même temps il mobilisa les populations pour construire, à Pontchâteau, un calvaire géant. Mais en septembre 1710, l'apôtre est arrêté dans son labeur, l'évêque lui interdit de travailler désormais dans son diocèse. Quelques mois plus tard, Montfort part pour le diocèse de La Rochelle.

LES ARCHIPRÊTRÉS DE LA ROCHELLE & DE SURGÈRES

Les archiprêtrés de La Rochelle et de Surgères correspondaient à la province d'Aunis et formaient la partie méridionale du diocèse de La Rochelle [9]. Cette région, limitée à l'ouest par l'Atlantique, au nord par la Sèvre Niortaise, au sud par la Charente, était bornée au sud-est et à l'est par une ligne conventionnelle, au total environ 1 300 kilomètres carrés. Pays de plaine calcaire bordé de deux larges zones de marais, au nord le long de la Sèvre, au sud vers la Charente. Deux villes importantes : La Rochelle et Rochefort. On évaluait la population à 70 000 âmes.

L'ensemble se divisait en quatre-vingt-deux paroisses et neuf annexes. La plupart des paroisses n'atteignaient pas cinq cents habitants. Dans toute la partie terrienne, population exclusivement rurale, vouée à la culture du blé et de la vigne, avec en plus l'élevage dans les zones marécageuses, population nettement plus à l'aise que dans le doyenné de La Roche-Bernard ; les paroisses côtières comptaient une forte propor-

---

(9) Ces anciens archiprêtrés forment la partie nord de la Charente-Maritime.

Il n'existe pas de bonne histoire du diocèse de La Rochelle.

tion de pêcheurs, marins et paludiers. Sur ce fond se détachaient quelques localités qui groupaient un milieu bourgeois, comme Mauzé, et surtout La Rochelle ; cette ville, port de commerce et capitale administrative, abritait une riche bourgeoisie industrielle, administrative et commerçante, un menu peuple actif de marins et de boutiquiers, auxquels venaient se mêler courtiers et navigateurs étrangers ; en tout près de 20 000 habitants (10).

Quel pouvait être l'état religieux de cette population ? Si l'on met à part les anciens protestants et la ville de La Rochelle, la pratique religieuse, à en juger par la communion était quasi unanime ; sans doute dans une forte minorité de paroisses, quelques personnes, dix au maximum, ne faisaient pas leurs Pâques, le plus souvent parce qu'on leur refusait l'absolution; cela n'empêche pas que l'on puisse parler de quasi-unanimité dans la pratique religieuse (11).

On ne saurait conclure de là que cette région était aussi bonne que le doyenné de La Roche-Bernard. La véritable différence résidait dans la mentalité. On signale pour plusieurs paroisses que le peuple est dur, peu dévot, assez indifférent au surnaturel ; il semble bien, à voir le peu de générosité des fidèles et l'absence de confrérie en beaucoup de paroisses, que

---

(10) Pour la géographie de l'Aunis à cette époque, voir le mémoire de l'intendant Bégon, 1698, publié dans *Arch. Hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, 1875, et l'ouvrage du Père Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle*, tome I, p. 55 à 166.

Nous ferons ici abstraction de la ville de Rochefort et des centres importants comme Marans et Surgères, car le Père de Montfort n'y a pas travaillé.

(11) Sur l'état religieux, Visites de 1694, 1695, 1697, 1698, 1699, 1707, 1718, 1723 aux Arch. de l'évêché de La Rochelle (le classement de ces archives est en cours); Visites de 1705-6 et 1715 aux Arch. Dép. Vienne, dépôt 6.

Cette question de l'état religieux comme celles des Protestants, du clergé et des missions seront étudiées en détail dans le travail que nous préparons sur le diocèse de Maillezais-La Rochelle aux XVIIe et XVIIIe siècles.

cette mentalité tiède était assez répandue[12]. Sans doute y avait-il aussi des paroisses ferventes, comme Saint-Médard ; il n'est pas possible, dans l'état actuel des recherches, de circonscrire les diverses zones religieuses. Le seul secteur qui tranche assez nettement est la côte sud de La Rochelle ; le peuple y est rude, « grossier »; il manque facilement la messe pour aller à la pêche. Sans doute les paroisses voisines de La Rochelle sont-elles aussi moins bonnes [13].

C'est, en effet, à La Rochelle que la vie religieuse semble laisser le plus à désirer. Si on y trouve de nombreuses confréries, on voit aussi que « quantité de familles sont négligentes à accomplir leur devoir de paroisse, jusqu'à ne pas faire leurs Pâques » [14]. Sans doute ne faut-il pas donner une interprétation trop sombre à un jugement qui reste somme toute assez vague ; cependant il est normal que cette ville, très ouverte aux courants extérieurs, ait été inférieure aux environs, surtout après les bouleversements qu'elle avait connue au début du siècle, lors de la crise protestante.

De protestants, il n'y en avait quasi plus, officiellement du moins, depuis la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Mais ni les efforts de l'administration royale, ni les missions de Fénelon et de ses successeurs n'avaient pu changer les cœurs. Dans la moitié environ des paroisses subsistaient trois, quatre, jusqu'à dix familles non ou mal converties ; les réformés n'atteignaient la centaine que dans quelques centres comme Mauzé et Thairé, et naturellement à La Rochelle. De ces protestants, seule une minorité remplissait son « devoir » de catholiques ; la plupart, s'ils assistaient encore parfois à la messe ou aux instructions, refusaient obstinément de faire leurs Pâques [15].

---

(12) Quelques précisions sur la mentalité dans les Visites faites de 1694 à 1700 et dans le « Mémoire des missions... » cité à la note 6.

(13) Pour Saint-Médard, Visite du 23 avril 1706 ; pour les paroisses de la côte sur, Visites de novembre 1694, avril 1698, avril 1723.

(14) Visites des 9 et 16 janvier 1695.

(15) Toutes les précisions sur les Protestants sont extraites des Visites citées à la note n° 11.

En résumé, les archiprêtrés de La Rochelle et de Surgères étaient un pays chrétien. Il restait à convertir les anciens huguenots ; par ailleurs, dans un certain nombre de paroisses, entre autres sur la côte sud et dans les villes, il fallait raffermir le christianisme, en cherchant surtout à rendre la mentalité plus religieuse.

Le clergé, dans les campagnes, sans être abondant, était suffisant. Sans doute seules une dizaine de paroisses possédaient un vicaire mais il ne faut pas oublier que la plupart de ces paroisses étaient petites et peu peuplées. Beaucoup plus significatif est le fait qu'une forte proportion du clergé semble avoir été d'origine étrangère à la région. A La Rochelle, les cinq paroisses totalisaient treize prêtres auxquels il faudrait ajouter ceux des dix couvents de religieux établis dans la ville [16]. Quelle était la valeur de ce clergé ? Tous les prêtres étaient passés par le Séminaire mais seule la fraction plus jeune avait bénéficié d'une formation théologique complète depuis que les Jésuites avaient réorganisé la maison en 1694 [17]. Si le clergé des villes était assez cultivé, celui des campagnes ne devait pas l'être beaucoup, mais du moins il était capable d'instruire le peuple chrétien ; la preuve en est dans le fait que, pour la très grande majorité des paroisses, lors des Visites, l'évêque note que le peuple est instruit, même bien instruit. Dans ces mêmes documents, il juge presque tous ses prêtres comme faisant leur devoir ; même, de la moitié environ, il affirme qu'ils sont très appliqués, très zélés [18].

Ce zèle était orienté par le pasteur du diocèse, Mgr de Champflour, un « grand évêque » qui insistait particulièrement sur trois points : conversion des protestants, multiplication des

---

(16) L'origine étrangère de la majorité du clergé est certaine quarante années auparavant, Visite de 1663, Archives Evêché La Rochelle.

(17) L. Garriguet, *Le Grand Séminaire de La Rochelle*, p. 18 à 28.

(18) Toutes les données sur la quantité et la qualité du clergé proviennent des Visites épiscopales faites entre 1694 et 1723.

écoles, intensification de la dévotion eucharistique [19]. Pour réaliser ce plan pastoral, le prélat pouvait compter sur les missions ; elles étaient l'œuvre surtout des Lazaristes, établis à Fontenay-le-Comte depuis 1699, comme missionnaires diocésains [20]. D'autres communautés, Jésuites, Dominicains, Récollets et surtout Capucins en prêchaient aussi à l'occasion ; les Jésuites avaient même donné la mission générale de la ville de La Rochelle en 1704 [21]. Enfin, des missionnaires isolés, séculiers ou Jésuites, pensionnés par le roi, parcouraient le pays pour essayer de ramener les anciens protestants. C'est parmi tous ces ouvriers que Grignion de Montfort prendra rang en 1711. Très bien accueilli par l'évêque, il va, durant les quatre années suivantes, prêcher environ vingt-cinq missions dans les deux archiprêtrés. Ses collaborateurs seront les plus divers : jésuites, dominicains, prêtres séculiers, comme seront diverses les paroisses qu'il évangélisera ; on le trouve dans les secteurs entièrement catholiques, mais aussi dans des centres à forte minorité protestante comme Thairé, sur la côte, à Fouras par exemple, mais aussi dans des paroisses plus ferventes de l'intérieur, en ville de La Rochelle où il prêchera la mission générale, dans de gros bourgs comme Mauzé, mais le plus souvent dans de petites paroisses. De tout l'Ouest, c'est la région qu'il a le plus travaillée.

LA PASTORALE MISSIONNAIRE

De sa pastorale missionnaire, saint Louis-Marie a lui-même défini l'orientation : « Le but des missions est de renouveler l'esprit du christianisme dans les chrétiens » [22]. Dans la

---

(19) Stanislas Braud, *Monseigneur Etienne de Champflour*, surtout chap. V ; son ardeur pour propager la dévotion eucharistique ressort surtout des Visites, particulièrement de celle de 1707 ; on sait que Mgr de Champflour fut un des premiers évêques à prendre parti contre le quesnellisme.

(20) Arch. Dép. Vendée, H 245.

(21) Bibliot. Mun. La Rochelle, ms n° 153, p. 198.

(22) Règle primitive de la Compagnie de Marie, Arch. de la Congrégation, Rome.

conception actuelle, la mission vise à implanter, à structurer l'Eglise, en renouvelant sa vie et ses institutions. Sans doute en fut-il à peu près ainsi pour les missions de la première moitié du XVIIe siècle. Mais peu à peu, le milieu et surtout le clergé s'améliorant, but et méthodes ont évolué ; tout en gardant le nom de mission, on s'est orienté, sous l'influence du Père Maunoir et du Père Honoré de Cannes entre autres, vers une formule plus élevée, plus spirituelle, une formule voisine de la retraite. Montfort, benjamin des grands missionnaires du siècle, a hérité de leur conception. Il trouve devant lui un clergé satisfaisant dont l'amélioration sera l'œuvre progressive des Séminaires ; il n'exercera donc sur lui qu'une action d'individu à individu. Il trouve une population qui, si l'on met à part les quelques groupes de réformés, est chrétienne, pratiquante, passablement instruite, encadrée par des structures chrétiennes, dont la mentalité est tantôt docile et fervente, tantôt plus difficile, plus influencée par les courants nouveaux. De là, son orientation fondamentale : « renouveler l'esprit du christianisme », retremper l'esprit chrétien, l'esprit du baptême ; la clef de voûte de ses missions sera la rénovation des promesses baptismales, véritable engagement spirituel, écrit et signé de la main de chaque fidèle [23].

Cette orientation, si l'on met à part les objectifs particuliers aux diocèses ou aux paroisses, se concrétise en deux objectifs essentiels : détourner du « monde » et promouvoir la piété. Détourner du « monde », c'est-à-dire de tout ce qui porte au péché, de tout ce par quoi filtre l'esprit non chrétien : la mode, les danses, les spectacles, les jeux de hasard, les romans et surtout les cabarets. Promouvoir la piété, par des prières, entre autres le chapelet, par les sacrements, en particulier la confession au moins mensuelle, ceci pour le commun des fidèles, avec, en plus, pour les âmes ferventes, chaque jour l'oraison, le rosaire, l'examen de conscience et si possible la

---

[23] Le texte de cet engagement, appelé « Contrat d'alliance de l'homme avec Dieu » est cité dans A. MARCHAND, *Pontchâteau avant la Révolution*, p. 317 et 318. Sur l'ensemble des méthodes du saint, voir sa biographie par Le Crom, chap. XXII.

messe [24]. Cet idéal peut paraître austère, pas assez incarné dans les préoccupations humaines ; il faut dire que ces objectifs étaient alors à peu près ceux de tous les missionnaires ; si M. Grignion est un peu plus intransigeant sur certains détails, ses conceptions sont bien celles de son époque.

La mission elle-même était toute organisée pour atteindre ces buts. Elle comportait, pendant quatre ou cinq semaines, une série d'exercices nombreux et variés. Le programme adopté par saint Louis-Marie est à peu près le programme alors classique, tel qu'il se trouve exposé, par exemple, dans le *Manuel de la mission* publié en 1706 par le capucin Albert de Paris, disciple du Père Honoré de Cannes. Il suffira d'en énumérer les diverses parties, en soulignant au passage les points où Montfort est plus personnel. Ces exercices peuvent se définir en deux mots : une retraite populaire. Une retraite avec instructions, prières, réception des sacrements, mais une retraite populaire grâce aux cérémonies, aux processions et aux travaux.

Les instructions formaient l'essentiel de la mission. Chaque jour, quelques lectures très tôt le matin, tandis que le peuple s'assemblait, deux sermons, l'un vers 7 heures, l'autre vers 17 heures, et vers 12 heures le catéchisme pour les enfants. De plus les jours chômés, dans l'après-midi, une conférence, instruction dialoguée où M. Grignion permettait souvent aux fidèles d'exposer eux-mêmes leurs difficultés. Enfin dans les missions urbaines comme celle de La Rochelle, des retraites particulières par catégorie, hommes, femmes, soldats, se partageaient les semaines de la mission [25]. De tous les sermons du Père de Montfort, il ne subsiste aujourd'hui qu'un Cahier

(24) Tous ces points sont mentionnés dans le « Contrat d'alliance », sauf ceux concernant les âmes plus ferventes, qui proviennent d'un cantique du saint sur la vie que doit mener un homme converti par la mission.

(25) Tout ce qui concerne le règlement journalier de la mission est pris dans la Règle primitive de la Compagnie de Marie, que le saint composa vers la fin de sa vie et où il a certainement exposé ses méthodes personnelles.


COUTANCES
Bayeux
LISIEUX
SEEZ
Le Mans
AVRANCHES
DOL
Rennes
S^t POL
Tréguier
St Brieuc
St Malo
Quimper



Les deux secteurs hachurés sont ceux que l'article étudie en détail

où il transcrivit des plans plus ou moins originaux ; sa prédication nous est donc mal connue. Elle devait être un peu comme le sera celle du XVIIIe siècle émotionnelle, moralisante, individualiste [26]. Une chose apparaît comme certaine, le profond christocentrisme de Montfort, trait d'ailleurs commun avec d'autres grands missionnaires du siècle ; toutefois, plus qu'aucun autre, saint Louis-Marie a placé à côté du Christ, la Vierge Marie, au centre même du mystère chrétien ; c'est la note la plus personnelle de son message [27].

Les prières s'intercalaient entre les instructions. Chaque jour, la messe, et surtout le Rosaire, récité à trois moments de la journée ; pour le saint, le Rosaire constituait le moyen le plus efficace de toucher les âmes. La mission comportait enfin confession et communion. Aux confessions, les missionnaires consacraient environ sept heures par jour, ce qui permet d'induire qu'ils ne devaient guère visiter les familles. Les fidèles communiaient une fois, peut-être deux au cours de la mission.

Tous ces exercices revêtaient un caractère très populaire. Les instructions s'accompagnaient de cantiques où la doctrine empruntait les mélodies alors en vogue. Le chapelet se méditait en contemplant les bannières du Rosaire. Des cérémonies spectaculaires entrecoupaient la mission : amende honorable, rénovation des vœux du baptême, plantation de croix. Mais le triomphe du genre, c'était les processions, jusqu'à sept au cours d'une même mission [28]. Enfin, le saint faisait exécuter

---

(26) Sur la prédication missionnaire au XVIIIe siècle, voir l'ouvrage du Père Hitz, *L'annonce missionnaire de l'Evangile,* chap. III.

(27) Cela ressort de la comparaison du « Contrat d'alliance » avec les formules d'un certain nombre d'autres missionnaires du XVIIe et XVIIIe siècles. On sait que saint Louis-Marie compte parmi les principaux auteurs spirituels qui ont écrit sur la dévotion mariale.

(28) Sur la procession faite à La Rochelle le 16 août 1711, l'ingénieur Masse a laissé un dessin, reproduit dans Le Crom, p. 257 ; on y voit, par exemple, les soldats de la marine chargés d'encadrer les femmes et les filles et, dans la procession elle-même, les principaux maîtres de danse et violon de la ville contre lesquels le missionnaire s'était déchaîné dans ses sermons.

quelque travail important, restauration de l'église, construction d'un calvaire ou d'une chapelle, et il voulait que la paroisse toute entière vienne y travailler matériellement [29]. Cette pédagogie active, est sans doute l'élément le plus original dans la pastorale de Montfort.

On peut se demander si le saint a employé exactement les mêmes méthodes dans le doyenné de La Roche-Bernard et plus tard en Aunis. A travers les rares documents qui subsistent, on remarque seulement un souci plus net à la fin de sa vie, de laisser après son passage quelque confrérie ou groupement de piété, peut-être parce que cela correspondait à la pastorale diocésaine de La Rochelle [30]. Mais au total son programme semble procéder moins de l'esprit d'adaptation que de la fidélité à une formule rendue classique par ses grands devanciers.

Cependant dans l'application d'une formule, même classique, chacun a sa façon, son style. Il reste à analyser ce style de Montfort. On pourrait y découvrir bien des éléments qui, sans être son monopole, le caractérisent assez bien, une agressivité assez forte contre toutes les forces non-chrétiennes, une certaine insouciance des pouvoirs établis, un grand sens, par contre, de l'évêque et du diocèse. Retenons seulement deux traits plus marquants, la pauvreté apostolique et la passion des classes les plus humbles.

Pauvreté apostolique, c'est-à-dire dépendance totale de la Providence. Grignion de Montfort arrive sans argent dans les paroisses, et, durant toute la mission, il y vivra seulement des aumônes journalières des fidèles, « à la Providence ». Cette manière de faire, occasionnelle chez les autres missionnaires de l'époque, est chez lui exclusive. C'est pour lui la grande forme du détachement et de l'abandon apostoliques, c'est une donnée de sa spiritualité missionnaire qui est union

---

(29) Le cas le plus célèbre est la construction du Calvaire de Pontchâteau ; toutes les paroisses des environs y participèrent.

(30) C'est seulement au diocèse de La Rochelle que nous avons pu trouver trace de confréries établies par le saint : confréries du Rosaire, sociétés de Vierges ou de Pénitents.

à la Parole Eternelle et Incarnée. Mais c'est aussi un moyen de faire participer davantage le peuple à la mission, d'être plus près des pauvres et des humbles pour qui il ressentait un attrait particulier [31].

Ses biographes rapportent ses relations suivies avec certaines familles de la noblesse et de la bourgeoisie, ce devait être plutôt rare. Encore qu'il se donnât à tous les milieux, il n'était pas vraiment à l'aise avec la bourgeoisie, peut-être parce qu'il réalisait difficilement les problèmes de cette classe montante. Il était fait pour le petit peuple, il savait lui parler un langage concret, imagé de nombreuses comparaisons empruntées à sa vie quotidienne ;sans être vulgaire, il avait le don de la vulgarisation. Dans les rues, on le trouvait toujours flanqué d'une troupe de mendiants en guenilles. Pour ses méthodes de mission, lorsque le choix s'offrait entre plusieurs procédés, il préférait toujours le plus populaire ; pour ses cantiques par exemple, plutôt que d'enseigner aux fidèles une ou deux mélodies religieuses, il préférait composer des vers sur les airs profanes connus par eux [32]. C'est sans doute ce caractère foncièrement populaire, avec tout ce qui s'y rattache, qui marque le plus d'un style particulier la pastorale missionnaire de saint Louis-Marie.

LES RÉSULTATS DES MISSIONS

Pour apprécier les résultats des missions du Père de Montfort, on ne dispose que d'une documentation très fragmentaire qui permet difficilement de porter un jugement d'ensemble suffisamment étayé. Un exemple : l'un des objectifs du saint était de promouvoir la piété, et particulièrement la récitation du Rosaire. A-t-il réussi à implanter cette dévotion mariale ?

---

(31) Sur ces missions « à la Providence » et sur les avantages que le saint y voyait (cf. la Règle primitive de la Compagnie de Marie).

(32) Sur les différents procédés qui s'offraient alors aux missionnaires, voir le *Manuel de la Mission* du Père Albert de Paris, chapitre IX.

On trouve une affirmation très générale, en 1724, pour le doyenné de La Roche-Bernard et des indices pour quelques paroisses de l'Aunis en 1716, 1718, 1732. Si on les rapproche de témoignages plus nets concernant soit la ville de Saint-Lô, soit des paroisses du diocèse de Saint-Malo ou de la région de Cholet [33], on constate un résultat certain mais sans pouvoir en préciser l'extension et la durée, d'autant moins que l'on connaît imparfaitement la situation avant son passage et que peu à peu par la suite d'autres influences ont pu jouer, celles des curés ou des Pères Dominicains. Aussi, plutôt que de chercher à collectionner et additionner toutes les bribes de résultats possibles à discerner, mieux vaut étudier quelques cas précis.

Le premier se rapporte à deux paroisses de l'Aunis, Fouras et Saint-Laurent-de-la-Prée, situées toutes deux à l'embouchure de la Charente. Si l'on en croit le second biographe du saint qui écrivait une cinquantaine d'années après les événements, les deux paroisses se trouvaient avant la mission de 1713 ou 1714 dans une situation lamentable, matériellement et spirituellement [34]. Il y a eu confusion. Il apparaît dans les Visites épiscopales de 1697-98 et de 1707 que c'était vrai pour l'état spirituel de Fouras, mais l'évêque ne signale rien de spécial pour Saint-Laurent-de-la-Prée. Quant à la situation matérielle, seuls étaient en mauvais état, à Fouras, le cimetière, à Saint-Laurent l'église. Les Visites de 1718 et de 1723 qui suivirent la mission, montrent cette église bien restaurée et l'on peut inférer avec une grande probabilité que c'était dû pour une bonne part aux prédications de Montfort. A Fouras,

---

(33) Pour le doyenné de La Roche-Bernard, voir biographie du saint par Grandet, p. 460. Sur l'Aunis, voir le Testament du saint et aussi les Visites de Anaïs et Bouhet en 1718, de Esnandes, Taugon-la-Ronde et Courçon en 1732 (Arch. évêché La Rochelle).

Pour le diocèse de Saint-Malo, un témoignage dans J. Grandet, page 450.

Pour la région de Cholet, les paroisses de Roussay et de La Séguinière, voir biographie manuscrite du saint par Besnard, t. II, n° 253, et t. III, n° 411.

(34) Besnard, tom III, n°s 10 à 144.

par contre, le cimetière est en aussi mauvais état et l'évêque ajoute même : « Le peuple est fort grossier et ignorant, quoique le catéchisme se fasse régulièrement »[35]. Faut-il parler d'un échec du Père de Montfort ? C'est possible, mais il se peut aussi que les paroissiens soient venus à la mission, qu'ils en aient retiré quelque profit, seulement ce n'est pas en quatre ou cinq semaines d'exercices spirituels que l'on change une population, que l'on transforme sa mentalité, même quand le missionnaire est un saint.

Le second cas concerne deux paroisses du doyenné de La Roche-Bernard, Besné et Herbignac, où grâce aux indications portées dans des comptes de marguilliers, il a été possible d'établir un tableau des achats de pain pour hosties dans les années de la mission. Les chiffres sont délicats à interpréter, à cause de leurs caractère fragmentaire comme à cause de la conjoncture économique[36]. Cependant, il sem-

---

[35] Visites des 11-8-1697, 16-4-1698, 2 et 3-5-1707, 13 et 14-5-1718, 16 et 17-4-1723, toutes aux Arch. Evêché La Rochelle.

[36] Ces comptes de fabrique sont conservés, pour Besné aux Arch. Paroissiales, pour Herbignac, aux Arch. Dép. Loire-Atlant., G 414 et 415.

A cause des intempéries de 1709 et 1710, le blé subit une hausse exceptionnelle mais cette hausse semble ne s'être répercutée que très faiblement sur le prix du pain pour hosties ou « pain à chant ».

TABLEAU DES ACHATS DE PAIN A CHANT

	BESNÉ			HERBIGNAC		
	P. à ch.	Huile	Total	P. à ch.	Divers	Total
1698 ..	—	—	—	8 li. 2 s.	26 li. 10 s.	34 li. 12 s.
....						
1705 ..	—	—	—	—	—	41 li.
1706 ..	2 li. 5 s.	2 li. 18 s.	5 li. 3 s.	—	—	46 li.
1707 ..	—	—	5 li. 12 s.	—	—	27 li. 5 s.
1708 ..	—	—	7 li. 9 s.	—	—	44 li.
1709 ..	7 li. 3 s.	3 li. 17 s.	11 li.	—	—	45 li.
1710 ..	5 li. 16 s.	4 li. 11 s.	10 li. 7 s.	30 li.	58 li.	88 li.
1711 ..	2 li. 14 s.	3 li. 4 s,	5 li. 18 s.	20 li.	28 li.	48 li.
1712 ..	—	—	7 li. 9 s.	—	—	—
1713 ..	—	—	6 li. 19 s.	—	—	—
1714 ..	—	—	—	—	—	—
1715 ..	3 li. 9 s.	3 li. 5 s.	6 li. 14 s.	—	—	—
....						
1736 ..	—	—	—	9 li. 18 s.	—	—

Les indications sont portées en livres et en sols.
Les chiffres soulignés sont ceux de l'année de la mission, pour chacune des deux paroisses.

ble bien en ressortir que les communions furent plus nombreuses l'année de la mission mais que cette augmentation ne se prolongea guère au delà d'une ou de quelques années. Comment expliquer cette baisse rapide ? Sans doute par l'esprit rigoriste qui triomphait alors dans le diocèse de Nantes. Il est certain que la permanence des fruits d'une mission dépend pour une large part du clergé diocésain et de son action pastorale [37].

C'est encore au doyenné de La Roche-Bernard qu'est emprunté le dernier cas. Dans trois paroisses où le Père de Montfort missionna, régnait la coutume abusive d'enterrer dans l'église. L'archidiacre du Moulin-Henriet réagissait de tout son pouvoir, particulièrement lors de ses Visites ; les registres paroissiaux montrent que ses exhortations pouvaient augmenter temporairement le petit nombre des familles dociles aux ordonnances épiscopales. Or dans chacune de ces trois paroisses, Crossac, Besné et Missillac, toute inhumation à l'église cesse définitivement à partir de la mission prêchée par saint Louis-Marie [38]. Ce résultat ne porte sans doute que sur un point de discipline ecclésiastique, il n'en montre pas moins que la mission peut être un moyen efficace pour changer une coutume, pour établir une nouvelle habitude, voire une nouvelle institution.

Reste un dernier problème plus général, celui de la permanence des résultats, de l'influence du saint à longue échéance. On dit communément que le Père de Montfort a fait la Vendée, qu'il en est le Père. Personne ne songerait à dire qu'il est le Père de l'Aunis, région où il a pourtant beau-

---

(37) Cette explication serait confirmée par le fait que à Saint-Pompain, paroisse de la plaine poitevine, appartenant au diocèse de La Rochelle, paroisse assez médiocre avant la mission de 1715, Mgr de Chamflour, apôtre de la communion fréquente, signale en 1718 que « le peuple approche souvent des sacrements » (Visite du 31 octobre, Arch. Dép. Vienne, dépôt 6).

(38) Pour toute cette question, voir notre Mémoire sur les missions dans le doyenné de La Roche-Bernard, p. 139 et 147. Tous les renseignements sont puisés aux Registres d'état-civil des trois paroisses.

coup plus missionné qu'en Vendée, car l'Aunis est aujourd'hui un pays assez médiocre, à peu près indifférent [39]. Mais un problème assez analogue à celui de la Vendée se pose pour une partie de l'ancien doyenné de La Roche-Bernard, la région de Pontchâteau dont on a attribué la conservation aux nombreuses missions de saint Louis-Marie. Que faut-il en penser ? [40].

Un fait est certain, le souvenir du missionnaire est resté très vivace dans ce pays, grâce aux nombreuses missions prêchées dans la région par les Montfortains depuis le milieu du XVIIIe siècle, grâce surtout à la permanence du Calvaire de Pontchâteau, haut-lieu de toute la contrée ; depuis 1710, toutes les générations sont venues travailler à sa reconstruction ou à son aménagement. Ce souvenir est certainement lié à une influence durable qui se marquerait surtout par une grande dévotion au chapelet. Mais si l'on compare la région de Pontchâteau avec, par exemple, dans le sud du même diocèse, ce qu'on appelle le Pays de Retz où Montfort n'a pour ainsi dire pas prêché, on trouve de part et d'autre une ferveur à peu près semblable et aussi une structure sociale, une mentalité très traditionnelles. Par contre, dans l'ancien doyenné de La Roche-Bernard, les paroisses maritimes d'Assérac et de Saint-Molf où le saint a missionné, déjà plus émancipées au XVIIIe siècle, sont aujourd'hui assez proches de l'indifférence. Il faut donc admettre que les facteurs géographiques et sociologiques ont joué un rôle important, et même primordial dans la conservation de l'influence du Père de Montfort, comme dans la conservation de la région elle-même en sa foi et sa piété. Il ne faudrait pas non plus oublier tant d'autres facteurs qui ont joué depuis, entre autres l'action des évêques, du clergé particulièrement nombreux, des écoles libres. C'est au XIXe siècle que, pour expliquer la résistance du pays à la

---

(39) Contrairement à ce que l'on pense fréquemment, le Père de Montfort, n'a prêché que six missions dans la partie bocagère du diocèse de La Rochelle et trois dans le nord du diocèse de Luçon, contre environ vingt-cinq dans l'Aunis.

(40) Pour tout ce problème, nous renvoyons à notre mémoire cité plus haut, p. 142 à 146 dont la fin de cet article n'est qu'un résumé.

Révolution et la vigueur de ses convictions religieuses, on a, par un phénomène de « cristallisation », ramené tout ou presque tout à une cause assez simple et assez marquante : les missions de Grignion de Montfort. Le même phénomène a dû jouer d'ailleurs pour d'autres missionnaires, par exemple, semble-t-il, pour le Père Maunoir [41]. La réalité est plus diverse, plus mouvante, plus mystérieuse.

Il ne faudrait pas pour autant nier l'influence de Montfort, réduire à rien ou presque rien le résultat de ses missions ; ce serait là encore une simplification trop rapide. Certes, ces résultats sont difficiles à évaluer, d'autant plus difficiles que, vu l'époque tardive où le saint a travaillé, ils sont nécessairement plus spirituels, moins institutionnels que ceux des missionnaires du début du XVIIe siècle. Ils n'en sont pas moins certains, seulement il faut les voir, non comme ceux d'un géant qui aurait plus ou moins magiquement transformé l'Ouest, mais comme ceux d'un homme, d'un saint qui a œuvré à une époque et dans un milieu donné, dont le travail s'est amalgamé avec toutes les forces sociologiques et spirituelles qui jouent ici-bas dans le Royaume de Dieu. C'est à ces conditions que saint Louis-Marie de Montfort sera, pour des missionnaires d'aujourd'hui un aîné dont les leçons peuvent être profitables.

Louis PÉROUAS,
montfortain.

---

(41) L'opinion courante attribue la conservation de la Bretagne au Père Maunoir, comme elle attribue celle de la Vendée au Père de Montfort. Il serait intéressant de connaître exactement la situation qu'a trouvée le Père Maunoir en commençant ses missions. Peut-être une telle étude confirmerait-elle une opinion qui commence à se faire jour.

BIBLIOGRAPHIE 1957

Nous avions annoncé dans un précédent bulletin la forme nouvelle qui devait être donnée à la bibliographie. Des délais plus longs que prévu en ont retardé la publication. M. Robinet, que nos lecteurs connaissent déjà et dont les travaux sur Malebranche et Leibniz font autorité, a bien voulu accepter la charge de la section Philosophie. Nous le remercions vivement de l'intérêt qu'il a manifesté pour la revue. Les sections Littérature, Arts et Histoire seront étudiées dans le même esprit et sous la même forme dans le prochain numéro.

♦

PHILOSOPHIE DU XVIIe SIÈCLE

Bibliographie 1957

par André Robinet

I. - PRINCIPAUX COURANTS [1]

1° DESCARTES

Un ouvrage monumental domine la bibliographie de cette année philosophique : *Descartes,* Cahiers de Royaumont, Philosophie n° 2, *Les éditions de minuit*, 493 p. Ce recueil extrêmement vivant des célèbres entretiens comporte le texte de seize conférences et des discussions qui les ont suivies. Son originalité la plus remarquable vient de la confrontation des méthodes de l'histoire de la philosophie par laquelle les auteurs ont abordé leurs sujets. Ces sujets reçoivent de ces chocs méthodologiques divers un éclairement plus large et plus profond. Quatre courants s'affrontent : la méthode matérialiste et dialectique, représentée avec des nuances profondes, par H. Lefebvre et L. Goldmann ; la méthode psychologique et analytique, défendue par F. Alquié ; la méthode structurale et

[1] Sauf indication contraire, il s'agit d'ouvrages et d'articles parus en 1957. Les revues sont désignées par leur année et le numéro du fascicule. CR : compte rendu.

architectonique préconisée par M. GUÉROULT ; la méthode historique de H. GOUHIER, P. MESNARD, G. RODIS-LEWIS. Ces oppositions méthodologiques se retrouvent à toutes les pages des discussions. De leur étude et de leur analyse naîtra la véritable compréhension de l'histoire de la philosophie, car pour la première fois dans l'histoire des idées, un congrès s'intéresse aux méthodes mêmes par lesquelles se constitue le savoir philosophique. C'est un commencement absolu.

Les sujets traités ont été dominés par la discussion du livre de M. GUÉROULT, *Descartes selon l'ordre des raisons* (*Aubier*, 1945) et par l'examen des thèses avancées au sujet du *cogito*, des vérités éternelles, de l'argument ontologique, de l'union de l'âme et du corps, etc... On trouve donc une première masse de conférences consacrées à l'approfondissement, et sur certains points à la mise en place quasi-définitive, des grands éléments de la pensée cartésienne, logique déductive (W. BETH), géométrie (J. HYPPOLITE), physique (G. DREYFUS). Enfin, un autre groupe de causeries est consacré à la morale de Descartes et l'on y rencontre des oppositions passionnées et passionnantes sur la sagesse (G. RODIS-LEWIS, P. MESNARD), la générosité (H. LEFEBVRE), la liberté (R. LENOBLE), ainsi que des essais à signification rhétorique (Th. SPOERRI) ou statistique (J. WAHL). L'ensemble est complété par une étude de la psychologie cartésienne (Mme PRENANT), de la pensée (L. BECK) ou de la musique cartésienne (M. ROLAND-MANUEL).

Le personnage et la pensée de Descartes ressortent encore plus puissants de ces confrontations. Les historiens et les critiques font effectuer un bond considérable à l'étude de l'auteur, parce qu'enfin, ils partent de la considération des textes, qu'ils ne quittent pas, de la chronologie, qui devient l'essence même de l'histoire de la philosophie, comme elle est peut-être la notion essentielle de la philosophie.

L'ouvrage de G. RODIS-LEWIS (*P.U.F.*, Initiation philosophique, 132 p.) vient renforcer la conférence de cet auteur, insérée dans l'ouvrage précédent, et mène bien plus loin qu'à une initiation. Il suppose que le lecteur soit déjà un philosophe très averti, mais ce faisant, sans cesser d'être clair et parfait dans ses analyses, il conduit l'initié au cœur même de la pensée et de l'action morale de Descartes. La méthode est celle d'une scrupuleuse exactitude envers les textes et d'un respect constructif de la chronologie. L'ouvrage est bâti sur une quadruple tension. La tension des exigences historiques du provisoire et des aspirations vers un idéal hypothético-déductif. La tension métaphysique entre la recherche de l'immortalité et la finitude du destin. La tension individuelle entre la nature rationnelle de l'âme et les passions du corps. La

tension sociale entre les désirs du moi et les exigences de la collectivité. L'ensemble se fond dans la vie du philosophe qui donne l'exemple de cette sagesse rationnelle. Les travaux antérieurs de l'auteur lui ont permis de redonner à la vie du sens, des bonnes passions, de l'expérience et de l'affectivité, une place qu'on a trop souvent négligée dans l'étude de la morale cartésienne. De ce même ouvrage : (CR, *Etudes phil.*, XII, 4).

R. Lefèvre, *L'humanisme de D.*, *P.U.F.*, 284 p.; J.P. Weber, *Les méditations de D. considérées en tant qu'œuvre d'art* (*Revue d'esthétique*, IX, 3); H.H. Joachim, *D. rules for the question of the Mind*, London, *A. Allen*, 124 p.; J.A. Molrant, *Cartesian man and thomistic man*, et A.G.A. Balz, *Concerning the thomistic and cartesian dualismus* (*The journal of philosophy*, New York, LIV, 12); M.T. Antonelli, *Unita internazionale e dualismo metodologico nella filosofia di D.* (*Giornale di metafisica*, XII, 3); L. Sichirollo, *Tre saggi di storiografia filosofica, Aristotele, D., Kant*, Milano, *Trevisini ;* S. de Sacy, *Descartes par lui-même* (1956) (CR, *Etudes phil.*, XII, 1) ; E. Callot, *Problèmes du cartésianisme, D., Malebranche et Spinoza* (1956) (CR, *Etudes phil.*, XII, I); L. Teixeira, *Ensaio sobre a moral de D.* (1955) (CR, *Etudes phil.*, XII, 1); B. Rochot, *Actualité de Descartes* (*Revue de Synthèse*, 5-6).

2° LEIBNIZ

La publication des *Sämtliche Schriften und Briefe*, entreprise par l'Académie des Sciences de Berlin, se poursuit avec la parution du tome I, 6, *Allgemeiner politischer und historischer Briefwechsel* (1690-1) (*Akademie Verlag*, Berlin). Ce tome est dû aux plus grands soins de K. Müller et de G. Scheel. Il comporte sept cents feuillets in-4° de textes qui commencent une période très riche dans l'activité épistolaire de Leibniz : les travaux d'approche aux futurs échanges avec Bossuet. Le tome comprend quatre sections : I. Les lettres avec les membres de la maison Braunschweig-Lüneburg, III. Les lettres avec les érudits, qui portent encore la marque du voyage récent en Italie, IV. Les lettres avec les membres de la famille. La section II comporte les lettres échangées avec Pellisson, qui servent de prologue aux conversations iréniques dont le développement sera de si grande importance pour la doctrine et la politique leibniziennes. On connaît la nouvelle formule de cette édition. Les textes sont maintenant présentés dans leur intégrité, tels que les manuscrits nous les livrent. Un étage de variante comporte les essais des différentes versions préparées par Leibniz et permet de suivre ses hésitations et ses corrections. Un étage inférieur, dû à la science des éditeurs, permet de lever, en des notes fort précises, les difficultés du texte. Enfin des index de

biographie, de bibliographie, d'histoire, donnent une documentation depuis longtemps attendue et qui fera progresser à pas de géant la connaissance de Leibniz. Tome fondamental.

En éditant le *Discours de métaphysique et la correspondance avec Arnauld* (Paris, *Vrin*), G. LE ROY a voulu rassembler sous un même tome deux textes qui se complètent, sans avoir cependant à se répéter. L'éditeur montre que les perspectives ont changé et que les deux séries d'écrits ne répondent pas au même problème. Son introduction précise quelles furent les relations de Leibniz et d'Arnauld. Mais surtout, ce tome est le premier à paraître dans la nouvelle collection que dirige H. GOUHIER des *Textes et commentaires* à la librairie de la place de la Sorbonne : il comporte donc, en plus des 200 p. des textes, 120 p. de notes et de commentaires sur ces textes. Les notes de G. LE ROY ont les qualités suivantes : 1° Elles établissent un plan du *Discours* ou des *Lettres* qui en facilite la lecture et permettent d'en suivre la progression. 2° Elles commentent en provoquant des rapprochements avec les grandes thèses de l'époque, dont a pu s'inspirer Leibniz et où l'on remarque surtout le rôle de Malebranche. 3° Elles apportent une véritable « Concordance » leibnizienne en ce qu'elles signalent pour chaque thème abordé les autres écrits de Leibniz où l'on retrouve le même sujet. Nous en conclurons donc que nous avons là un instrument qui répond parfaitement à son but : faire lire les textes, en faciliter la compréhension et préparer les travaux d'approfondissement.

Le succès des textes fondamentaux du leibnizianisme ne se dément pas. H. HERRING vient de publier une excellente édition bilingue (français - allemand) du *Discours de métaphysique*. Cet auteur a établi une nouvelle traduction qui précise le langage leibnizien pour ses compatriotes et qui comporte des notes terminales utiles (*F. Meiner, Phil. Bibl.*, Hamburg).

Sur les éditions de textes, R. BOEHM, *Note sur l'histoire des Principes de la nature et de la grâce et de la Monadologie* (*Revue phil. de Louvain*, LV, mai, pp. 223-255 sur l'édition A. ROBINET, *P.U.F.*, 1954) ; *Malebranche et Leibniz, Relations personnelles* (*Vrin*, 1956) (CR, *Etudes phil.*, XII, 2), par A. ROBINET.

Sur des études fondamentales parues : G. GRUA, *La justice humaine selon Leibniz* (*P.U.F.*, 1956) (CR, *Etudes phil.*, XII, 1).

Sur les sources de Leibniz : HAMELIN, publié par J. MOREAU, *Ce que Leibniz doit à Aristote* (*Etudes phil.*, XII, 2) ; . MÜLLER, *L. und Hugo Grotius* (*Forschungen, zu Staat und Verfassung* (Berlin, *Duncker*), travail extrêmement précis de l'éditeur de Leibniz dont nous parlions plus haut ; G. ACETI, *Jakob Thomasius ed il pensiero filosofico di L.* (*Jus*, Milano, VIII, 11).

Pour des recherches fondamentales en cours : G. ACETI, que nous venons de citer, *Sulla nava methodus discendae... di L.* (*Jus*, Milano, VIII, 1) et *Indagini sulla concezione leibniziana della felicita* (*Rivista neo-scolastica*, Milano, XLIX, 11). Insistons sur les trois articles de cet auteur, qui sortent de l'ordinaire, et laissent présager une œuvre considérable. Ces travaux sont effectués sur les sources mêmes, sur les textes encore manuscrits, sur les éditions les plus rares et supposent des recherches immenses et méticuleuses. Ces mises en place sont d'une rigueur chronologique qui permet à l'effort de la pensée créatrice de se manifester dans toute son étendue et aux analyses philosophiques de gagner en vérité et en précision. L'auteur anime d'ailleurs à Milan un cercle de recherches leibniziennes du plus haut intérêt.

P. LANZ-MÉDOC, *K. Huber et L.* (*Etudes phil.*, XII, 11) ; R. WELLES, *L. to-day* (*The review of metaphysicis*, X, 3) ; R. RUYER, *L. et M. Tomkins au pays des merveilles* (*Revue phil.*, 1).

Signalons ici l'exégèse que vient de publier Martin HEIDEGGER dans un tome consacré à des méditations sur la philosophie leibnizienne, *Der Satz vom Grund*, Pfullingen, *Neske*. Le principe de raison est le principe des principes, en quel sens, avec quelle portée? (CR, *Etudes phil.*, XII, 2).

3° LE JANSÉNISME

Depuis quelques années les travaux concernant le jansénisme ont considérablement enrichi la connaissance du mouvement des idées au XVII[e] siècle. Nous signalons, avec une très forte recommandation, à l'attention de tous les chercheurs, de tous les érudits et de tous les amateurs de jansénisme la parution d'une œuvre considérable. Ce sont les travaux de toute une vie qui commencent à voir le jour et à se répandre. Nous voudrions inaugurer cette bibliographie en révélant un auteur peu connu en France : le R.P. L. CEYSSENS. Cet auteur a répandu dans diverses revues spécialisées, la plupart de langue flamande, des articles d'une portée considérable sur les origines des polémiques jansénistes et sur la constitution des deux courants qui vont s'affronter durant un siècle entre partisans et défenseurs de l'*Augustinus*. Trois publications voient le jour cette année : *Sources relatives aux débuts du jansénisme et l'antijansénisme* (1640-3), (LXVI, 693 p., Univers. de Louvain, *Bibl. de la revue d'hist. ecclés.*, fasc. 31, *Nauwelaerts*) ; *La correspondance antijanséniste de Fabio Chigi* (Alexandre VII) (*Institut hist. belge de Rome*, IX, 243 p.) ; *La publication aux Pays-Bas de la seconde Bulle contre Jansenius* (1653) (*Jansenistica minora, Presses S. François*, Malines, tome XXVI, 102 p.). Ces dernières publications de l'ordre de S. François, de Malines, ont créé

pour L. CEYSSENS une double collection dans laquelle sont publiés sous forme de recueils les articles des revues diverses. Quel intérêt ont donc ces travaux ? 1° Ils sont de la qualité et de la portée de ceux d'ORCIBAL ou de L. COGNET, que l'on connaît en France pour excellents. 2° Ils apportent sur chaque sujet une monographie composée la plupart du temps de textes inédits et insoupçonnables sans les recherches de l'auteur. 3° Ils recouvrent la période de 1640 à 1700 en apportant l'extrême détail des dessous de l'histoire, vue de Belgique ou de France ou de Rome, des bureaux des écrivains, des chancelleries ou des sections les plus secrètes du Vatican. 4° Ils conduiront L. CEYSSENS à composer un ouvrage de synthèse que l'auteur prétend encore impossible, donnant par là un bel exemple de probité scientifique, de patience morale et de désintéressement personnel. Ces monographies répondent aux exigences les plus sévères de la recherche et de la publication des textes. Elles vont au définitif partout où elles touchent. C'est un travail fondamental, en tous les sens du terme. Après cela, on commencera à connaître l'histoire du jansénisme. Nous reviendrons vraisemblablement longuement dans cette revue sur ce gigantesque effort. Signalons du même auteur une étude extrêmement fournie sur *Florence Conry, Hugh de Burgo, Luke Wadding, and Jansenism*, dans le volume commémoratif dédié à *Luke Wadding*, Dublin, 1957, pp. 295-404.

Sur le jansénisme, L. COGNET vient de faire une mise au point extrêmement précieuse, qu'on complétera par ce que nous venons de dire : *Etat présent des travaux sur Port-Royal et le jansénisme* (*Information littéraire*, IX, 4), où l'on trouve tout ce qu'il faut pour aborder et poursuivre l'étude du jansénisme : répertoires bibliographiques et critiques, éditions de textes, études doctrinales d'ensemble, monographies et études de détail. Cet article est très bien documenté et oriente le spécialiste.

Un chercheur hollandais se fait connaître avec avantage dans le monde des historiens du XVIIe siècle. Le Dr. J.A.G. TANS consacre ses travaux fondamentaux à P. QUESNEL. Il fera bientôt paraître la correspondance de cet auteur avec de Rancé. Mais il a surtout entrepris l'énorme tâche d'établir une bibliographie chronologique de la *Correspondance de Quesnel*. Notre collègue emploie pour sa publication une formule efficace, sachant qu'il serait vain d'oser publier intégralement cette correspondance massive. Il établit une fiche propre à chaque lettre, avec référence et contenu, sujets et auteurs abordés : ce sera un travail d'une portée et d'une utilité considérables qu'on attend pour les années qui viennent. En attendant, M. Tans nous fait connaître quelques aspects de ses trouvailles et de sa méthode. Il s'intègre immédiatement dans le groupe des historiens documentés et consciencieux dont nous venons de

parler. Cette équipe, fort internationale, dont nous avons pu apprécier directement les qualités lors de rencontres de travail, va nous révéler ce que fut vraiment le jansénisme. Signalons l'esprit de précision du Dr. Tans : *Quesnel en de oud-bisschoppelijke clerezie* (*Annalen van Thujmgenootschap*, décembre 1955) ; son esprit de synthèse : *Les idées politiques des jansénistes* (*Neophilologus*, janvier 1956) ; et cette année : *Het jansenisme in de Literatuurwetenschap* (*Levende Talen*, 188, février 1957).

II. - TRAVAUX CONCERNANT LES AUTEURS SUIVANTS

BACON F. - Une importante intention, qui portera ses fruits : *Per una bibliografia degli scritti su F. Bacone* (*Rivista critica di storia della fil.*, XII, 1) et dans ce même numéro : *Sul carattere non utilaristico della filosofia di F.B.* Deux articles spéciaux (*Journal of the history of ideas*, XVIII, 1) : P.H. KOCHER, *F.B. on the science of jurisprudence*, et R.Mac RAE, *The unity of the science, Bacon, Descartes and Leibniz*, qui fait un lien avec nos précédents articles.

BAYLE P. - E. LABROUSSE, *La méthode critique chez P. B. et l'histoire* (*Rev. Intern. de phil.*, XI, 42) étudie les sources littéraires, la critique du témoignage et du témoin, la comparaison des documents, le rôle des gazettes à travers les concepts propres à P. B.: merveilleux, mauvaise foi, esprit de parti, sectarisme, rejet de l'autorité, scepticisme). A. CARRIGLIO, *Bayle e Collier* (*Sophia*, Padova, XXXV, 1-2).

BERULLE J. - Pieux transfert de son tombeau à la chapelle du Collège oratonien de Juilly et épitaphe latine de L. COGNET (*Chroniques de Juilly*, 27).

BOECE. - F.J. SUBOWSKI, *Les sources du De consolatione philosophiae* (*Sophia*, Padova, XXXV, 1-2).

BOEHME J. - *Sämtliche Schriften, Faksimile Neudruck der Ausgabe von* 1705 (Formann, Stuttgart, 1956) (CR, *Etudes phil.*, XIII, IV). On en est au neuvième volume de cette bonne publication.

COMENIUS J.A. - *Pages choisies*, Paris, *Unesco*, pour commémoration.

DESMAREST DE SAINT SORLIN, article du *Dictionnaire d'hist. et de géog. ecclés.* par L. COGNET.

ECKART M. - J. ANCELET-HUSTACHE, *Maître Eckart et la métaphysique rhénane* (1956), (CR, *Etudes phil.*, XII, 1).

GASSENDI P. - Rappel du *Tricentenaire de P. G.*, Actes du congrès de Digne, *P.U.F.* Continuation des travaux historiques et critiques de B. Rochot, *Gassendi et les mathématiques* (*Revue d'histoire des sciences*, X, 1) et *L'histoire de la pensée antique dans l'œuvre de G.* (*Etudes phil.*, XII, 3, n° spécial du Congrès d'Aix-en-Provence).

FENELON F. - J.L. Goré, *La notion d'indifférence chez F. et ses sources* (CR, *Etudes phil.*, XII, 2).

FOUCHER S. - R.H. Popkins, *L'Abbé F. et le problème des qualités sensibles* (*XVIIe s.*, n° 33).

GUYON (Mme). - L. Cognet (*Revue Catholicisme*); d'importantes études de ce chercheur sur son auteur vont paraître en 1958.

HUYGHENS Ch. - Deux articles très précis de P. Costabel, *La loi admirable de C. H.* (*Revue de l'hist. des sciences*, IX (1956), 3) et *La septième règle du choc élastique de C. H.* (*idem*, X, 2).

KEPLER J. - J. Itard, *Les lois de la réfraction de la lumière chez Képler* (*Revue d'hist. des sciences*, X, 1).

LAMY B. - F. Girbal, *La formation augustinienne du P.B. Lamy de l'Oratoire*, 1660-80 (*Soc. des Amis de Port-Royal*, n° 8); nombreux documents, première chronologie établie, fait attendre une riche publication de ce chercheur sur son auteur.

MERSENNE M. - R.H. Popkins, *Father M. war against Pyrrhonism* (*The modern schoolman*, S. Louis, USA, XXXIV, 2).

MORE Th. - J.C. Margolin, *Th.M. et l'éducation des filles* (*Revue phil.*, LXXXII, 4).

NEWTON I. - E.N. Strong, *Newtonian explications of natural philosophy* (*Journal of the hist. of ideas*, XVIII, 1).

PASCAL B. - G. Brunet, *Le pari de P.* (CR, *Etudes phil.*, XII, 11); *B.P.*, Cahiers de Royaumont I (1956) (CR, *Etudes phil.*, XII, 2) ; M. Simonetti, *Studi pascaliani* (1956) (CR, *Etudes phil.*, XII, 2). G. Le Roy, *Pascal savant et croyant*, *P.U.F.*, Paris, 100 p., pose comme fondamental dans l'ordre scientifique et religieux la notion et l'épreuve de l'expérience. P. part des faits, que ce soit au sujet du vide ou de la morale. La foi est un risque qui ne se transforme pas en théorie, mais se continue en expérience vécue (CR, *Etudes phil.*, XII, 4).

QUESNEL P. - G. Guitton, s.j., *Le réveil du jansénisme, P. Quesnel et P. de la Chaise* (*Nouvelle revue théol.*, LXXIX, 4).

RALEIGH W. - R.H. Popkins, *A manuscript of R. « The scepticke »* (*Philological Quarterly*, XXXVI, 2).

SPINOZA B. - H.F. Hallett, *B. de Sp.*, University of London, *Athone Press* ; L. Teixeira, *A dotrina dos modos de percepçao e o conceito de abstraçao na filosofia de Esp.*, Sao Paolo, Faculdade, 1954 (CR, *Etudes phil.*, XII, IV, 3; D.D. Rumes, *Sp.*, *The road to inner freedom. The Ethics, edition and Introduction*, New York, *Phil. library*, 215 p.; G. Limiti, *Le vedute pedagogiche nella filosofia di B. Sp.*, Roma, Universita, thèse, 55 p.

SURIN J.J. - E. Catta, *Poésies spirituelles suivies des Contrats spirituels*, Paris, *Vrin*, XV, 226 p. Très bonne édition qui remonte aux sources et découvre des originaux inédits ; l'auteur fait preuve de précision dans l'établissement du texte. Dans son introduction, il remonte « un courant de fatalité maligne » instauré par Brémond, qui tendit à résoudre le problème Surin par la grâce ou la folie. Les fréquentations de ce jésuite étaient osées : possédés de Loudun, combat avec le diable, science expérimentale de l'autre vie... Des notes abondantes et précises facilitent la compréhension du langage, les rapprochements des textes et conduisent à une meilleure compréhension de cet aventurier de la pensée et de la foi.

THOMASSIN L. - P. Clair, *Le P. Thomassin et le jansénisme, essai de contribution historique* (*Soc. des Amis de Port-Royal*, n° 8, 1957), qui aide à situer cet auteur revendiqué par les uns et par les autres, entre le jansénisme et le molinisme, comme attaché à une tradition augustinienne fort réflexive. Documentation et mise en place historiques qui augurent bien de l'ouvrage que prépare cet auteur.

Mentionnons pour terminer un ouvrage de P. Dibon, *Le fonds néerlandais de la bibliothèque académique de Herborn*, qui comporte une publication des ouvrages du XVII[e] siècle recueillis par cette bibliothèque. On y trouve des titres rares, qui peuvent aider les bibliographes (*N. Holl.*, Amsterdam).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

José SANABRE, pbro. Real academia de buenas letras de Barcelona. La acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonia de Europa (1640-1659),... — *Barcelona, Libreria J. Sala Badal,* 1956. Gr. in-8°, XVI, 749 p., fig. et pl.

C'est un important ouvrage — plus de sept cents pages d'impression serrée — que le P. Sanabre vient de consacrer à l'action de de la France en Catalogne pour soutenir la province révoltée contre l'Espagne de 1640 à 1659.

Un excellent chapitre nous instruit dès l'abord des causes de la rébellion, de l'état des esprits, de la situation du principat où le mécontentement est général : dix années de plaintes continues n'ont rien appris au pouvoir central qui blesse par ses efforts unificateurs un particularisme local resté très vivace ; le clergé est dépité de voir nommés aux abbayes et aux évêchés des étrangers au pays; la noblesse est éliminée lentement des postes de direction par les agents de Madrid ; Barcelone est lésée dans ses intérêts par des mesures fiscales prises à l'avantage de Valence et de l'Aragon. On aurait aimé trouver aussi quelques lignes qui eussent rappelé (ou appris) quels étaient le jeu des institutions propres à la Catalogne (généralité, Brazo réal, Conseil des Cent...) et l'importance des privilèges qui allaient être si chèrement défendus.

Car très vite il ne s'agit plus d'hostilité cachée, de doléances vives. Lorsque servant d'arrière au front du Roussillon, la Catalogne, proie de soldats mal payés, théâtre d'incidents sanglants, fut victime des représailles de Madrid, elle se révolta pour chasser les tiercios et défendre ses libertés. Mais réduite à elle seule, elle ne pouvait triompher. Loin de réussir par elle-même à se constituer, comme le Portugal en Etat indépendant, la Catalogne se vit contrainte par l'avance espagnole de se placer sous l'obédience de Louis XIII. Richelieu, qui eût préféré apporter seulement une aide à un pays allié, dut organiser une puissante intervention armée, mais il saisit la chance qui s'offrait à lui de conquérir le Roussillon. Sourd à toute opposition, il entraîna le Roi, aussi malade que lui, vers la frontière sud, pour donner vigueur aux opérations et confiance aux Catalans. Perpignan tomba, mais la France se trouvait engagée pour de longues années dans une guerre en pays lointain où trois ordres de difficultés entravèrent sans cesse ses efforts. Sur le plan économique, il y eut en Catalogne un problème de la monnaie sur les conséquences duquel l'auteur ne s'étend pas assez

et que les textes dénoncent pourtant comme un mal capable de ruiner la province. Militairement, la situation ne fut jamais excellente puisque trois voies d'accès d'importance par mer et par terre (Tortose, Tarragone, Lérida) restèrent presque constamment à l'Espagne qui gardait ainsi les portes d'entrée du pays. Politiquement enfin, la situation fut des moins stables. En vingt ans, huit vice-rois — maréchaux, princes du sang, cardinal — garants des bonnes intentions de la Couronne à l'égard des révoltés se succédèrent à la tête du Principat. Ce fut en fait Marca qui assura, en qualité de visiteur général, la continuité du pouvoir et par deux fois l'interrègne.

L'auteur a retracé avec force détails chacune des campagnes qui ont eu pour points culminants, après le siège de Perpignan, la perte de Lérida, la prise de Roses et de Tortose, la chute de Barcelone et la conquête définitive de la Cerdagne. Pour suivre les opérations on s'étonnera de ne trouver qu'une carte rudimentaire sur la jaquette toujours fragile du volume.

En plus des événements militaires l'auteur s'est attaché, non seulement à exposer les problèmes diplomatiques, mais aussi à dépeindre la mentalité des catalans. Toutes ses conclusions convaincront-elles ? Il est vrai que l'Espagne si proche du pays révolté a gardé des partisans dans la haute noblesse et surtout dans le clergé poussé vers elle par l'intérêt : la France a beau protester, Rome ne reconnaît que les nominations venues de Madrid. Mais comment expliquer une sécession longue de vingt ans, la résistance de Barcelone aux armées espagnoles pendant seize mois sinon par une opposition ferme ? Les mesures répressives prises par Marca n'auraient pas réussi à maintenir l'autorité du roi de France.

En réalité, les graves difficultés qui se multiplièrent sans faire triompher un mouvement favorable à l'Espagne, sont nées de l'indiscipline des troupes, mercenaires de toute origine, irrégulièrement payés. L'argent envoyé non sans peine de Paris est insuffisant et mal distribué. L'action des intendants aux armées qui se dégage imparfaitement semble sans effet. La Catalogne, comme au début de la révolte, est livrée à la soldatesque ou à des condottiere (tel Marsin) qui vivent en pays occupé. Ses malheurs qui furent grands ne prirent fin qu'au Traité des Pyrénées, lorsque les gouvernements de Paris et de Madrid se décidèrent à la Paix.

C'est dire que l'action des premiers rôles fut alors prépondérante sans qu'il soit nécessaire pour autant de qualifier, avec le P. Sanabre, Mazarin de dictateur. Et ce n'est pas un des moindres intérêts de l'ouvrage que de porter la réflexion sur l'importance du facteur personnel dans l'évolution de l'histoire.

Madeleine Laurain.

● René JASINSKI. - **Vers le vrai Racine**, 2 vol. 1958 (Armand Colin, Paris).

Nous avons rendu compte ici même dans les n°s 32 et 36-37 des remarquables travaux de M. Raymond Picard « La Carrière de Jean Racine » et « Corpus Racinianum », qui se complétant l'un l'autre forment une véritable somme de tout ce que l'on pouvait connaître sur les traces qu'a laissées Racine dans les documents contemporains. La « Carrière » a apporté une explication particulièrement lucide de l'attitude de Racine au milieu de son temps.

L'ouvrage considérable de M. Jasinski prend exactement le contre-pied de ces ouvrages. Comme M. Picard a établi son travail d'après de minutieuses recherches, entreprises avec perspicacité et sans parti pris, il fallait d'abord que M. Jasinski se débarrassât de cet ensemble de documents, ce qu'il fait allègrement en les déclarant émaner d'ennemis du poète ; puis il lui fallait retrouver ce prétendu « vrai Racine » qu'il oppose à celui qui ressort de façon évidente, aveuglante, des témoignages valables ; il croit y arriver en préconisant une méthode assez inattendue.

Il relève, d'après M. Couton — qui dans sa « Vieillesse de Corneille » avait évoqué avec mesure et prudence ces problèmes — les caractères allégoriques, emblématiques, de certaine littérature qui a foisonné au XVIIe siècle, et il croit pouvoir assimiler les tragédies de Racine à cette littérature. Elles seraient, en quelque sorte, des allégories, soit de faits concernant la vie privée de Racine, soit de faits contemporains du poète. En soulevant ces voiles, nous retrouverions des éléments qui, d'après M. Jasinski, seraient plus importants pour comprendre la vie et les sentiments du poète que les documents historiques les plus sûrs. On connaîtrait ainsi « le vrai Racine ».

Disons-le sans ambages : une telle construction est non seulement spécieuse, mais elle repose sur le vide. Comme elle pourrait faire illusion à ceux à qui la littérature allégorique ou emblématique du XVIIe siècle n'est pas familière, nous étudierons rapidement les premières pages de l'ouvrage de M. Jasinski qui servent de base à tout le reste.

De grandes précautions sont nécessaires pour utiliser les allégories du temps de Louis XIV. Au moment même où les tragédies de Racine voyaient le jour, l'un de ses amis, le jésuite Bouhours, protestait en 1671, dans les « Entretiens d'Eugène et d'Ariste » contre les abus de telles interprétations. Bouhours se moquait de ceux qui cherchent partout des « mystères... à quoi probablement l'auteur ne pensa jamais. Mais il est toujours des chercheurs d'allégories, comme des chercheurs de pierre philosophale ». Oserons-nous dire que M. Jasinski est de ceux-là ?

Tous les textes qu'il met en avant pour justifier son système nous semblent présentés de façon tendancieuse. Après M. Couton, il cite une phrase de l'abbé d'Aubignac : « La vie des grands a beaucoup de rapports aux représentations du théâtre tragique ». Que l'on se reporte au texte de *la Pratique du théâtre* (éd. Martino, p. 74-75) et l'on verra s'il est correct d'en déduire que « la tragédie classique rejoignait à mots couvert l'actualité ». En fait d'Aubignac a simplement voulu dire que par ces « sentiments généreux » la tragédie devait plaire aux grands plus qu'au peuple amateur de bouffonnerie. C'est tout.

Il en est de même pour la citation de l'abbé de Pure (*Idées des spectacles,* 1668, p. 169) « quelque chose d'applicable au siècle et aux gens qui y font la principale figure ».

Reportée dans son contexte cette phrase a, à peu près le même sens que celle de l'abbé d'Aubignac : Les grands sentiments et les grands faits montrés au théâtre, doivent être élevés pour correspondre à ceux des grands du jour. – C'est la même idée de mettre haut l'art du théâtre ; prétendre que ces textes veulent dire qu'il doit rejoindre à mots couvert des faits précis de l'actualité est un contresens.

Le Traité du Poème Epique de Le Bossu n'est pas commenté de façon plus exacte. Le Bossu y reprend pour interpréter l'épopée antique, les idées de Chapelain sur le symbolisme moral. Il cherche à étendre ce symbolisme au poème dramatique, mais il reste à démontrer qu'il ait été suivi par Racine. D'aileurs l'application de la méthode Le Bossu consisterait à se demander quelle action historique ou quelle vérité physique ou morale sont cachées derrière les fictions du poète, et non pas quelle a été sa vie intime. Les idées de Le Bossu furent combattues avec esprit par Fontenelle dans les *Dialogues des Morts* et, dans ses *Parallèles* de 1692. Ch. Perault ne put s'empêcher de s'écrier : « Que de chimères ce bon père s'est imaginées ! » Or, Perrault avait été au temps de Colbert l'un des principaux auteurs des *Devises pour les Tapisseries du Roi.* Il savait donc bien dans quelles limites devait se tenir l'interprétation allégorique.

M. Jasinski n'est pas plus heureux en mettant en avant les textes de Félibien sur ces mêmes *Tapisseries du Roy* (ils ont paru pour la première fois en 1670 et furent réimprimés sans illustrations en 1689). Il n'y est question que de mystères, d'emblèmes plus ou moins compliqués, et de sens cachés. Mais ces textes sont destinés à commenter des œuvres peintes, élaborées par Le Brun et la Petite Académie de Colbert entre 1665 et 1670. Ils ne représentent pas autre chose que les idées sur l'art d'un groupe très limité, et loin de devoir être pris comme les témoins d'une mode générale, appli-

cable à la tragédie, il faudrait mieux les considérer comme un essai excessif qui ne fut pas renouvelé. En effet, on avait projeté pour l'Histoire du Roi en tapisseries des emblèmes du même genre. Vers 1670, ils furent abandonnés. Ainsi que nous l'avons montré ici même (n° 36-37) une Histoire Métallique riche en emblèmes fut aussi préparée. Elle ne fut pas poussée jusqu'à l'exécution complète. Comme le symbolisme systématique de Versailles, les emblèmes et les allégories compliquées furent délaissées à la mort de Colbert qui soutenait Le Brun et son groupe. La Petite Académie fut alors renouvelée et composa une Histoire Métallique claire et simplement explicative. Les revers des médailles, s'ils sont allégoriques, montrent des personnifications à l'antique : des femmes sont des villes ou des vertus, des vieillards sont des fleuves. Il y a là un désir évident non plus de rechercher à tout prix des figures mystérieuses, mais au contraire d'être simple et intelligible en faisant appel à la mythologie connue de tous. Or, Racine a été l'un des principaux auteurs de cette seconde Histoire. Comme dans ses tragédies, il a surtout cherché à adapter l'antique à un genre moderne, et délibérément il a repoussé les sens mystérieux, si chers à ses prédécesseurs dans la même tâche.

Le P. Menestrier est ensuite appelé à l'aide. C'est, en effet, un témoin de poids, bien que M. Jasinski, ainsi que la plupart des historiens de Racine ait négligé de signaler que, comme Bouhours, il a certainement connu personnellement le poète. Contentons-nous de faire remarquer à ce propos, puisque personne ne l'a fait jusqu'ici, qu'on trouve dans *l'Art des devises,* publié en 1686, une charmante devise pour « MM. Despréaux et Racine, qui travaillent à l'Histoire du Roi : Des Agates antiques parfaitement bien gravées. *Ingenium par materiae.* La finesse de l'Art répond à la matière ».

Mais encore faut-il, pour interpréter correctement les textes du fécond jésuite, voir ce qu'il a voulu dire : son but fut essentiellement de dégager pour chaque genre, les règles qui lui sont particulières. A satiété, il répète son dessein : Faire des traités donnant les règles particulières aux ballets, aux emblèmes, aux devises, au blason, aux carrousels, aux feux d'artifice, aux pompes funèbres, etc..., etc... Nul n'a été plus soucieux que Menestrier de la séparation des genres. Or, M. Jasinski ne tient aucun compte de ce point de vue et applique aux tragédies de Racine, des textes qui semblent pris au hasard dans des ouvrages qui concernent les ballets, les énigmes, les emblèmes (ce dernier texte est de 1684 et non de 1674). On comprend qu'il ait négligé délibérément ce que Menestrier a écrit sur la tragédie, car le jésuite a dit expressément le contraire de ce qu'on voudrait lui faire dire : il a affirmé, en effet, qu'au contraire du ballet, la tragédie n'est pas susceptible d'interprétation allégorique ; il n'est jamais revenu sur cette opinion

qu'il exprimait dès 1658, dans *l'Autel de Lyon consacré à Louis Auguste*, p. 49. Après avoir expliqué pourquoi il a préféré faire représenter devant le Roi un ballet plutôt qu'une tragédie, il déclare : « Nous n'avons point de plus belle représentation à faire que celle des Victoires de S. M... Les actions d'une personne vivante nous obligent à l'Allégorie pour suivre les maximes d'Aristote, et l'Allégorie nous éloigne de la pratique du théâtre réglée par ce mesme philosophe ; nous n'en avons aucun exemple des anciens... » Il en conclut qu'on ne peut évoquer les actions royales que par le ballet et non par la tragédie ; Menestrier semble ainsi répondre à l'avance à Le Bossu, mais aussi ruine les théories aventureuses que M. Jasinski a voulu appuyer sur ses œuvres.

Les méthodes de l'ouvrage nous paraissant défectueuses au départ, il ne nous semble pas nécessaire d'en passer en revue les innombrables applications, grâce auxquelles l'auteur retrouve dans les tragédies de Racine, soit des faits inconnus de la vie privée du poète, soit des allusions à des événements du temps. Certaines de ces applications sont ingénieuses, d'autres (II, p. 455-458, par exemple) sont inadmissibles, et aucune n'a pour elle la moindre vraisemblance. L'auteur a, d'ailleurs, parfaitement senti combien son effort était précaire et vain et on trouve à tout instant dans son livre des formules de ce genre : « On sourira... nous savons que l'on ne nous suivra pas jusqu'à nos conclusions extrêmes... qu'on nous permette après toutes celles que nous avons risquées déjà, une hypothèse aventurée, nous la donnons pour telle... nous ne prétendons pas atteindre une vérité définitive... »

Nous ne nous arrêterons qu'au dernier chapitre de l'ouvrage, consacré à la retraite de Racine, parce qu'il va délibérément à l'encontre des résultats les plus certains des enquêtes menées de façon si serrée par MM. Pommier et Picard, qui y sont pris à parti, le second surtout, accusé de « se fermer à toute compréhension vraie ». Nous nous attendions avec impatience à quelque grande révélation ou à quelque document nouveau qui renouvelleraient les perspectives. Ceci nous intéressait d'autant plus que, lorsque l'occasion s'en est présentée, nos propres recherches ont confirmé le bien-fondé des thèses de MM. Pommier et Picard (à l'exception d'un point de détail sur la nature du travail d'historiographe, qui n'a pas été une charge à proprement parler). Aussi, quelle ne fut pas notre déception en constatant, qu'après avoir affirmé que les opinions de ses prédécesseurs étaient « plus que contestables », M. Jasinski n'avait pas autre chose à nous proposer que les assertions de Louis Racine, et des historiens de Port-Royal qui l'ont suivi ! A toutes les raisons données depuis longtemps qui infirment le témoignage de Louis Racine, ajoutons que son ouvrage a le défaut d'être inspiré par la jalousie. En canonisant en quelque

sorte son père, Louis cherchait moins à le glorifier qu'à nuire, par l'effet du contraste, à Voltaire qui était aussi historiographe du roi, son gentilhomme ordinaire, et qui était considéré sur la scène tragique comme le vrai successeur de Racine.

La tentative de M. Jasinski prouve qu'il est plus facile de dénigrer le travail de ses prédécesseurs que de construire une théorie cohérente. La pauvreté de certains arguments est extrême : que viennent faire ces traités sur la conversion dont l'un est d'ailleurs cité inexactement ? On nous glisse que « Racine a dû vraisemblablement les méditer », parce qu'ils ont précédé de très peu la « retraite »... Qu'en sait-on ? Racine « méditait-il » tous les ouvrages dévots qui paraissaient de son temps ? Un lecteur peu au courant et faisant confiance à M. Jasinski, nous donnera bientôt ces traités comme causes déterminantes de « la conversion » de Racine, alors qu'ils n'ont été « versés au dossier » que par un tour de passe-passe.

La grande idée de cet ouvrage, est que l'on doit respecter les puissances établies et les situations acquises en histoire littéraire. « Ne taxons pas si aisément de légèreté des personnages de premier plan », s'écrie M. Jasinski. Nous rappellerons volontiers à ce propos une parole de Lanson citée par M. Orcibal dans son article récent sur le mariage de Bossuet : « L'histoire vit de vérité et non pas de respect ».

Mais l'ouvrage dont nous rendons compte n'a que peu de rapports avec l'histoire. Il ne plaira qu'aux lecteurs de romans, ce qu'a d'ailleurs prévu son auteur. Cette entreprise prouvera du moins aux esprits impartiaux, que les ouvrages de M. Picard sont assez solides pour résister à tous les assauts et qu'il faut chercher chez eux le Racine de l'histoire, le « vrai » Racine.

J. Vanuxem.

Impr. YVERT et Cie, Amiens. - Mars 1959 - N° d'éditeur : 7 - N° d'impr. : 25.
Dépôt légal, 1er trimestre 1959. *Le Secrétaire-Gérant :* M. Pierre JAILLET

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le Bulletin Signalétique.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. publie un *Bulletin Signalétique* dans lequel sont signalés par de courts extraits classés par matières tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques, publiés dans le monde entier.

	France	Etranger
Troisième Partie (trimestrielle).		
Philosophie - Sciences Humaines . . .	4.000.—	5.000.—

Abonnement au Centre de Documentation du C. N. R. S., 16, rue Pierre-Curie, Paris-Ve. Tél. DANton 87-20. - C. C. P. Paris 9131-62

Bulletin d'Information de l'Institut de Recherches et d'Histoire des Textes

Directeur : Jeanne Vielliard

Paraît une fois par an et est vendu au numéro.

No 1 (1952) : 300 fr. ; No 2 (1953) : 400 fr. ; No 3 (1954) : 460 fr. No 4 (1955) : 700 fr. ; No 5 (1956) : 460 fr.

II. — OUVRAGES

Les Cahiers de Paul Valéry.

Ces Cahiers se présentent sous la forme de 32 volumes d'environ 1.000 pages du format 21×27, contenant la reproduction photographique du manuscrit et d'environ 80 aquarelles de l'Auteur.

Ils peuvent être achetés dans les conditions suivantes :

1) Volumes reliés .. .. 160.000 fr.
(64.000 fr. payables à la commande et 3.000 fr. à la parution de chacun des volumes).

2) Volumes sous étuis .. .. 174.000 fr.
(78.000 fr. payables à la commande et 3.000 fr. à la parution de chacun des volumes).

Les volumes I, II et III sont parus.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la « Société d'Études du XVIIe siècle

Fondateur : † Mgr Marius-Henri GUERVIN.
Président : Georges MONGRÉDIEN.

Vice-Présidents d'honneur :

Charles BRUNEAU, *professeur honoraire à la Sorbonne.*
Mgr J. CALVET, *recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris.*

Vice-Présidents :

René HUYGHE, *conservateur en chef honoraire du Musée du Louvre, professeur au Collège de France.*
Raymond LEBÈGUE, *professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut.*

Secrétariat :

Pierre JAILLET, *assistant à la Sorbonne, secrétaire général.*
E. HOUDART DE LA MOTTE, *secrétaire général-adjoint et trésorier.*

P. DE BROGLIE-LA MOUSSAYE, *délégué général.*
Jean ORCIBAL ; Martine ECALLE, *délégués-adjoints.*

COMMISSION DE PUBLICATION

Louis VAUNOIS (*histoire*) ; Georges MONGRÉDIEN (*littérature*) ; Bernard CHAMPIGNEULLE (*arts*) ; Alexandre KOYRÉ, *professeur à l'Ecole des Hautes Etudes* (*sciences*) ; Roland MOUSNIER, *professeur à la Sorbonne* (*Institutions et Société*) ; Joseph DEDIEU, P. JULIEN-EYMARD CHESNEAU (*Mouvement spirituel au* XVIIe *siècle*) ; René PINTARD, *professeur à la Sorbonne* ; Victor-Lucien TAPIÉ, *professeur à la Sorbonne* ; Pierre MOISY, *attaché culturel à l'Ambassade de France au Danemark* (*Conseillers*).

MEMBRES

Philippe ARIÈS ; René BADY, *chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lyon* ; André BORVEAU ; André CHASTEL, *professeur à la Sorbonne* ; P. François DE DAINVILLE ; Pierre DU COLOMBIER ; Bernard DORIVAL, *conservateur du Musée d'Art Moderne* ; Jean DUBU, *professeur au Lycée Saint-Louis* ; Norbert DUFOURCQ, *professeur d'histoire de la Musique au Conservatoire National* ; Henri GOUHIER, *professeur à la Sorbonne* ; M. HOUDART DE LA MOTTE ; Georges LIVET, *Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg* ; Jean MALYE ; Jean MARCHAND, *correspondant de l'Institut* (*Académie des Sciences Morales et Politiques*), *bibliothécaire à l'Assemblée Nationale* ; Professeur Pierre MELÈSE ; Jean MESNARD, *professeur à l'Université de la Sarre* ; Jacques MEURGEY DE TUPIGNY, *conservateur aux Archives Nationales* ; Jean MEUVRET, *directeur d'étude à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes* ; Jean PORCHER, *conservateur aux manuscrits à la Bibliothèque Nationale* ; Philippe RÉMY ; Robert RICHARD, *conservateur du Musée de Picardie* ; Bernard ROCHOT, *docteur ès-lettres* ; Max TERRIER, *conservateur du Château de Compiègne* ; Jacques TRUCHET, *chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Nancy* ; Jacques VANUXEM ; R.-A. WEIGERT, *conservateur au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale.*

SOCIÉTÉ d'ÉTUDE du XVIIe SIÈCLE

déclarée conformément à la loi du 1er Juillet 1901
(*Journal Officiel* du 22 Avril 1948).

Objet : Le XVIIe siècle étant un des sommets de la civilisation française, et, par son influence, de la civilisation mondiale, une Association est fondée dans le but de l'étudier et de le faire mieux connaître dans son ensemble, et notamment dans le domaine historique, littéraire, philosophique, artistique, scientifique, spirituel et juridique. La Société désire coordonner les efforts des personnes, groupements et institutions qui ont déjà fait ou font des travaux sur le XVIIe siècle, susciter des recherches nouvelles, diffuser les résultats obtenus.

Ses moyens d'action consistent principalement dans la constitution d'un service de documentation, dans la publication d'une revue ou bulletin, qui sera distribué aux membres de la Société ; dans l'édition sans recherche de bénéfices, de documents originaux ou d'ouvrages concernant le XVIIe siècle ; dans l'organisation de conférences et de réunions.

COTISATIONS

France :	Membres sociétaires :	1.000 fr. par an.
	Membres donateurs :	3.000 fr. par an.
Etranger :	Membres sociétaires : 1.500 fr. ; U.S.A. : 4 dollars.	

— Les abonnements partent du 1er Janvier de chaque année (4 numéros).

— Tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 40 francs.

BULLETINS ENCORE DISPONIBLES

Les Bulletins des années 1949, 1950 et 1951 sont complètement épuisés.

Sont encore disponibles :

Le numéro spécial illustré : « *Fénelon et son tricentenaire* », comprenant n° 12 (1951), nos 13 et 14 (1952)		650 fr.
Année 1952 :	nos 15	300 fr.
Année 1953 :	nos 17-18, 19 et 20	900 fr.
Année 1954 :	nos 21-22, 23 et 24	900 fr.
Année 1955 :	*Le numéro spécial* : « *Comment les Français voyaient la France au XVIIe siècle* » (nos 25-26)	650 fr.
	Nos 27, 28 et 29	900 fr.
Année 1956 :	Nos 30	300 fr.
	No 31	500 fr.
	No 32	300 fr.
	No 33	300 fr.
Année 1957 :	No 34. Numéro spécial sur *Versailles et la Musique française*	650 fr.
	No 35	300 fr.
	Nos 36-37. Numéro spécial sur l'*Art en France* (avec de nombreuses planches)	850 fr.
	No 38	300 fr.
Année 1958 :	No 39	300 fr.

Pour se procurer les bulletins ci-dessus
S'adresser directement à la LIBRAIRIE D'ARGENCES
38, rue Saint-Sulpice, PARIS (VIe), dépositaire exclusif.

XIe CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

STOCKHOLM 1960

Le XIe Congrès International des Sciences Historiques se tiendra à Stockholm du 21 au 28 août 1960.

Il comprendra cinq sections : Méthodologie, Antiquité, Moyen-Age, Histoire moderne, Histoire contemporaine.

L'histoire moderne donnera lieu aux rapports suivants, qui concernent le XVIIe siècle :

1. *Dominium Maris Baltici*, XVIe et XVIIe siècles
   Professeur : G. LABUDA (Poznan, Pologne).
2. *Estructura administrativa estatal en los siglos*, XVIe et XVIIe s.
   Professeur : V. VIVÈS (Barcelone, Espagne).
3. *L'Illuminismo nel settecento Europeo*
   Professeur : F. VENTURI (Gênes, Italie).
4. La période de transition du féodalisme au capitalisme du XVIe au XVIIe siècle en Europe Centrale
   Prof. : KLIMA et MACUREK (Brno, Prague, Tchécoslovaquie).
5. Problèmes de la Réforme dans les pays scandinaves
   Dr. S. KJOLLERSTROM (Lund, Suède).
6. Les rapports politiques entre l'Est et l'Ouest européens pendant la guerre de Trente Ans
   Professeur : R.-F. PORCHNEV (Moscou, U.R.S.S.).

D'autre part, un colloque sera organisé immédiatement avant l'ouverture du Congrès et sera consacré à l'histoire des prix avant 1750 ; rapporteur : Professeur E.-D. HAMILTON (Chicago, U.S.A.).

Le discours de clôture du Congrès, prononcé par un historien suédois, aura pour thème : La Baltique et la Méditerranée du XVIe au XVIIIe siècle.

L'on doit songer aux communications qui pourraient être faites au Congrès à propos de ces rapports et qu'il conviendrait d'indiquer le plus tôt possible.

R. MOUSNIER.